

**L'Action
NATIONALE**
volume CII numéro 9
NOVEMBRE 2012
envoi de publication
PAP N° 09113
N° de la convention 0040012293

L'ACTION NATIONALE volume CII numéro 9 – Novembre 2012

Novembre 2012
vol. CII no 9
**L'Action
NATIONALE**



À venir
La révolution intranquille
Commémoration
La tête coupée de John A. Macdonald
Relire octobre
La deuxième vie de Pierre Laporte

En couverture
FRÉDÉRIC METTHÉ

A CAPPELLA

Acrylique sur toile, 2010, 121,92 x 91,44 cm.

Né à Saint-Jérôme en 1949, Frédéric Metthé est issu d'une famille d'artistes. Enfant, les dessins et sculptures de son grand-oncle Roland Desrosiers, étudiant à l'École des beaux-arts et élève du sculpteur Armand Filion, le passionne. Jeune adolescent, il s'adonne à la sculpture sur glaise et à l'assemblage de matériaux hétéroclites qu'il regroupe par dizaines, voire par centaines, qu'il peint ensuite de différentes couleurs pour les assembler sur d'immenses panneaux de bois ; ce qui donne naissance à des oeuvres – installations – aux reliefs à la fois étranges et fascinants.

Frédéric Metthé ne s'intéresse pas qu'aux arts visuels. Il consacre une grande partie de sa carrière à la musique et à l'écriture publiant plusieurs recueils de poésie et s'illustrant à titre de pianiste-compositeur, notamment dans la musique de film. Sept de ses albums sont distribués sur le WEB et il a publié un livre de musique dans lequel on retrouve ses œuvres les plus marquantes.

L'année 2003 en est une de transition. Le compositeur décide de prendre ses distances avec la musique. Sa passion pour les arts visuels le rattrape et le mène inexorablement à la peinture qu'il explore avec force.

Ses formes surprennent, sa lumière est vive. Son abstraction nous est presque familière, accessible. Son style explose, envoûte et attire l'œil. Ses toiles suscitent chez le spectateur une sensation de chaleur. On n'a qu'à regarder sa série de tableaux illustrant des formes rappelant les vitraux des grandes cathédrales : l'expression même de l'architecture déteint dans son œuvre.

Le peintre Dominic Besner a d'ailleurs dit de ses tableaux qu'ils présentaient un côté très construit ; venant presque de la main d'un architecte. L'architecte, comme le dit Besner, a depuis longtemps compris que l'art est un média qui se peaufine, peu importe sa forme, sa structure, et que son résultat se doit d'être parfait, du moins à l'égard de son message ; qu'il soit traditionnel, contemporain ou actuel. Et puisqu'il faut que la matière nous arrive à point, Frédéric Metthé le peintre la travaillera sans relâche, à l'abri des regards, dans la lumière de son atelier pendant plusieurs années.

La peinture de Frédéric Metthé est égale à son œuvre musicale, aussi inattendue que surprenante ; l'artiste sait conjuguer abstraction et beauté.

Exposition au

Frédéric Metthé

**Musée des beaux-arts de
Mont-Saint-Hilaire**

fredericmetthe.com

150, rue du Centre-Civique,
Mont-Saint-Hilaire
450-536-3033

du 31 mars au 26 mai 2013

Location d'outils **SIMPLEX**

*Une entreprise québécoise
en affaires depuis 1907*



*Heureuse de participer à la construction
de la référence québécoise*

40 succursales pour mieux vous servir

simplex.ca

- Montréal : 1.800.361.1486
- Québec : 1.800.284.7571
- Ottawa : 1.888.408.8807

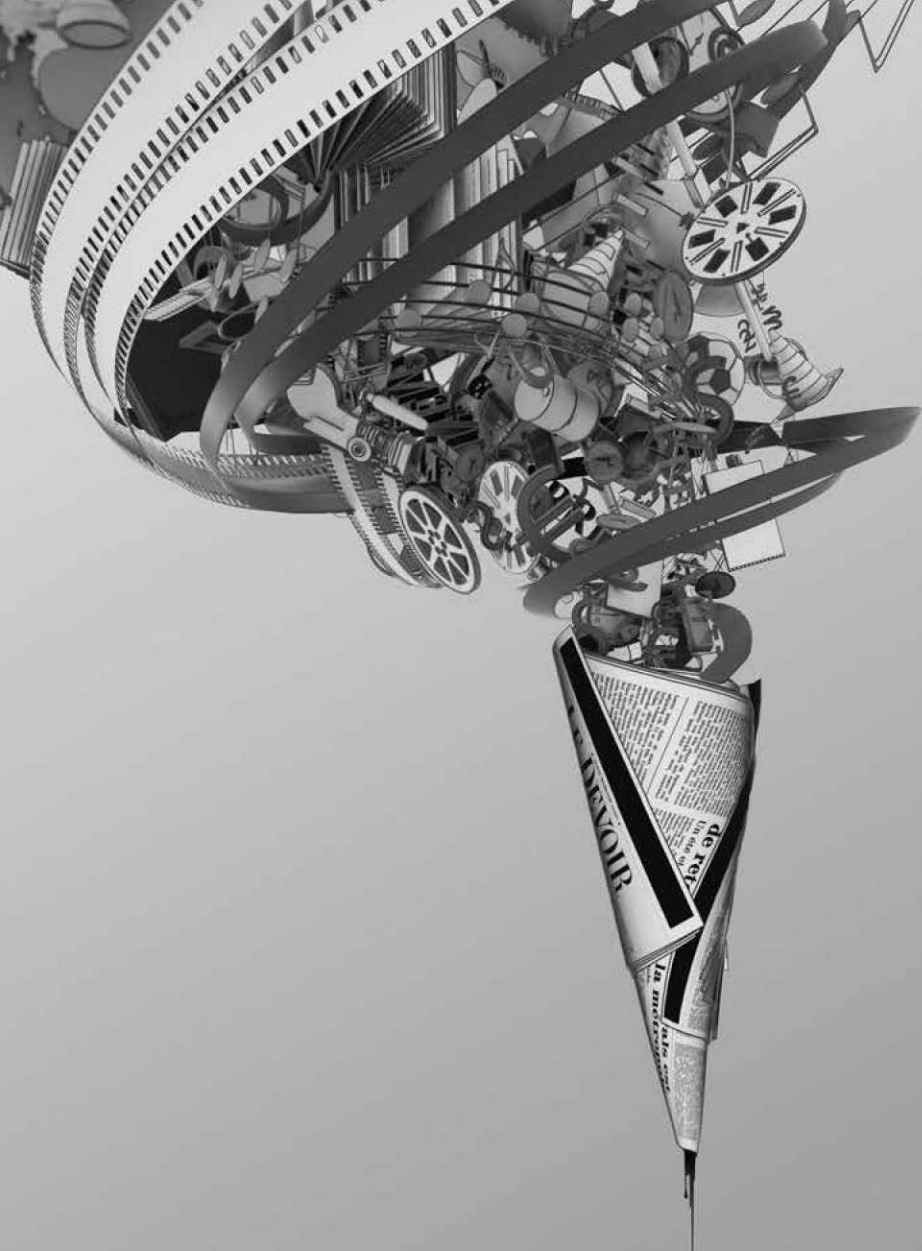
L'Action NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone : 514-845-8533
Numéro sans frais : 1-866-845-8533
Télécopieur : 514-845-8529
revue@action-nationale.qc.ca
www.action-nationale.qc.ca

Directeur : Robert Laplante

Directeur adjoint : Sylvain Deschênes

Comité de rédaction : Mathieu Bock-Côté, doctorant en sociologie (UQAM) ; Sylvain Deschênes ; Lucia Ferretti, professeure (UQTR) ; Lise Lebrun, animatrice communautaire ; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM) ; Denis Monière, professeur (Université de Montréal) ; Michel Rioux, journaliste ; Patrick Sabourin, chercheur IRFA, Pierre Serré, chercheur. **Comité de lecture :** Lucia Ferretti ; Alain Laramée, professeur (TÉLUQ) ; Chrystiane Pelchat, enseignante ; Marc Urbain Proulx, économiste, UQAC ; Pierre-Paul Proulx, économiste, Université de Montréal ; Paul-Émile Roy, écrivain. **Membres du jury du prix André-Laurendeau :** Martin Pâquet (Université Laval), Christian Rioux (correspondant du *Devoir* à Paris) ; **Membres du jury du prix Richard-Arès :** Lucille Beaudry (UQAM) ; Robert Comeau (Chaire Hector-Fabre UQAM) ; Simon Langlois (Université Laval). **Comptes rendus :** Paul-Émile Roy ; Mathieu Bock-Côté.



actualité

Je choisis
LE DEVOIR
Libre de penser

SOMMAIRE

Éditorial

Des instruments pour se perdre de vue -Robert Laplante	4
--	---

Articles

France Théoret, lauréate du prix Athanasie-David 2012 -Andrée Ferretti	11
Gouverner une province ne créera jamais les conditions gagnantes -Denis Monière	15
Une approche constitutionnelle -Simon Couillard	20
Commémoration La tête coupée de John A. Macdonald -Christian Gagnon	28
Dévoilement du monument à la mémoire de Louis-Joseph Papineau -Onil Perrier	47
Ou la liberté ou la mort! -René Boulanger	51
La nouvelle race des seigneurs -Caroline Sarah St-Laurent	59
Mort du programme d'ethnologie de l'Université Laval? -Serge Gauthier	68
De la spoliation de notre patrimoine -Marcel Junius et André Gaulin	71
Pour le développement des études québécoises à l'étranger -Richard Leclerc	75

Souper-conférence 2012

Une œuvre toute entière vouée à conjuré un défaitisme -Andrée Ferretti	81
La révolution intranquille -Victor-Lévy Beaulieu	88

Lire

Note critique La seconde vie de Pierre Laporte -Louis Hamelin	104
Lire les essais MATHIEU BOCK-CÔTÉ Fin de cycle	118
XAVIER CHOJNICKI ET LIONEL RAGOT On entend dire que... L'immigration coûte cher à la France	129

Robert Laplante

DES INSTRUMENTS POUR SE PERDRE DE VUE

La publication des données du recensement provoque toujours de nombreuses réactions. C'est un moment crucial, en effet, où normalement l'idéologie vient se heurter aux faits et cela devrait suffire pour faire de cette publication un temps fort de la délibération publique sur nombre de sujets d'importance. Et parmi ceux-là, la discussion entourant les données relatives à la situation linguistique devrait occuper une place névralgique. Loin de clarifier les choses, cette année, la parution des résultats, le 24 octobre dernier, a largement contribué à semer la confusion. Et du coup à fournir un instrument de désinformation supplémentaire aux adversaires du français et aux tenants du consentement hypocrite à notre minorisation.

On se souviendra du désarroi de nombreux spécialistes et de divers intervenants publics devant l'annonce par le gouvernement Harper de modifications radicales aux questionnaires du recensement 2011, en particulier l'abandon du questionnaire long. Le sujet est apparu abstrait et relativement anodin à bien des citoyens, mais c'est maintenant qu'on prend la mesure des conséquences de cette décision. Charles Castonguay a eu bien raison de parler de la « folle journée du 24 octobre » (*L'Aut'journal*, 26 octobre 2012) où les interprétations les plus bancales ont alimenté la machine médiatique et mobilisé tous les bonimenteurs qui font carrière à faire du bruit sur les sujets importants. En dépit des mises en

garde de Statistique Canada qui ne parvient toujours pas à cacher son malaise, ils n'ont pas été rares ceux-là qui ont fait les coins ronds et qui nous ont abondamment servi des comparaisons aux fondements méthodologiques douteux. Les nouvelles données n'autorisant tout simplement pas les comparaisons avec celles des recensements précédents cela n'aurait pu être que bavardage et perte de temps.

Mais l'effet le plus délétère de ce cafouillage méthodologique provoqué par la décision fédérale tient au fait que ce babillage aura servi à brouiller encore davantage les repères sur un sujet touchant le cœur de notre devenir national. Il est pratiquement devenu impossible pour le simple citoyen de se faire une idée juste, une idée aux fondements empiriques sûrs de la situation du français au Québec et au Canada. Il n'est qu'à se demander à qui profite la faute pour comprendre que cela ne renvoie pas seulement à un déficit d'information.

L'impossible portrait fournit un matériau de première utilité pour la manipulation du débat linguistique et le brouillage de ses enjeux. Manœuvre délibérée ou effet pervers exploité avec opportunisme, cela importe peu, puisque seules comptent les perceptions qui s'imposent. Et ces perceptions, bien orientées par des communiqués de presse alambiqués, servent bien le combat *canadian* contre le français, elles fournissent au Canada et à ceux qui le servent un moyen supplémentaire de fabriquer les paramètres de la discussion. Les résultats sur la situation des langues sont toujours explosifs et tout a été mis en œuvre pour les désamorcer. *Verre à moitié plein, verre à moitié vide*, a-t-on réussi à imposer comme expression, comme pour laisser entendre que toutes les interprétations s'équivalent, plaçant dos-à-dos les protagonistes sur une ligne qui départage les optimistes des inquiets, comme si tout cela ne se résumait qu'à de légers dosages d'états d'âme.

Cet épisode révèle une fois de plus l'extrême vulnérabilité dans laquelle nous place notre dépendance à l'égard des institutions *canadian*. Nous n'avons aucun contrôle sur Statistique Canada et le gouvernement fédéral gouverne sans nous. Notre demi-État, pas seulement notre gouvernement, n'y tient plus pour rien du tout. Les décisions d'imposer l'obscurantisme pour mieux contrôler le débat public au Canada en disent long sur ce que la démocratie *canadian* est prête à tolérer du gouvernement conservateur. Les *Canadians* se dépatouilleront avec les conséquences d'un tel choix de fabriquer de l'ignorance pour mieux laisser faire. Nous, Québécois, ne pouvons rester indifférents aux conséquences de ces choix sur nos orientations nationales. Le recensement est un instrument essentiel à la gestion d'un État moderne et nous subissons directement les conséquences des décisions de le saboter. Ici encore le lien *canadian* nous condamne à la médiocrité programmée.

En matière de langue, ces conséquences risquent d'être catastrophiques. Nous ne pouvons saisir notre situation de manière fiable qu'à partir d'une lecture des séries statistiques qui s'arrêtent en 2006. C'était déjà fort inquiétant. On imagine qu'avec les niveaux d'immigration élevés, qu'après dix ans de laxisme dans l'application des lois et au terme d'autant d'années de sabotage des institutions chargées de soutenir notre dispositif législatif les pires appréhensions sont probables. Mais il faut se garder de se laisser gagner par la torpeur ou de se lancer dans l'activisme débridé. Au moment où le gouvernement Marois annonce ses intentions de renforcer notre législation, il faut en priorité revoir nos dispositifs de veille informationnelle sur les évolutions linguistiques. Il faut que le Québec se donne des moyens de remplacer ceux que lui a fait perdre le sabotage du recensement. On le sait, cela ne se fera pas instantanément et occasionnera des coûts considérables. Mais il faut commencer quelque part.

Il faut nettoyer le Conseil du statut de la langue française dont la mission a été dévoyée au cours du règne libéral, lui redonner une orientation claire, s'assurer d'y trouver une gestion dynamique, audacieuse, capable d'initiative. Il faut lui octroyer une capacité de recherche accrue pour réaliser une programmation scientifique ouverte, de nature à susciter les collaborations avec les chercheurs des universités et des autres institutions, une programmation également soucieuse de rendre accessibles ses questionnements aussi bien que ses résultats. Il faut l'équivalent d'un véritable observatoire de notre évolution linguistique, un lieu indépendant, fort et crédible. Un instrument qui servira à nous doter de nos propres normes et moyens de référence.

Il faudra aussi faire le ménage dans les officines des ministères qui se sont laissé instrumentaliser par la politique démissionnaire des libéraux. Il ne faut plus jamais que se reproduise l'épisode répugnant de l'été dernier où le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports a publié des données plus que douteuses sur une augmentation spectaculaire du nombre d'allophones inscrits au cégep français – on s'en souviendra, le ministère prétendait qu'en deux ans le nombre d'inscrits était passé de 51 à 64 %. Ces données ont servi au CSLF pour donner un avis de complaisance sur la question de la pertinence d'étendre l'obligation de fréquentation jusqu'à ce niveau. Devant le scepticisme des experts et quelques réactions éditoriales, le CSLF a fini par émettre des réserves rhétoriques, mais n'a pas changé son avis. Et l'on n'a jamais su ce qui était advenu des calculs du ministère.

Ce qui vient d'arriver avec la collecte des données sur la situation de la langue se reproduira dans d'autres domaines, c'est inévitable. L'Institut de la statistique du Québec qui dépend trop pour son approvisionnement en données de Statistique

Canada doit se voir octroyer des moyens qui lui permettront d'éventuellement s'en émanciper. C'est une nécessité aussi bien stratégique qu'opérationnelle. On ne peut penser notre condition et bien évaluer notre situation en travaillant avec des outils pensés et gérés ailleurs, que nous ne contrôlons pas et qui reposent sur des catégories qui sont ou bien étrangères ou bien productrices de distorsion.

Le débat public au Québec est littéralement occupé – pollué – par des portraits statistiques qui plaquent sur notre réalité des découpages qui ne servent qu'à nous déporter dans des représentations tordues de nous-mêmes. Des rapports de toutes sortes pleuvent, que nous infligent les Conference Board, RBC et autres CD Howe qui nous oblitèrent dans les données agrégées et nous standardisent à grand renfort de «moyennes nationales». Ces études nous font disparaître dans une conformité qui n'a rien à voir avec notre réel, elles nous assènent des statistiques construites sur des catégories inadéquates, sur des découpages qui gommement les subtilités de nos contextes et qui nous noient dans des palmarès et autres comparaisons qui ne servent qu'à mieux nous engluer dans des paramètres intellectuels qui nous réduisent continuellement à l'état de sous-ensemble. Il nous faut des outils qui nous permettent de nous saisir comme totalité. Le Québec n'a pas besoin d'instruments qui ne lui servent qu'à se perdre de vue. □

Située à New Richmond, en Gaspésie, Serres Jardins-Nature est le plus important producteur de tomate biologiques dans l'est de l'Amérique.



Contient des antioxydants et des investissements des 571 000 propriétaires du Fonds de solidarité FTQ.

Toutes les régions du Québec tirent profit des 6,4 milliards de dollars que les milliers de Québécois confient au Fonds de solidarité FTQ avec un double objectif : créer des emplois

ET FAIRE TOURNER L'ÉCONOMIE D'ICI.

www.fondsftq.com



Plus de **15 ans d'action**
pour une économie
plus **performante**, plus
équitable et plus **verte**.

Les investissements auprès des entreprises québécoises
sont au cœur de la mission de Fondaction.
Par ses investissements, Fondaction contribue au
maintien et à la création d'emplois au Québec.

FONDACTION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

www.fondaction.com

Andrée Ferretti

**FRANCE THÉORET,
LAURÉATE DU PRIX
ATHANASE-DAVID 2012**

Le ministre de la Culture et des Communications, Monsieur Maka Kotto, a annoncé aujourd'hui, ce 29 octobre 2012, que madame France Théoret est la lauréate du prix Athanase-David 2012, prestigieux prix littéraire remis à une écrivaine ou un écrivain pour l'ensemble de son œuvre.

J'ai eu l'honneur de soumettre la candidature de France Théoret, poète, romancière, essayiste dont l'œuvre entreprise en 1976, se compose, à ce jour, de 27 ouvrages publiés. Plusieurs ont été traduits en anglais. Ses poèmes l'ont été en italien, en espagnol et en anglais et publiés dans plusieurs anthologies. Elle a été finaliste de plusieurs prix littéraires dont, en 2000, au Grand Prix de la Ville de Montréal.

J'expose ici les raisons que j'ai données aux membres du jury pour les convaincre de l'importance et de la qualité d'une œuvre qui mérite au plus haut point d'être couronnée par ce grand prix du Québec.

Je rappelle d'abord sa contribution significative à la vie culturelle québécoise. Entre autres actions importantes, France Théoret a fondé la revue *La Barre du jour* et cofondé le magazine culturel *Spirale* et le journal féministe *Les têtes*

de pioche. Elle a donné des ateliers littéraires de 1985 à 1999, sans oublier qu'elle a été à deux reprises membre du Conseil d'administration de l'Uneq.

De plus, France Théoret fait preuve d'une rare continuité dans la pratique de l'art littéraire. La parution de deux nouveaux ouvrages est prévue pour bientôt.

Je souligne ensuite que, bien au-delà de l'aspect quantitatif de l'œuvre, c'est sa profondeur, son originalité et la force de son écriture qui explique et justifie ma requête.

À mes yeux, France Théoret est dans la littérature québécoise, l'écrivaine qui met le plus radicalement dans sa poésie et ses fictions comme dans ses essais et autres ouvrages théoriques la pensée au cœur du projet littéraire. Elle y développe une forte réflexion critique favorable à la liberté artistique de déconstruire et de disqualifier les discours dominateurs, notamment le discours patriarcal sous toutes ses formes et dans ses séquelles spécifiques pour les femmes. Elle y parvient au moyen d'une écriture conçue comme une équation du langage, qui tire jusqu'au bout les conséquences de la nécessité que les choses (faits, idées, émotions, situations) soient expliquées par les mots et les mots requis par les choses. Une écriture littéraire apte à saisir le réel dans sa réalité, à le faire voir tel qu'il est pour qu'éclate à l'évidence la nécessité et la volonté de le changer. Une écriture littéraire conçue comme méthode pour atteindre la vérité des rapports humains dans leur complexité. Une écriture littéraire qui toujours met en scène une subjectivité, très généralement celle d'une femme pour illustrer la difficulté humaine d'être.

C'est l'importance accordée à la vie concrète dans l'élaboration de l'œuvre qui lui confère son caractère existentiel.

L'émouvant approfondissement dans ses romans d'une expérience très forte du négatif et de l'expérience tout aussi forte d'une lutte vivifiante pour apparaître dans le monde comme présence unique, témoigne d'une remarquable continuité de l'un à l'autre, en même temps que la rare puissance de récréation de France Théoret. Il est en effet remarquable que de *Laurence* à *Hôtel des quatre chemins* en passant par *Une belle éducation* le récit reprend une histoire semblable et la réinvente totalement, donnant toujours plus d'intensité à l'univers décrit. S'élabore ainsi une œuvre romanesque inspirée par une conception précise du monde et qui communique son énergie propre, comme toute œuvre nécessaire, au sens philosophique du terme.

L'envergure de l'œuvre tient au traitement du propos, aux confluences de l'intime, du social, de l'Histoire, et à la sèche rigueur de l'écriture. Cette adéquation entre le contenu et le style atteint la perfection non seulement dans la poésie de France Théoret, mais dans ses romans et ses essais. La critique est unanime dans la reconnaissance de l'exactitude presque clinique de l'écriture de France Théoret. Je crois personnellement qu'elle répond à une puissante exigence, interne à sa conception de la littérature soutenue par les exigences de la pensée. Ainsi, c'est sans tambour ni trompette qu'elle expose dans le poème, qu'elle raconte dans le roman ou analyse dans l'essai l'histoire d'une souffrance concrète, celle d'une femme qui lutte pour affirmer et assumer sa singularité à l'encontre des normes morales et culturelles de son milieu, à l'encontre de la place et du rôle qui lui sont d'emblée dévolus dans la société traditionnelle et même moderne. La pensée et le désir de connaissance sont toujours le fer de lance de cette lutte. En surgit de traits en traits le portrait universel des existences brimées et des victoires conquises de haute lutte par les rebelles.

Comme on dit des grands écrivains, France Théoret a une voix. France Théoret **est** une voix.

Je terminais ma présentation de la candidature de France Théoret en ces termes précis :

C'est parce que je ne peux imaginer la littérature québécoise sans l'œuvre de France Théoret que je crois à l'importance de sa reconnaissance. Or, il n'y a pas, au Québec, de plus haute distinction littéraire que celle du Prix Athanase-David.

Je pense que de le décerner à l'œuvre de France Théoret serait dans le même mouvement honorer la culture québécoise.

Avec l'expression anticipée de ma gratitude,

Andrée Ferretti, romancière et essayiste.

Denis Monière*

GOUVERNER UNE PROVINCE NE CRÉERA JAMAIS LES CONDITIONS GAGNANTES

Les raisons qui nous ont incités à créer un parti voué résolument à réaliser l'indépendance du Québec n'ont pas changé depuis l'élection du 4 septembre dernier. Nous avons fondé Option nationale parce que tous les autres partis enferment les Québécois dans une logique provincialiste et que nous voulions inscrire notre action dans une véritable logique nationale c'est-à-dire militer pour la création d'une nation souveraine.

Depuis 40 ans, le Parti québécois a détourné le mouvement indépendantiste de sa finalité en préconisant la stratégie du bon gouvernement. Son action s'est inscrite dans les limites du cadre constitutionnel canadien. On s'est acharné à convaincre les électeurs qu'il fallait prendre le pouvoir pour faire adopter des réformes devant améliorer les conditions de vie économique et sociale des Québécois. On a dissocié l'exercice du pouvoir de l'accession à l'indépendance en réservant cet enjeu pour un éventuel référendum lorsque les conditions seraient favorables.

Ce raisonnement certes utile pour attirer des électeurs non souverainistes et prendre le pouvoir a eu des effets toxiques sur le développement de la conscience indépendantiste, celle-ci ayant tendance à s'atrophier avec le temps parce cette

* Président de la commission politique d'Option nationale

stratégie excluait la promotion active du projet souverainiste. Comme l'enjeu de l'élection ne portait pas sur le statut politique du Québec, une fois élu le parti ne pouvait pas utiliser les ressources de l'État pour faire avancer la cause dans la mesure où le mandat demandé aux électeurs excluait cette possibilité. Cette stratégie avait aussi des effets délétères sur la militance puisque le parti une fois au pouvoir ses militants devaient se taire pour ne pas nuire au gouvernement. Parler d'indépendance devenait alors un obstacle à la réélection du parti.

Cette logique avait aussi pour effet de marginaliser dans l'esprit des Québécois le projet d'indépendance qui n'était pas valorisé pour lui-même, mais qui était subordonné à la réalisation d'un projet de société. Dès lors, les porte-parole du Parti québécois et les militants passaient plus de temps à débattre d'enjeux économiques, sociaux et linguistiques que de l'enjeu national lui-même. On s'évertuait à régler tous les problèmes de la société avant de faire l'indépendance comme si le fait de ne pas être souverain n'avait pas d'importance ou de conséquence et qu'on pouvait s'en accommoder. Paradoxalement, plus l'action gouvernementale du PQ était efficace dans un cadre provincial, moins il était justifié de faire l'indépendance. Pourquoi sortir du Canada si on pouvait réaliser les aspirations du peuple dans un cadre provincial? Cette stratégie a engendré des incohérences politiques qui ont entravé la prise de conscience souverainiste.

Certes, le sujet est presque tabou dans le mouvement souverainiste, mais le meilleur exemple de cette dérive est l'adoption de la loi 101 qui a fait la fierté des Québécois et qui a facilité leur promotion sociale, mais qui, avec le temps, a été mise en lambeaux par l'État canadien et ses sbires de la Cour suprême. Plus on a cru qu'on pouvait appliquer dans le cadre provincial une législation linguistique efficace

qui devait nous protéger de l'assimilation, plus l'urgence de faire l'indépendance s'est estompée dans l'esprit de nombreux Québécois. Le travail de sape de l'État fédéral n'a pas pour autant galvanisé l'indignation et entraîné une plus forte mobilisation pour l'indépendance. Au contraire. Qu'à cela ne tienne, les leaders du mouvement souverainiste ont continué dans la même voie en préconisant une nouvelle loi 101 toujours dans le cadre étriqué d'une politique provinciale au lieu de faire porter le débat sur la seule solution qui soit efficace : l'accession à l'indépendance. Aux dernières élections, on a rejoué la même partition en reportant le projet de pays aux calendes grecques et en faisant accroire qu'une fois élu on apporterait les correctifs nécessaires. Plus on entretient l'espoir qu'on peut faire des réformes au sein du système actuel, plus on délégitime le projet d'être une nation. L'histoire des quarante dernières années montre clairement qu'il est illusoire de vouloir accéder à l'indépendance en proposant de bien gouverner une province. Les passages au pouvoir du Parti québécois n'ont pas rendu les Québécois plus souverainistes. Cette gouvernance provincialiste les a au contraire rendus plus confus et ambivalents quant à leur statut politique.

L'erreur stratégique fondamentale est de s'imaginer que la bonne gouvernance aura un effet de persuasion, que les Québécois se montreront plus ouverts au changement politique si on leur montre qu'on peut gouverner efficacement, comme si on avait encore à faire la preuve qu'on est capable de se prendre en main collectivement. Il faudrait se montrer meilleurs, plus compétents, plus excellents que les autres pour avoir le droit de se diriger nous-mêmes. En jouant à ce jeu, on se laisse piéger par les illusions d'un pouvoir asservi à une volonté extérieure. On oublie aussi que gouverner implique forcément de mécontenter des segments de l'électorat parce que les ressources étant rares on ne peut faire

plaisir à tout le monde. La leçon qu'il faut tirer de l'histoire des quarante dernières années est que plus on gouverne une province, plus on suscite de l'insatisfaction sans pour autant être capable de faire progresser l'option souverainiste dans l'opinion publique.

Il y a une autre facette à cette mystification ou à cette erreur stratégique qui fut encore plus manifeste dans la dernière mouture de la rhétorique péquiste incarnée par le concept de gouvernance souverainiste. Au lieu de faire la bataille de l'indépendance, on propose aux Québécois de rapatrier des pouvoirs à la pièce. Élisons un gouvernement péquiste afin de relancer le processus de réforme du fédéralisme. On a proposé de rapatrier la gestion de l'assurance-emploi ou encore de rapatrier les pouvoirs fiscaux. Si le Canada dit oui, on renforcera les capacités financières de l'État québécois et on aura réglé la question du déséquilibre fiscal. Si le Canada dit non, on aura démontré l'incapacité de réformer le fédéralisme dans une perspective asymétrique et ainsi les Québécois seront convaincus qu'il n'y a pas d'autres solutions que l'indépendance. On en revient presque à la logique de l'égalité ou l'indépendance de Daniel Johnson ou à celle du couteau sur la gorge inspirée par Léon Dion à Robert Bourassa dans les années quatre-vingt. À ce jeu on pourra tourner en rond encore pendant quarante ans.

Ce raisonnement est fondé sur une méconnaissance des interactions politiques dans un système fédéral. Les partis fédéralistes provinciaux pourront toujours contrer les effets des réactions négatives du Canada en prétendant en cas d'échec qu'un gouvernement d'allure souverainiste n'a pas la crédibilité pour convaincre les Canadiens de faire des concessions. On pourra aussi faire valoir qu'il suffit de changer le parti au pouvoir à Ottawa pour débloquer la situation constitutionnelle comme ce fut le cas en 1984. Le

système fédéral a plus de marge de manœuvre pour gérer les impacts de ses décisions négatives, car il peut jouer sur l'éternel espoir du changement et compter sur l'appui de plusieurs partis fédéralistes sur la scène québécoise.

Mais le caractère le plus pernicieux de cette stratégie est de laisser faire la pédagogie de l'indépendance par le Canada en s'imaginant qu'on fera naître un pays en réaction aux refus du Canada. On raisonne comme s'il fallait faire l'indépendance en désespoir de cause, comme solution de dernier recours et non pas comme la meilleure solution aux problèmes du Québec. Le rejet par les autres peut soulever l'indignation, mais ce sentiment sera éphémère et insuffisant pour créer une volonté forte de devenir une nation. Il faut sortir de ce paradigme débilisant afin de bâtir une adhésion au projet de nation qui repose sur des raisons positives et créatives. Il faut offrir une alternative politique qui explique aux Québécois ce qu'il serait possible de faire dans un Québec indépendant. Voilà la raison d'être d'Option nationale et voilà pourquoi notre parti doit continuer son combat. □

Simon Couillard*

UNE APPROCHE CONSTITUTIONNELLE

Le conflit ne serait rien d'autre que l'état moral de la différence ; chaque fois qu'il n'est pas tactique, on peut pointer en lui le manque-à-jouir, l'échec d'une perversion qui s'aplatit sous son propre code et ne sait plus s'inventer : le conflit est toujours codé, l'agression n'est que le plus éculé des langages.

- Roland Barthes

Jean-François Lisée dit souvent que le facteur principal pour évaluer les progrès de l'idée souverainiste au Québec est l'identification des citoyens québécois à la nation québécoise. Nous aimerions préciser cette thèse. Peut-être que le plus simple serait de commencer avec une explication anthropologique, depuis le début.

Nous savons que la politique met en scène une gamme d'opinions diverses et contradictoires. Or la contradiction, même celle qui nous semble la plus insoluble, exige un arrière-plan sur lequel les adversaires s'entendent apriori, au minimum partagent-ils certaines significations et références, un langage, des marqueurs de relations et autres opérateurs logiques, etc. En somme, on peut dire que toute divergence d'opinions procède d'une entente préalable.

* Professeur de philosophie, cégep de Drummondville.

D'autre part, on constate chez tous les individus quels qu'ils soient la même propension naturelle à la morale, c'est-à-dire que toute personne humaine tend à juger les choses, ou une certaine catégorie de phénomènes, en fonction de critères normatifs universels : bien, mal, noble, vil, digne, indigne, juste, injuste... C'est sur le plan de sa réalisation, c'est-à-dire de sa mise en pratique, que la morale assume diverses variantes et expressions. Autrement dit, les concepts moraux sont les mêmes pour les différentes sociétés, mais les contenus ne le sont pas.

On mentionne souvent en accord avec la sociologie positiviste, la psychanalyse freudienne et l'anthropologie depuis Malinowski, certaines règles pratiques qui transcendent les sociétés humaines : la prohibition de l'inceste et l'interdiction des homicides gratuits, par exemple. On cherche depuis les débuts de la modernité¹ un fondement ultime, *Letztbegründung* pour reprendre le mot de Karl Otto Apel, à la raison morale auquel les individus seraient contraints par l'évidence de se soumettre. La nécessaire soumission, c'est le principal problème de la sphère normative, parce que la norme, par définition, est de l'ordre du devoir-être plutôt que de l'être. L'idée est de trouver un argument imparable, formulé par et pour la raison, duquel serait déduit une série de règles élaborées au fondement de la sociabilité parfaite. En ce sens, la dissension morale pourrait être, comme le pensaient déjà Socrate, Platon et Aristote, une simple faute d'appréciation logique.

Un autre problème veut que ces règles élémentaires identifiées par les sciences humaines ne posent pas problème. En

¹ Relisons Blaise Pascal : « Il n'y a qu'un point indivisible qui soit le véritable lieu. Les autres sont trop près, trop loin, trop haut ou trop bas. La perspective l'assigne dans l'art de la peinture, mais dans la vérité et dans la morale qui l'assignera ? » (Pensées, XXV, *Faiblesse de l'homme*)

effet, nulle personne sensée ne remet en question le principe de l'interdiction légale de l'inceste ou du meurtre. Sur le plan intellectuel, on s'en remet à une formule pragmatique : rien ne justifie qu'il soit intéressant d'en parler. Si on veut concevoir une entente éthique d'intérêt, il faut trouver une règle universelle qui a une portée morale et politique qui la fait entrer dans la catégorie du devoir-être-qui-n'est-pas-toujours, ou qui-n'est-pas-encore. Évidemment, on s'en tient pour l'instant à l'entente originaire et universelle. Une autre dimension de l'enquête devrait s'attarder aux conventions historiques. Nous y viendrons.

Pour l'instant, nous pourrions dire, avec la prudence nécessaire, que les humains disposent d'une loi de cette nature, qui sollicite autant la pensée que l'observation : la règle d'or. Cette dernière est au cœur des grandes traditions spirituelles de l'humanité. Elle dicte, pour l'essentiel, de ne pas faire aux autres ce qu'on ne veut pas que l'on nous fasse, ou sous sa forme positive, de faire aux autres ce que l'on souhaiterait pour soi-même. Malgré les contenus possibles de ce qu'on veut et ne veut pas, demeure une injonction de réciprocité dont l'évidence est patente, tout en demeurant problématique pour la réflexion.

Cette évidence suppose une conception préalable d'identité, d'essence ou de destin, entre les individus. C'est vrai pour Créon et Antigone, et ce l'est aussi pour Louis XIV et le moindre paysan français de l'époque, du moins est-ce ainsi que le Roi-Soleil justifie son « métier ». Les Modernes ont poussé la pensée un peu plus loin, tâchant de faire la preuve de l'égalité naturelle des êtres humains. Ce dernier principe est au fondement des démocraties modernes et on le retrouve dans les grands textes séculiers de la tradition, dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et sous la plume de Thomas Jefferson, dans la Déclaration

du 4 juillet 1776. De tout temps, il n'est pas de politique possible sans la possibilité morale de l'échange réciproque.

Avant l'avènement des révolutions nationales et démocratiques en Occident, la première forme de vie politique (en Grèce) aura découlé d'une semblable consigne d'égalité, l'*isonomia*. Et lorsque réapparaît en Occident le politique sous sa forme embryonnaire, à travers la société civile, la franc-maçonnerie au premier chef², c'est toujours l'impératif moral de la réciprocité qu'on oppose aux « mystères de l'État », à la société d'ordre et de privilèges, avant d'en faire la Loi politique et « naturelle ».

Depuis l'Antiquité, la réciprocité politique demeure une énigme, sinon l'objet d'une lutte continuelle quant à son contenu. C'est qu'elle est en continuité avec le phénomène moral originaire. Les concepts juridiques et la loi qui réalisent l'injonction formelle de réciprocité ont historiquement engendré des définitions toujours plus précises de ce qui constitue le sujet de la réciprocité et ses droits. Propriétaire, homme, homme et femme, noir et blanc, enfant... Quelques raisons pourraient expliquer ce cheminement.

D'abord, le changement est attribuable à une imperfection constitutive du langage. On touche ici à l'ironie tragique de la réflexion : la réalité échappe à son dédoublement ; c'est le langage que le langage interroge. Ainsi, quand on accepte par principe que « tous les êtres humains sont égaux », il s'ensuit logiquement que tous les êtres humains sont égaux. Une fois qu'on décrète une loi et ses principes immuables, les revendications veillent tactiquement à élargir l'extension des cas couverts par cette loi en utilisant son langage. Ceci a pour corollaire le changement dans la signification révélée et l'usage des mots.

² Cf. Jean-Christian Petitfils, *Louis XVI, vol. I, 1754-1786*, Paris, Perrin, 2005, p. 167 à 180.

Une deuxième explication pourrait être de type historiciste ou évolutionniste³. Disons déjà que les contextes intérieur et international des communautés déjà constituées ont exigé des compromis pour sécuriser l'autorité civile, pour assurer la continuité sous l'égide de l'État. Plus simplement, les revendications de justice ont pu faire partie de compromis d'intérêts, d'arsenaux tactiques de politiciens, elles étaient aussi le fait de croyances religieuses et philosophiques, de l'ennui, etc. Un chaos d'explications potentielles confronte la méthode réductionniste quand vient le temps d'étudier le « progrès » du droit. C'est pourquoi les différentes interprétations de l'évolution politique renvoient toutes à des structures ou des événements déterminants « en définitive ».

On pourrait évoquer d'autres raisons, religieuse par exemple, sur la nature du Verbe, ou plaider leur absence. Il nous apparaît néanmoins plus profitable d'interpréter certaines relations de manière à ouvrir un champ d'actions possibles, de soumettre un modèle à la discussion. Avant d'en évoquer les grandes lignes, il importe de revenir aux Modernes, ou plutôt, sur ce qui les distingue ou les rapproche des Anciens quant à leur conception respective de la réciprocité. Peut-être ainsi pourra-t-on avoir une vue plus claire de ce qui demeure vrai d'une société à l'autre, malgré la distance historique.

Pour les premiers, la nation remplace la cité (*polis*) en tant que principe d'unité politique. Le sujet politique, le citoyen (*politeis*), est conçu comme le titulaire de droits civiques égaux, dits sacrés ou universels. Il y a là une première différence entre le monde classique et le monde moderne : chez les Grecs, cette justification transcendante des droits

³ On pourra se référer à différents ouvrages, notamment ALEXANDER, R. (1987). *The biology of moral systems*, Aldine de Gruyter : New York, 301 pages.

politiques n'existe pas⁴. On pourrait dire que l'autorité civile a pour eux davantage d'autorité. Néanmoins, l'égalité (isonomia), qui fut au cœur des réformes de Clisthène, 500 ans avant J.-C., élargissait la participation publique tout en instaurait une idée qui, comme rarement, précédait les choses. À l'époque moderne, le principe d'isonomie se voit consacré dans le premier article de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen et dans le préambule de la Déclaration d'indépendance des États-Unis.

Cette façon d'encadrer l'ordre légal dans des textes solennels est un fait typique de la Modernité⁵. Comme le notait Hans Morgenthau dans *Scientific Man vs. Power Politics*, c'est la conception du monde de la classe moyenne qui l'exigeait, une conception fondée sur le mérite et le travail. Avec l'urbanisation et l'essor du commerce au XVII^e siècle, se consolide un groupe intermédiaire de citoyens duquel seront issus la plupart des réformateurs politiques de la modernité. Le rationalisme (Descartes) et le libéralisme (Hobbes) naissants dicteront leur programme. Ce qu'ils veulent, c'est réaménager tout le cosmos politique : passer du Roi (soleil), comme centre gravitationnel de l'État, à la règle de droit ; d'un système de privilèges obscurs à un système cohérent de droits positifs, naturels et réciproques. Et comme la Loi naturelle aura été bafouée par l'élite et ses usurpations passées, on doit trouver le moyen de la rendre contraignante

4 Certains noteront que l'*Antigone* de Sophocle ou le mythe de Protagoras constituent des arguments en faveur de la thèse inverse. Peut-être nous entendrons-nous à tout le moins pour dire que ces textes closent l'époque classique.

5 Ici également, on évoquera les chartes du Moyen Âge, depuis la Charte de couronnement jusqu'à la Magna Carta. Plusieurs auteurs font d'ailleurs remonter la modernité au tournant du haut et du bas Moyen Âge. À cette dernière époque cependant, l'existence « nationale » était en lien direct avec la possession d'un roi, et le cadre légal cédait devant la volonté divine qui consacrait les victorieux, d'une part, et la symbolique issue des écritures saintes, d'autre part. Cf. VOEGELIN, E. (1984), *History of Political Ideas, Vol. II : The Middle Ages to Aquinas*, University of Missouri Press: Colombia, p. 46-59.

dans la réalité. Pour Morgenthau, la première institution fondamentale du libéralisme classique, la Constitution écrite, adjoint justement à l'ordre naturel la puissance de l'État et de la société dans cette optique. Elle enveloppe la société rationnelle d'une armure de caution judiciaire.

À notre époque, l'égalité universelle demeure garantie par les différentes constitutions nationales. Un paradoxe maintes fois exploité, apparent, mais non insoluble, réside dans le fait que l'universel suppose la différence nationale. C'est la confrontation entre l'idée et la réalité sociale qui révèle ce paradoxe. La nation, dans son acception moderne, et le texte qui la défend et la consacre forment justement ce compromis politique entre la loi idéale et la réalité possible, entre la république parfaite et la nature humaine. Aussi doit-on reconnaître que le «citoyen du monde» (*cosmo-politeis*) n'est pas et n'a jamais été un sujet politique. C'est au mieux une utopie.

Il y a la nation, il y a les nations. L'égalité universelle a une dimension première, entre les individus à l'intérieur de la nation, et sur son bord externe, sur le plan international, une seconde. D'emblée, l'Ancien comme le Moderne conçoivent qu'il n'est pas d'égalité intérieure sans liberté extérieure. Encore aujourd'hui, les expériences désastreuses d'Irak et d'Afghanistan prouvent, par la négative, la valeur du droit à l'autodétermination. Peut-être est-il là, le compromis égalitaire devant le monde. Au sein des nations, l'universalité est déjà un travail précaire. Ce qui le rend néanmoins possible, c'est un sentiment d'identité, une fraternité constamment réactualisée par l'accès à des réseaux et à un espace public/politique constitué.

J'en reviens à la perspicacité de M. Lisée. Si un citoyen québécois reconnaît que les Québécois forment un peuple, une réflexion politique ordonnée par sa condition de possibilité

pourrait bien l'amener à conclure qu'il faut faire des Québécois un peuple libre, un peuple qui n'est pas entravé dans son cheminement vers l'universel. Le Québec forme-t-il une nation au même titre que les autres ? Qu'on lui offre le bord interne nécessaire à une vie politique entière. C'est bien ce manque qui rend intelligible la faillite de l'approche fédéraliste.

Cinq principes en bref

Le politique trouve sa condition de possibilité dans le phénomène moral de la réciprocité.

La visée politique prioritaire d'une communauté devrait être d'assurer sa condition de possibilité, et seule une nation libre est en mesure de le faire à notre époque.

La réciprocité implique une certaine dissolution des disparités à l'intérieur d'un espace politique constitué, capable de l'aménager pratiquement.

Comme l'idée nationale, c'est-à-dire la dualité politique État-nation/relation internationales, obtient son équilibre en fonction d'un idéal concomitant de réciprocité, le rôle d'une politique responsable est de tendre vers l'universel, d'abord au niveau préalable et constitutif de la nation, et ensuite au niveau externe avec les autres communautés constituées.

Le principe d'autodétermination des peuples est au cœur d'une conception juste des relations internationales. □

Christian Gagnon*

Commémoration

**LA TÊTE COUPÉE DE
JOHN A. MACDONALD**

Stephen Harper aime bien les anniversaires, mais il a ses préférences. Cela tombe bien puisqu'un gouvernement majoritaire a tout le loisir de choisir. Tout au long de l'année 2012, les conservateurs se sont franchement payé la traite en nous faisant à la fois le coup du jubilé de diamant d'Elizabeth II et celui du bicentenaire de la guerre de 1812. Ils ont grossièrement instrumentalisés ces deux commémorations pour saturer les Canadiens – et particulièrement les Québécois – de propagande d'unité nationale et de monarchisme britannique. Très cohérente, la campagne publicitaire fédérale à la télévision disait: «Il y a 200 ans, les États-Unis nous ont envahis. Mais nous avons défendu notre territoire, [anglophones, francophones et autochtones] côte à côte, et gagné la lutte pour le Canada.» Or puisque cette guerre opposa l'Angleterre aux États-Unis d'Amérique, indépendants depuis un quart de siècle, et que le Canada n'existera que 55 ans plus tard, qui donc ce «nous» désigne-t-il? Nous, les loyaux sujets de Sa Majesté, bien sûr.

En effet, le 12 juin dernier, en inaugurant à Ottawa l'exposition sur la guerre de 1812, le ministre du Patrimoine canadien James Moore a déclaré, «Sans 1812, il n'y a pas 1867. Sans 1867, il n'y a pas les lois, les engagements, les approches, les sensibilités envers les francophones du

* Vice-président de la Ligue d'action nationale.

Canada.» À de multiples reprises dont le 19 mars dernier, M. Moore a soutenu qu'«en demeurant sous la couronne, la diversité linguistique et ethnique du pays a été préservée.» Pourtant, la réalité historique de ce pays démontre l'absolu contraire de ces mensongères affirmations. M. Moore n'est pas sans savoir que le roi ou la reine d'Angleterre est aussi chef de l'Église anglicane, comme le pape est celui de l'Église catholique. Or, c'est au nom de cette couronne britannique et d'une haine ouvertement exprimée à l'égard des «papistes» que, de la Nouvelle-Écosse dès 1864 à l'Ontario à partir de 1912, toutes les provinces anglophones ont interdit les écoles catholiques françaises. Mais l'opposition officielle néo-démocrate aux Communes – incluant ses 58 députés québécois – et le Parti libéral du Canada ont surtout critiqué que les coûts de l'opération, insistant peu sur son révisionnisme historique. Mort de rire, Stephen Harper a déjà signifié son intention de récidiver, pas plus tard qu'en 2015, avec les 200 ans du premier détenteur du titre de premier ministre du Canada, un conservateur: John Alexander Macdonald.

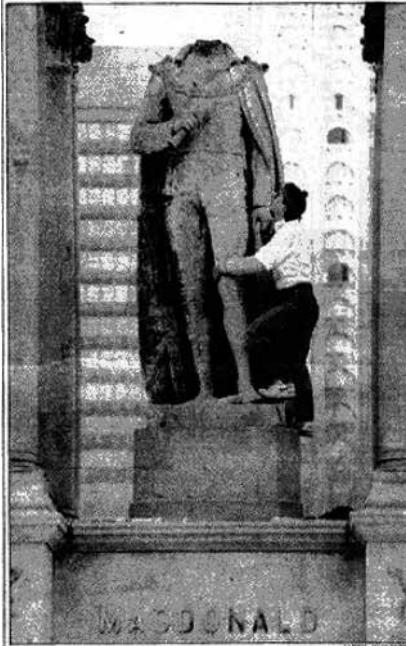
Puisqu'on aurait tort de minimiser l'influence de telles campagnes sur la perception d'eux-mêmes qu'en tirent les Québécois, voilà qui donne envie de rappeler au bon peuple un 20^e anniversaire que le Parti conservateur ne retiendra pas ce mois-ci. Cela se passe le 16 novembre 1992. Le Canada tout entier est ébranlé par le naufrage spectaculaire du mal nommé «accord» de Charlottetown. Lors du référendum pancanadien tenu trois semaines plus tôt, les Québécois ont rejeté à 57 % une offre jugée inférieure aux conditions minimales énoncées en 1987 par fédéraliste Robert Bourassa lui-même. À l'extrême opposé, le Canada anglais a défait dans les mêmes proportions la proposition constitutionnelle du gouvernement Mulroney faisant à ses yeux trop de concessions au Québec. La Sûreté du Québec poursuit l'enquête demandée par le ministre des Affaires

intergouvernementales canadiennes, Gil Rémillard, afin de mettre le grappin sur la personne responsable de la fuite au magazine *L'Actualité*, en pleine campagne référendaire, de documents internes critiquant l'accord de Charlottetown. La police est aussi chargée de savoir qui a intercepté la conversation par téléphone cellulaire analogique entre les conseillers constitutionnels Diane Wilhelmy et André Tremblay. Les commentaires lapidaires qu'elle contenait, dont le légendaire «on s'est écrasé, c'est tout», ont plombé la campagne du OUI avant même qu'elle ne décolle. Des agents de police sont venus interroger le leader parlementaire péquiste Guy Chevrette, ainsi que son collègue Jacques Brassard, critique de l'Opposition officielle en matières constitutionnelles. L'antagonisme Québec-Canada est à son apogée et les milieux fédéralistes québécois baignent dans une profonde morosité. Secouée par l'appui inégalé que recueille conséquemment la souveraineté du Québec dans les sondages, la communauté anglophone de «la belle province» est donc déjà à fleur de peau lorsqu'en se levant ce matin-là, elle apprend qu'un attentat – voire une «attaque¹» – fort symbolique vient d'être perpétré.

À la faveur de l'obscurité et dès les premières heures de ce 16 novembre, jour du 107^e anniversaire de la pendaison de Louis Riel, des individus ont décapité la statue de Macdonald à la Place du Canada, lui sciant soigneusement la tête. Sur le plan strictement technique, l'affaire tient de l'exploit. Comment ces aventuriers s'y sont-ils pris pour couper l'épaisse et inaccessible paroi métallique? Avec une bruyante rectifieuse alimentée par une non moins bruyante génératrice, projetant dans la nuit de longues et éblouissantes étincelles? Avec une fastidieuse et épuisante scie manuelle, alors que le cou de Sir John se trouve à 8 m du

1 *The Montreal Gazette*, 17 novembre 1992, p. 1 (ci-contre).

Sir John A.'s statue attacked



GARRETT, ALLEN MONTREAL

Pro-unity group member Philip McMaster said vandals who defaced the statue are cowardly.

Vandal leaves 'FLQ' in spray paint

Police say they have few leads on who decapitated a statue of Sir John A. Macdonald at downtown Place du Canada yesterday morning.

The statue's base was spray-painted with graffiti reading "FLQ," a reference to the Front de libération du Québec terrorist group, which kidnapped a British diplomat and murdered a provincial cabinet minister in 1970.

"A man telephoned CIMS radio station at around 6 a.m. and told them he had just cut the head off of the statue with a saw," said Constable Marcel Allard of the Montreal Urban Community police.

Later in the day, someone sent a fax to news media claiming responsibility for the vandalism. The fax said the event was timed to coincide with the anniversary of the hanging of Louis Riel on Nov. 16, 1985.

The statue was unveiled June 6, 1895, four years after Macdonald's death.

Philip McMaster, a spokesman for It's Cool to be Canadian, a pro-unity action group, visited the site yesterday and issued a statement blaming the vandals as "insignificant, ignorant and cowardly."



GARRETT, ALLEN MONTREAL

In 1990, Macdonald's statue was hit by spray-painting vandals.

En une de la *Montreal Gazette* le 17 novembre 1992.

sol? Que même ayant rejoint Macdonald au précaire sommet de son socle, un homme de grande taille au bras tendu vers le ciel est encore bien loin de la cible? Tout cela sans se faire prendre, en plein centre-ville de Montréal, sur le très à découvert et passant boulevard René-Lévesque? Même en pleine nuit, une telle témérité frise l'inconscience. Avant de prendre la poudre d'escampette avec la lourde tête de bronze de quelque 65 kg, les auteurs du coup ont peint à la bombe aérosol les lettres FLQ sur les quatre faces du socle de pierre du monument (ce dont on se serait bien passé). À 6 h environ, la station CJMS reçoit l'appel d'un homme affirmant qu'il vient de couper à la scie la tête de Macdonald. Vers 7 h 30, plusieurs médias reçoivent par télécopieur un communiqué signé «FLQ cellule Gabriel-Dumont», du nom du fidèle bras droit de Louis Riel et meneur des troupes armées des Métis lors des soulèvements de 1870 et 1885. Le communiqué revendique la décapitation de la statue de Macdonald pour souligner l'anniversaire de la pendaison de Riel, le 16 novembre 1885 à Régina, et ajoute qu'en tranchant la tête de la statue, c'est l'oppression nationale des peuples québécois et autochtones qui disparaît. La tête en question n'a jamais été retrouvée.

La Presse du 17 novembre avance que «c'est à partir de cet anniversaire que les enquêteurs du service de police de la Communauté urbaine de Montréal vont sans doute commencer leur enquête²». Voilà un bien maigre indice. Mais une dépêche de *La Presse canadienne* rapporte que «le communiqué a été transmis par un appareil "touch-fax" qui n'est disponible qu'à 15 endroits à Montréal³». Et vingt ans plus tard, malgré cette bonne piste, personne n'a été mis en accusation. S'il devait être considéré par le procureur

2 *La Presse*, 17 novembre 1992, page 3.

3 *La Presse canadienne*, 17 novembre 1992.

de la Couronne comme une simple infraction sommaire relevant de la Cour municipale, l'acte serait prescrit six mois après les faits, soit depuis la mi-mai 1993. Les responsables pourraient donc aujourd'hui s'en vanter impunément. Mais s'il était jugé être un acte criminel, le geste serait imprescriptible et passible d'une peine d'emprisonnement. Des suspects ont-ils au moins été interrogés ? Les deux policiers chargés de l'enquête à l'époque étaient les lieutenants-détectives Jacques Paul-Hus et Michel Fréchette. Retracer à son domicile par l'auteur de ces lignes, Michel Fréchette, retraité de la police de la CUM depuis onze ans, explique que dans ce dossier, son collègue Jacques Paul-Hus (décédé en 2004) et lui avait été chargés d'enquête et non enquêteurs. Ils distribuaient les tâches mais ne prenaient pas connaissance de tous les éléments d'enquête, ce pourquoi M. Fréchette n'a pas su si des suspects sérieux avaient été identifiés.

En ce 16 novembre 1992, loin d'être porté vers l'introspection qu'aurait pu lui inspirer la triste fin de Riel sur le gibet, le représentant du groupe anglophone « C'est cool d'être canadien » penche davantage vers la colère contre les « vandales » ainsi que les vœux pieux. Qualifiant les auteurs d'« *insignificant, ignorant and cowardly* »⁴, Philip McMaster ajoute que « Quels que soient les bozos qui ont mis la tête de Sir John A. Macdonald sur leurs caisses de bière, nous avons foi en la justice et nous souhaitons qu'ils se réveillent et se joignent à nous dans un nouveau Canada. »⁵ *The Gazette* et le *Globe and Mail* font leur première page avec la nouvelle, publiant une grande photo du jeune militant pro-unité McMaster escaladant le monument pour inspecter la plaie du premier premier ministre du Canada. À l'est, le *Halifax Daily News* publie aussi une inquiétante photo montrant des

⁴ *The Montreal Gazette*, 17 novembre 1992, page 1.

⁵ *La Presse*, 17 novembre 1992, page A3.

policiers au pied du monument portant la présumée trace peinte du Front de libération du Québec⁶. Dans l'Ouest natal de Louis Riel, le *Winnipeg Free Press* titre un dramatique «FLQ cell claims credit⁷». Les lignes ouvertes des stations de radio anglophones de Montréal se déchaînent, manifestant avec virulence leur indignation.

À l'entrée d'une réunion préparatoire du caucus péquiste, Jacques Parizeau est assailli par les journalistes qui le pressent de commenter l'événement. En homme cultivé connaissant bien le rôle funeste que joua Macdonald dans le triste sort du peuple métis en général et de Louis Riel en particulier, le chef péquiste qualifie d'emblée l'affaire de «travail bien fait» étant l'œuvre de gens ayant «une certaine expertise». Ce choix de mots fera pousser les hauts cris aux animateurs de radio anglophones de Montréal. Mais le chef péquiste doute que ce soit l'œuvre d'un supposé néo-FLQ. «Je ne peux donner une signification à l'événement tant que je ne sais pas qui a fait le coup. [...] La tête reviendra sûrement. Je suis prêt à parier... d'ici peu de temps. Elle reviendra une fois que l'opération politique qui est en cours sera terminée», dit le chef souverainiste, soulignant qu'il n'affirme rien, mais qu'il «laisse entendre». «Depuis 20 ans, on a appris à relativiser les choses dans ce domaine-là», ajoute celui qui a vécu la commission Keable de 1977-81 révélant les activités criminelles de la GRC au Québec destinées à être ensuite imputées au FLQ. «C'était signé FLQ», insiste un journaliste. «Je ne sais pas. Qu'est-ce que vous en savez? N'importe qui peut se servir d'un aérosol. Même si cela endommage la couche d'ozone», réplique un Parizeau tout sourire.

6 *The Halifax Daily News*, 17 novembre 1992, page 49.

7 *The Winnipeg Free Press*, 17 novembre 1992, page A4.

Le surlendemain de l'audacieux méfait, c'est un *Halifax Daily News* outré qui titre «Parizeau admires vandalism⁸». De son côté, *La Presse* verse dans un zèle fait de contradictions et de déni. «Ce n'est pas que la statue de Sir John A. Macdonald qui a été décapitée, lundi à Montréal. Quelqu'un, quelque part, a également perdu la tête», opine le journal inconditionnellement fédéraliste. Pierre Gravel concède d'abord que «la complexité de l'opération et le contenu du communiqué explicatif appellent un certain nombre de réflexions». Soulignant «le caractère audacieux de la manœuvre et sa connotation historique», l'éditorialiste constate «le caractère volontaire et réfléchi de la démarche». Il enchaîne pourtant en pourfendant «le côté totalement “déconnecté” de la démarche qui témoigne de son caractère marginal». Gravel martèle que «rien n'indique que le climat social actuel au Québec puisse devenir le terreau fertile d'une poussée de fièvre révolutionnaire. Plus encore, il faut en faire une lecture singulièrement tordue pour y voir la détermination d'un peuple disposé à s'engager dans une lutte armée pour accéder à son indépendance politique. Les sondages le prouvent».

En réagissant si fortement, l'éditorialiste a sans doute sous les yeux le fameux communiqué, auquel le grand public n'a pas eu accès. Et on n'imagine pas que les maisons de sondage aient récemment jaugé la population sur la révolution armée. Mais par cette prise de position démesurée, *La Presse* semble tenir mordicus à nier qu'en ces lendemains immédiats du naufrage complet de la longue croisière Meech-Charlottetown, l'unité canadienne vit l'une de ses pires crises du XX^e siècle, tout comme la pendaïson de Louis Riel le fut au XIX^e siècle de John A. Macdonald. En se réjouissant ensuite que «tous les médias [aient] traité cette nouvelle

8 *The Halifax Daily News*, 18 novembre 1992, page 10.

avec la modération qui s'imposait», *La Presse* ne prêche pas par l'exemple, étant le seul quotidien à y consacrer un éditorial. Gravel conclut en souhaitant «qu'à défaut de redonner sa tête à John A. Macdonald», «les auteurs de ce geste absurde [...], eux au moins retrouvent leurs esprits». On se jurerait en pleine stratégie de peur de veille de référendum sur la souveraineté...

Si bien orchestré, cohérent et historiquement synchronisé qu'il ait été, ce méfait pourrait n'en paraître pas moins et rien de plus qu'un gros fait divers. Le retour sur son traitement médiatique, vingt ans en arrière, révèle néanmoins ce qui semble être une réelle nervosité et un net embarras face à la potentielle difficulté d'idéaliser John A. Macdonald, premier ministre fondateur du Canada, jusqu'à en faire le symbole d'unité et de rassemblement *a mari usque ad mare* maintenant souhaité par Stephen Harper pour 2015. Et pour cause. Figure marquante du colonialisme pour bien des Québécois, le monument à Macdonald a été inauguré le 6 juin 1895 par un autre Écossais, John Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen et gouverneur général du Canada, à l'endroit même où furent enterrés les Patriotes pendus à la suite des Rébellions de 1837 et 1838. Mais c'est surtout de son vivant que Macdonald s'est rendu indigne.

Passons rapidement sur l'alcoolisme quasi ostentatoire de l'homme. Macdonald somnait régulièrement dans l'ivrognerie la plus complète, devant public et parfois même au Parlement. Un jour après un grand dîner, incapable de se tenir debout, il prit le bras d'un libéral en lui disant, «Vous ne m'avez jamais encore donné votre voix. Le moment est venu de me soutenir». À une réunion politique où il devait prendre la parole, se levant, il vomit sur l'estrade. Après avoir un peu repris ses esprits, il désigna le libéral qui avait parlé avant lui en disant: «Mesdames et messieurs, par-



L'auberge de Kingston dont le premier ministre Macdonald fit son quartier général



Cette caricature de 1873 montre un Macdonald saoul, sa bouteille dépassant de sa poche de veste.

donnez-moi, mais cet homme me rend malade.» Le député Darcy McGee et lui avaient coutume de boire ensemble jusqu'à l'ébriété la plus absolue. Un jour, Macdonald déclara à ce compagnon de taverne: «Écoutez, ce gouvernement ne peut se payer le luxe de deux ivrognes, alors cessez de boire.» En plein Parlement, le chef libéral George Brown lui reprochant ce qu'il était un euphémisme d'appeler un

manque de tenue, Macdonald riposta que les députés «préférent John Macdonald saoul à George Brown sobre⁹».

Mais c'est bien davantage sur le plan idéologique que ce Macdonald que Stephen Harper veut nous porter aux nues en 2015 est absolument indigeste pour les francophones de tout le Canada. Louis Riel n'est pas encore né lorsqu'en 1840, le jeune Macdonald, 25 ans, devient membre de la loge orangiste de Kingston. Tout au long de sa carrière politique, cette adhésion aux intransigeantes positions anticatholiques et antifrancophones de l'Ordre d'Orange¹⁰ ne le quitteront jamais. Ce sont d'ailleurs des orangistes avant l'heure qui, en 1812, répondirent à l'appel de Lord Thomas Douglas Selkirk et s'installèrent dans la région d'Assiniboine pour établir sur les rives de la rivière Rouge ce qui ne se voulait rien d'autre qu'une colonie de la plus grande pureté anglo-protestante possible. Brillant élève, le jeune Louis Riel sera envoyé à Montréal pour étudier de 1858 à 1866 au Collège Notre-Dame et au Petit Séminaire. Il séjournera ensuite aux États-Unis. À son retour dans l'Ouest en 1868, son village de Saint-Boniface voisine le nouveau village de Fort Garry (future Winnipeg) aux visées expansionnistes brutales sur les terres avoisinantes, pourtant occupées et cultivées depuis plusieurs générations par des Métis, des Canadiens français et des Amérindiens. C'est cette dépossession par la force qui, en 1870, sera à la source de l'insurrection des Métis et aboutira à la création d'une nouvelle province canadienne.

9 Héritage du Canada, Association canadienne des automobilistes et Sélection du Reader's Digest (Canada) Ltée, 1979, p. 249.

10 La Loyal Orange Association of Canada a été fondée en 1830 à Brockville (Ontario). C'est là même que s'est tenue en 1990 une séance publique et très médiatisée de piétinement du drapeau québécois, en opposition à l'instauration de la loi-cadre du gouvernement de David Peterson sur les services en français dans cette province. Vers 1920, le nombre de loges orangistes en activité au Canada a atteint des sommets, au point de constituer la majorité des loges de tout l'Empire britannique.



Louis Riel devient chef des Métis de l'Ouest en 1869 à l'âge de 24 ans.

Souvent encore aujourd'hui, selon qu'on est francophone ou anglophone, le fondateur du Manitoba est Riel ou Macdonald. Bien provisoirement, la Confédération reconnaît les droits des Métis francophones et leur réserve des terres. Pour Macdonald, «ces sang-mêlé impulsifs ont été gâtés par leur émeute, et doivent être maîtrisés par une main forte jusqu'à ce qu'ils soient inondés par un afflux de colons¹¹». Des 12 000 Manitobains d'alors, seulement 1 500 sont des anglo-protestants. Ces derniers et leurs congénères de l'Ontario veulent la tête de Riel, qu'à titre de chef des siens, ils tiennent responsable de l'exécution de l'orangiste Thomas Scott, pour complot contre le gouvernement provisoire de la rivière Rouge. Scott s'était distingué par sa haine acharnée des Métis et sa cruauté sanguinaire. Élu député, Riel ne peut se rendre en Ontario pour y siéger, car il y serait assurément assassiné. Parce que les conclusions d'une commission l'y forcent, Macdonald amnistie Riel en 1875. Le chef métis est cependant maintenu en exil aux États-Unis.

¹¹ Traduit de l'anglais, *Canada and the Metis, 1869-1888*, Donald Sprague, Wilfrid Laurier, Waterloo, University Press, 1986, p. 89.



John Alexander Macdonald

À partir de 1879, les colons orangistes devenus majoritaires font tout pour abolir le français en tant de langue officielle. Riel revient au dans l'Ouest en 1884, à la demande des siens. Mais le gouvernement de l'Ontario a depuis longtemps mis sa tête à prix et Riel est traqué par les chasseurs de prime orangistes. La colonisation anglo-protestante se poursuit intensément. En 1885 à Batoche (en future Saskatchewan), sur la foi de menaces d'arrestation de Riel par des centaines de policiers, les Métis forment une milice. À leur rencontre, policiers et volontaires ontariens ouvrent le feu. Moins nombreux et mal armés, les Métis sont massacrés, leurs maisons saccagées et pillées. Après une courte fuite, Riel se rend. Macdonald profite de cet affrontement pour faire accuser le chef métis de haute trahison envers la Couronne britannique en vertu d'une loi anglaise datant du XIV^e siècle et qui, contrairement à la loi canadienne, a l'avantage de prévoir la peine de mort. Tandis que le Canada anglais et la *Montreal Gazette* jubilent, le Québec est scandalisé. Mais Macdonald déclare que Riel «sera pendu même si tous les chiens du Québec aboient en sa faveur¹²».

12 «He shall hang, though every dog in Quebec bark in his favor.»

Au terme d'un procès considéré aujourd'hui comme un honteux simulacre de justice, Louis Riel fut effectivement pendu le 16 novembre 1885 à Régina. S'ensuivit une répression implacable contre les Métis de l'Ouest. Les gouvernements de Macdonald et de ses successeurs appliquèrent une politique de colonisation très sélective de l'ouest canadien, en y distribuant à des anglo-protestants des terres et des subventions, une manne dont les Québécois en mal de terres à cultiver étaient rigoureusement exclus. De vastes campagnes de recrutement de colons anglo-saxons furent menées en Europe. Dans les années 1920, le prix subventionné du billet de transport entre Londres et Winnipeg est de 22 \$ tandis qu'un Québécois doit payer 43,48 \$ pour son billet de train Montréal-Winnipeg¹³. Durement frappés par la pauvreté, ces derniers choisirent donc l'exil aux États-Unis plutôt que vers l'ouest canadien. Il en résulte que lors du recensement américain de 1980, les 13 millions de personnes qui se sont déclarées d'origine française constituaient le cinquième groupe ethnique aux États-Unis, juste avant les Italiens. L'historien franco-américain Gerard J. Brault indique que «de nombreux Franco-Américains ont également des ancêtres acadiens, mais la vaste majorité est d'origine québécoise. Leur émigration aux États-Unis s'est principalement produite entre 1870 et 1930, culminant dans les années 1880¹⁴».

Il y a donc environ deux fois plus de Québécois aux États-Unis qu'au Québec. Ajoutons-y les 7 millions de francophones au Québec et le million de francophones hors

13 *Canada-Québec – Synthèse historique*, J. Lacoursière, J. Provencher et D. Vaugeois, Éditions du Renouveau pédagogique, 1973, p. 492

14 «Many Franco-Americans also have Acadian ancestors, but an overwhelming majority are descended from Quebecois. Emigration to the United States occurred mainly from 1870 to 1930, peaking in the 1880s.», *The French-Canadian Heritage in New England*, University Press of New England, Hanover, 1986

Québec. Si le Canada avait permis aux Québécois de coloniser l'ouest canadien plutôt que de s'exiler aux États-Unis, on peut donc supposer que 21 millions de Canadiens auraient aujourd'hui le français pour langue maternelle. La population totale canadienne actuelle étant d'environ 32 millions d'habitants, c'est un pays en majorité francophone qu'aurait bien pu être le Canada. En lieu et place, les Manitobains, majoritairement francophones qu'ils étaient lorsqu'ils ont joint la « Confédération », sont aujourd'hui moins de 2 % à parler la langue de Riel à la maison. Notons qu'en 2012, le ministre du Patrimoine canadien et des langues officielles, James Moore, a accordé une subvention de 400 550 dollars pour les célébrations des 200 ans de la colonie de la rivière Rouge. Le 13 septembre dernier, le ministre déclarait par communiqué que « la commémoration du bicentenaire de la colonie de la rivière Rouge de Selkirk n'est qu'un des nombreux anniversaires qui rapprochent les Canadiens en prévision du 150^e anniversaire du Canada qui aura lieu en 2017. » Sans blague...

Le cinéaste Pierre Falardeau n'est malheureusement plus parmi nous pour tourner le film qu'il nous faudrait sur le tragique destin de Louis Riel et la vraie nature de John A. Macdonald. Portée par d'autres porte-parole souverainistes combatifs, une mise en lumière efficace de l'affront que constituent les intentions commémoratives de Stephen Harper pour 2015 aurait néanmoins de quoi ébranler bien des Québécois fédéralistes attachés au pourtant moribond principe des deux peuples fondateurs et au bilinguisme officiel. Mais pour une fois, c'est le sacro-saint multiculturalisme officiel, si cher au Canada anglais, qui pourrait rendre un grand service aux souverainistes québécois. En août dernier, c'est en effet sous cet angle que plusieurs historiens ontariens s'en sont pris à celui dont l'effigie orne nos billets de dix dollars.

L'élément déclencheur de cette controverse a été l'annonce par le ministre des Affaires étrangères John Baird du changement de nom de la Promenade de la rivière Outaouais à Ottawa pour «Promenade Sir John A. Macdonald» (Sir John A. Macdonald Parkway). Le 22 août, l'historien Timothy Stanley¹⁵ réagit à cette décision en publiant simultanément dans l'*Ottawa Citizen*¹⁶ et le *Regina Leader Post* un lapidaire texte intitulé «John A. Macdonald wanted an 'Aryan' Canada¹⁷» (John A. Macdonald voulait un Canada arien). Il y rappelle qu'en 1885, Macdonald déclara à la chambre des Communes que si les Chinois n'étaient pas exclus du Canada, «le caractère arien de l'avenir de l'Amérique britannique serait détruit». C'est en effet dans l'«Electoral Franchise Act» de 1885 que Macdonald intégra le retrait du droit de vote de toute personne «de race mongole ou chinoise» afin de s'assurer «qu'elles n'en viennent à contrôler le vote de cette province [de la Colombie-Britannique] tout entière» et que «leurs représentants chinois» n'imposent à la Chambre des «principes asiatiques», des «immoralités» et des «excentricités [...] odieuses du point de vue de la race arienne et des principes aryens». L'ancien premier ministre déclara qu'à ses yeux, l'immigrant chinois «est un étranger en terre étrangère... il n'a pas d'intérêt en commun avec nous... il n'a pas d'instincts britanniques, de sentiments ou d'aspirations britanniques, et ne devrait donc pas

15 Timothy Stanley est l'auteur de *Contesting White Supremacy: School Segregation, Anti-Racism and the Making of Chinese Canadians* (UBC Press, 2011). L'ouvrage remporta un Clio Award de la Canadian Historical Association.

16 Le matin de sa publication, le chroniqueur Don Macpherson (*Montreal Gazette*) a transmis l'article du *Citizen* du 22 août aux abonnés de son compte Twitter. Lui qui a fait campagne pour le changement de nom de la station de métro Lionel-Groulx sur la bases d'allégations d'antisémitisme du chanoine dans les années 1930 sera-t-il un défenseur ou un détracteur de Macdonald en 2015?

17 Le magazine *Maclean's* du 21 août 2012 fit également écho au point de vue de Tim Stanley, sous le titre «Was John A. Macdonald a white supremacist?».

pouvoir voter». Macdonald lança plus tard que «les races aryennes ne se fusionneront pas sainement aux Africains ou aux Asiatiques» et que «le croisement de ces races, comme le croisement d'un chien et d'un renard, n'est pas réalisable, il ne peut être et ne sera jamais.» L'historien Stanley en déduit que pour Macdonald, le Canada était destiné à être le pays qui réconcilierait une race aryenne pure avec sa gloire passée, et que les Chinois constituaient une menace à cette pureté.

Le lendemain (23 août), l'*Ottawa Citizen* publie la riposte d'un autre historien. Richard Gwyn¹⁸ donne raison à Timothy Stanley d'avoir critiqué sévèrement Macdonald pour le retrait du droit de vote des Sino-Canadiens, Gwyn l'ayant lui-même fait dans la biographie de Macdonald dont il est l'auteur. Mais il reproche à Stanley de pécher par *présentisme* se basant sur les normes d'aujourd'hui pour accuser Macdonald d'avoir été raciste. Richard Gwyn vante Macdonald comme ayant été en avance sur son temps, notamment par son attitude envers les Canadiens français au sujet de qui il déclara : «Traitez-les comme une nation et il se comportent comme le font habituellement les peuples libres : généreusement.» Pourtant, Stanley avait défilé à l'avance l'argument du «présentisme» en soulignant que le deuxième premier ministre du Canada, Alexander Mackenzie, avait rejeté ces mesures anti-immigration chinoise, les qualifiant de «dangereuses et contraires à la loi des nations et aux politiques en vigueur au Canada.» Gwyn s'abstient aussi de parler de la dureté de Macdonald à l'égard des Métis et de son mutisme lorsqu'il aurait pu désavouer les lois provinciales successives abolissant les écoles catholiques françaises. Voilà qui devrait

¹⁸ Richard Gwyn a publié une biographie de Macdonald en deux volumes intitulés *The Man Who Made Us* (Random House Canada, 2007) et *Nation-Maker* (2011). L'ouvrage s'est mérité le Shaughnessy Cohen Price for Political Writing.

pousser Richard Gwyn à constater qu'en cette matière, les bottines n'ont pas suivi les babines, comme le veut l'expression consacrée. Les commentaires de ces deux historiens témoignent bien du peu de cas que fait le *Rest of Canada* du sort des minorités francophones.

Le surlendemain, c'est au tour de Stephen Azzi, professeur associé à l'Université Carleton, de s'en mêler¹⁹ en accusant enfin Macdonald d'avoir affamé les Autochtones et dépossédé les Métis du Manitoba, les poussant à l'insurrection de 1870. «Alors que Laurier prônait la compréhension dans la poursuite des prétendus rebelles, Macdonald n'a affiché aucune compassion. Il voulait les pendre "pour convaincre l'homme rouge que c'est l'homme blanc qui gouverne". Et pendus ils furent. Le chef Métis Louis Riel et huit autochtones montèrent sur l'échafaud», écrit-il en anglais. Azzi contredit également Gwyn sur la prétendue sensibilité de Macdonald à l'égard des Noirs et de la lutte contre l'esclavage.

C'est finalement le Montréalais Pierre-Albert Sévigny²⁰, alors président du «Fonds d'Héritage John A. Macdonald» et présentement journaliste à l'hebdomadaire anglophone partitionniste *The Suburban*, qui rassembla auprès du public les 40 000 \$ pour qu'une nouvelle tête de Macdonald soit coulée et reprenne sa place au sommet de la statue de la Place du Canada. C'est lors d'une nuit bien arrosée de novembre 1992 avec son ami le conseiller municipal et chroniqueur Nick Auf Der Maur que germa l'idée, rapide-

19 «Our unlightened first Prime minister», Stephen Azzi, *The Ottawa Citizen*, 24 août 2012

20 Pierre-Albert Sévigny a été candidat conservateur dans Jeanne-Leber en 2004. Il est le fils de l'ex-ministre progressiste-conservateur Pierre Sévigny (1917-2004) qui, en 1966, fut empêtré dans ce qu'on appela l'affaire Munsinger. Ce premier scandale sexuel canadien d'envergure nationale impliquait l'immigrante Est-Allemande Gerda Munsinger avec qui Sévigny eut une aventure, mais dont eu ne démontra jamais qu'elle ait été une prostituée ou une espionne à la solde du KGB.

ment adoptée et promu par *The Gazette*. Lors de l'inauguration de la nouvelle tête le 13 juin 1994, P.-A. Sévigny se montra très satisfait que le monument John A. Macdonald retrouve sa tête à temps pour la fête du Canada précédant le référendum de 1995. Il ajouta que cent ans après sa mort, «Macdonald reste une source d'inspiration pour ce pays digne de son, et de nos espoirs²¹.» Si l'on n'est pas d'accord, il peut être fort périlleux de décapiter la statue d'un vil personnage. Mais on peut la déboulonner avec des mots. Il y a ample substance dans la vie de John Alexander Macdonald pour y parvenir avant 2015. L'exemple devra venir de haut, minoritaire ou pas. □

21 «Une nouvelle tête pour John A. Macdonald», *La Presse*, 14 juin 1994, p. A3

21 octobre 2012

DÉVOILEMENT DU MONUMENT À LA MÉMOIRE DE LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

Ce monument complète la réhabilitation de nos valeureux ancêtres qu'on a appelés les Patriotes et celle de leur chef charismatique Louis-Joseph Papineau.

Même si on ne parle presque plus d'eux dans nos écoles, sous prétexte de bonne entente, les Québécois sentent qu'on leur cache quelque chose de très important. Car ces gens ont tout risqué pour la cause la plus noble qui soit : la LIBERTÉ de leur peuple. Au moins 300 ont perdu la vie et des milliers ont vu leur maison brûler et ont dû s'exiler.

Ils ont été condamnés par le pouvoir colonial qui les a écrasés militairement ; ils ont été condamnés par les chefs de l'Église qui ne comprenaient rien à leur noble entreprise ; et ils ont été condamnés par la grande majorité de leurs concitoyens pendant un siècle.

Le geste que nous posons aujourd'hui complète leur réhabilitation. Il est vrai qu'en 1840, on a commencé à parler de pardon et la reine Victoria les a pour ainsi dire ramenés à zéro... Mais pendant longtemps on n'a pas voulu reconnaître leurs mérites. L'Ontario et le Canada anglais en sont encore à ce point.

* Membre du Comité du Mémorial Louis-Joseph Papineau

Par contre, au Québec, nos meilleurs historiens ont graduellement réhabilité leur mémoire et plusieurs monuments leur ont été élevés à partir des années 1920. Mais c'était fait par des individus ou des petits groupes.

À ma connaissance, le premier geste officiel de réhabilitation fait par un gouvernement a été la désignation du Chemin des Patriotes le 24 juin 1977 par Jean-Pierre Charbonneau au nom de René Lévesque : cette route que les Patriotes ont beaucoup utilisée, le long du Richelieu. Un deuxième geste a été posé en 1982, quand le même René Lévesque a adopté le décret créant la JOURNÉE annuelle des Patriotes au mois de novembre ici à Saint-Denis. Leurs trois objectifs ont alors été inscrits dans un bronze attaché au Monument central, une plaque volée et malheureusement non restaurée à ce jour.

Par après il y a eu en 1984 la création d'une MAISON destinée à les faire apprécier, la Maison nationale des Patriotes. Celle-ci fut complétée grâce au financement ajouté par Mme Lise Bacon, ministre de Robert Bourassa. Ce même gouvernement libéral a financé à hauteur de 100 000\$ environ les célébrations du 150^e anniversaire en 1987-88.

En 1987, après bien des efforts, un groupe de Saint-Eustache a convaincu Mgr Valois et les évêques du Québec de réhabiliter leur mémoire au plan religieux.

Et en 1994, le député bloquiste Stéphane Bergeron, chanceux comme un bossu, a arraché à la Chambre des Communes la reconnaissance du rôle majeur joué par les Patriotes dans l'implantation de la démocratie au Canada.

Enfin, M. Bernard Landry, en 2002, a créé la Journée nationale, fériée, invitant les Québécois à célébrer partout la mémoire de LEURS Patriotes.

Donc, le gouvernement du Québec, entre 1977 et 2002, l'Église en 1987 et le gouvernement fédéral en 1994, ont tous reconnu les mérites des Patriotes..

Mais il restait une ombre au tableau. Papineau après 1837: n'avait-il pas été qu'un fuyard, un annexionniste, un vieux grincheux? Le geste que nous posons aujourd'hui réhabilite sa mémoire à lui.

D'abord en qualifiant Papineau d'artisan de nos libertés, ce monument souligne qu'entre 1812 et 1837, il a amené ses compatriotes à prendre conscience qu'ils formaient une nation; il les a gardés unis dans un seul grand parti voué à la défense de leurs intérêts contre leur seul véritable ennemi.

Ce geste rappelle aussi que durant son exil, Papineau a fait des recherches qui ont aidé nos premiers historiens à mieux documenter notre histoire. Il nous invite à prendre la mesure de son influence entre 1846 et 1871 : par ses disciples qui ont fondé 23 instituts culturels, il a continué à promouvoir l'instruction et les arts. Par son travail dans la seigneurie de la Petite Nation, il a implanté des francophones en Outaouais, consolidant l'appartenance de cette région au Québec. Et surtout, en pestant contre l'Union, contre les compromis et les compromissions que certains de ses anciens amis patriotes acceptaient, en pestant aussi contre la pseudo-confédération qui se négociait, il a assuré au gouvernement du Québec les compétences qui ont permis de nous développer et qui permettent d'envisager notre pleine liberté!

C'est donc un grand homme, l'artisan de nos libertés, que nous allons admirer désormais à Saint-Denis. Un homme qui nous reçoit au bord du chemin d'eau qu'a toujours été le Richelieu... et qui nous invite à trouver le chemin des Patriotes, celui de la LIBERTÉ !

(Petite confidence : le gendre de Louis-Joseph Papineau, l'artiste Napoléon Bourassa, a formé l'artiste-peintre T.-X. Renaud, lequel a formé à son tour mon propre père, entre autres dans la décoration des églises... D'où mon affection spontanée pour le grand Papineau!)

René Boulanger*

OU LA LIBERTÉ OU LA MORT!

Ce texte de Pierre Falardeau a servi de narration à un film d'une minute réalisé dans le cadre d'un collectif de cinéastes en 1995 pour une œuvre intitulée *1837 secondes pour l'indépendance*. Ce texte pose la question la plus fondamentale du débat québécois sur l'indépendance.

*Ou la liberté, ou la mort
La lutte pour la libération de notre pays n'est pas une lutte
constitutionnelle. C'est une question de vie ou de mort.
Ou rester à jamais une minorité de braillards et mourir
à petit feu comme à Sault-Sainte-Marie, ou devenir un
peuple libre et vivre debout. La lutte pour la liberté et
l'indépendance n'appartient ni à un parti ni à une classe,
mais à l'ensemble du peuple québécois. Chacun, quelles que
soient sa langue, son origine ethnique ou la couleur de sa
peau, est personnellement responsable. Responsable de tout,
responsable de tous. Il y a un prix à payer pour la victoire
ou la défaite. Chacun devra rendre des comptes. Le choix est
simple : ou la liberté ou la mort !*

Pierre Falardeau, 1995

Périodiquement, la lassitude politique amène la classe politique à remettre en cause le combat national. Ce texte de Falardeau répond définitivement au doute. Il nous renvoie

* Écrivain

à la dimension historique, qui pose la question cruciale de notre existence. On ne peut pas aborder la question nationale québécoise sans évoquer l'annexion brutale du peuple québécois à l'Empire britannique lors de l'invasion de 1759. Cette annexion à un empire apparemment dissous s'est en fait métamorphosée en une appartenance à la grande alliance anglo-américaine du fait de notre inféodation au Canada anglais. Dans le triangle Atlantique, « Canada, États-Unis, Royaume-Uni », l'existence du peuple québécois est une réelle menace stratégique à l'intégrité de cette puissance impériale reconstituée. Perçue comme telle sous l'Empire britannique, mais à nouveau sous celle de l'alliance anglo-saxonne où le président Roosevelt envoie une lettre au premier ministre Mackenzie King pour lui suggérer une politique d'assimilation des Canadiens français, la menace canadienne-française puis ensuite québécoise a, depuis l'épisode des patriotes de 1837-38, fait l'objet d'une politique impériale permanente de réduction et d'acculturation du peuple québécois. Le 31 janvier 1839, le haut-commissaire John George Lambton Durham remettait au gouvernement de Londres son célèbre rapport qui sans rejeter la politique d'assimilation comme moyen d'intégration des Canadiens français à l'Empire britannique, la jugeait toutefois inefficace. Durham misera définitivement sur une politique de minorisation. Le territoire de la Nouvelle-France qui avait été morcelé lors de la conquête puis à nouveau lors de la guerre d'indépendance américaine serait à nouveau remembré puisque depuis la colonisation du Haut-Canada par les loyalistes et l'immigration des îles britanniques, Durham croyait qu'avec l'union des deux colonies, la minorisation des Canadiens français ne serait plus qu'une question de décennie. L'œuvre fut achevée lors de l'avènement de la Confédération de 1867 où, avec l'entrée des provinces atlantiques, la minorisation était désormais acquise. Malgré l'autonomie relative de la *Province de Québec*, ce nouvel état inféodé consenti aux

Québécois, la politique de minorisation continuait son œuvre dans les territoires à majorité britannique.

L'interdiction de l'enseignement du français au Nouveau-Brunswick, au Manitoba et en Ontario n'était que la manifestation la plus sinistre d'une politique qui n'avait plus à être promulguée puisque par la simple force des institutions elle allait de soi.

Devenus le sanctuaire des Canadiens français, le Québec et son État ont longtemps été perçus par les nationalistes comme le rempart approprié au processus d'assimilation. Par contre, la minorisation mise en marche dès le lendemain de la conquête n'a jamais présenté autre chose qu'un aspect d'inéluctabilité. Tous les bons chercheurs connaissent cette spirale descendante. En 1760, nous formions en dehors des populations amérindiennes 100 % de la population du territoire canadien. En 1840, nous en formions encore 60 %. En 1867, ça tombe à 40 %. En 1950, 30 %. Au tournant des années 70, moins de 25 % et ça continue, 23 % aujourd'hui. Chaque année qui passe gruge ce chiffre. Sur le plan de la démocratie canadienne, nous n'avons plus aucune prise sur notre vie.

Du côté anglais, rendu à ce stade, le système impérial ne devrait plus se sentir menacé. Et pourtant non ! Les années 60 ont vu apparaître la montée en puissance de l'état québécois. Parallèlement, l'émergence d'un mouvement indépendantiste qui s'empare du pouvoir d'État en 1976 laisse voir que le processus de minorisation ne serait pas suffisant pour contrer la trajectoire *dissociative* du peuple québécois au sein de l'empire. Certes, les Québécois n'ont plus de pouvoir sur l'ancien territoire de la Nouvelle-France devenu la Confédération canadienne, mais ils sont en train d'en construire un nouveau à l'intérieur du sanctuaire qu'est devenu le territoire québécois.

Dès la prise du pouvoir par le Parti québécois, Ottawa, le dépositaire de l'héritage néo-colonial met en place une politique d'harnachement de la nation québécoise. Outre les velléités de résoudre la question par l'intervention armée où octobre 70 n'était qu'une répétition générale, Ottawa met en place une politique de colonisation, mot qu'il faut interpréter dans son sens littéral. Un reportage de Radio-Canada paru au tournant des années 90 nous révèle qu'Ottawa a fait le choix d'implanter du côté québécois de l'Outaouais, toute une série d'édifices fédéraux pour s'emparer du centre-ville de Hull et favoriser en sol québécois le déménagement de fonctionnaires fédéraux qu'on croyait avec raison plus fidèles à l'identité canadienne que la population ouvrière de Hull. L'opération a réussi en très peu de temps, la région de Gatineau est devenue aujourd'hui un bastion libéral quasi indestructible. Parallèlement à ce transfert de population, la nouvelle loi sur les langues officielles qui devait au départ assurer des droits aux francophones hors Québec vise désormais à assurer la défense juridique et le soutien aux institutions de la minorité anglophone au Québec. Par ce tour de passe-passe, la langue de la majorité continentale et canadienne est protégée sur le territoire du Québec et la langue de la minorité française est soudainement attaquée de toutes parts lors d'une guérilla juridique incessante visant à contrer les effets de la loi 101.

Ces mesures ne sont rien en regard d'une politique structurante rarement mise en cause par les politiciens québécois à savoir le déséquilibre du financement des institutions de haut savoir. En effet, le réseau universitaire anglophone reçoit 30 % de l'aide fédérale consentie aux universités du Québec et ce pour une population d'origine britannique qui frise les 8 %. La machine à assimiler s'est remise en marche malgré tous les efforts que Québec peut avoir mis depuis 30 ans pour contrer l'anglicisation.

La réalité en chiffres, c'est que les Québécois de langue maternelle française qui formaient 83,3 % de la population en 1991 en forment aujourd'hui 79 %. Il n'y a pas à se surprendre quand on sait que 60 % des nouveaux arrivants s'intègrent presque obligatoirement à la communauté anglaise. Ce chiffre reflète d'ailleurs le même pourcentage d'étudiants allophones qui choisissent de poursuivre leurs études en anglais même après fréquenté l'école française en conformité avec la loi 101.

Ce que révèle cette analyse de facture historienne, c'est que le sanctuaire québécois subit lui aussi les conséquences du rapport Durham. Désormais, la minorisation déborde le cadre strictement canadien pour devenir un phénomène québécois. À cause de ses institutions, de sa masse et d'une forte conscientisation politique, on ne se dirige pas toutefois vers la louisianisation. Par contre, s'il y a un parallèle à faire c'est avec d'autres nations minoritaires, comme celles des Basques ou des Catalans.

On sait aujourd'hui que dans la Communauté autonome basque, la population d'origine basque ne représente que 70 % de la population. En Catalogne, les Catalans ne représentent plus que 55 % de la population. Bilbao et Barcelone, les capitales économiques de ces deux nations sont des villes pratiquement espagnoles où les langues nationales sont confinées exclusivement au cercle familial. À Montréal, on n'y est pas encore, mais on se dirige vers l'anglicisation à la vitesse grand V. Ce qu'on appelle l'équilibre linguistique montréalais est en fait l'évolution du phénomène de diglossie qui inévitablement doit amener cet équilibre à se rompre un jour ou l'autre en faveur d'une des deux langues. Tous les indices linguistiques actuels montrent que cette diglossie ne pourra disparaître dans l'état actuel des choses qu'en faveur de l'Anglais. Ce qui nous attend, c'est la situation catalane.

Nous serons très bientôt, une population française dont la capitale économique vivra dans une autre langue. À partir d'un certain seuil d'abaissement démographique, mettons autour de 75 %, les Québécois ne pourront probablement plus inscrire leur lutte de libération nationale dans un cadre classique de démocratie représentative.

La théorie du nationalisme civique ne s'applique malheureusement pas dans un cadre issu du monde colonial. En pratique la ségrégation linguistique des institutions montréalaises et le morcellement par territoires linguistiques font en sorte que 20 % de la population québécoise est étrangère à tout débat national. À vrai dire, elle reçoit toute son information de sources anglo-canadiennes ou même simplement américaines et reste étrangère à tous points de vue à la culture québécoise. Cela ressemble énormément à la situation basque où seuls les Basques se risquent à voter pour des partis basques toutes tendances confondues. Pour faire aboutir tout projet national au Québec, il semble évident dans un cadre démocratique que tout effort d'émancipation nationale présuppose d'avoir d'abord gagné la bataille de l'intégration.

La question n'est pas de savoir si le Québec compte trop ou pas assez d'immigrants mais à laquelle des deux communautés linguistiques ils arriveront à s'intégrer. Sur le plan politique, on peut en venir à cette conclusion, s'il est vrai qu'en faisant l'indépendance on sauvera la langue française, il est encore plus vrai que c'est en sauvant la langue française qu'on rend possible l'indépendance.

Dans les faits, la vie démocratique au Québec est liée à la pénétration de la langue et de la culture française dans les foyers de Montréal et de Gatineau. Défendre le français, c'est défendre la démocratie. Les deux questions culturelles et politiques sont dans le contexte québécois éminemment soudées.

Il reste un point très important à aborder. Nul besoin de souligner que tout déclin démographique des francophones est au premier degré favorable au parti libéral du Québec qui n'a d'ailleurs jamais depuis 1972 passé une seule législation ni pris aucune mesure en faveur du français. La politique impériale de minorisation telle que conçue par Lord Durham trouve donc des défenseurs au sein même du monde politique québécois. Défenseurs probablement inconscients d'ailleurs, car le maintien du fait colonial sur l'île de Montréal tient d'ailleurs autant des interventions québécoises que des politiques fédérales.

Le financement outrancier des universités anglophones de même que le développement accéléré du réseau anglophone des cégeps est presque entièrement financé par Jean-Baptiste le Québécois. Que l'Université Concordia loge aujourd'hui dans la maison mère des Sœurs grises et le cégep Dawson dans celle des Dames de la Congrégation est hautement symbolique. Pour sa part, dans les années 1970 le cégep Dawson logeait dans un banal édifice du carré Viger, il est aujourd'hui malgré la dénatalité le seul cégep au Québec qui ait progressé au point de devenir aujourd'hui le plus important cégep québécois. Ceci relève d'une politique uniquement québécoise, comme si nous avions intégré en nous la volonté manifeste de l'Alliance impérialiste anglo-saxonne de nous voir disparaître.

La morale de cette histoire, c'est que malgré tous les dénis politiques, le fait colonial est loin d'être disparu au Québec. Il n'est plus imposé par Londres, mais fait partie des vieilles habitudes des Québécois qui les reprennent à leur compte tout en croyant que maintenir la ségrégation linguistique et même l'oppression linguistique fait partie des exigences du modernisme alors qu'il s'agit d'un processus d'auto-destruction. Et ce comportement est d'autant plus dangereux qu'il semble inconscient.

La morale de cette morale, c'est que la lutte pour l'indépendance n'aboutira pas si elle n'est pas en même temps une lutte anticoloniale interne visant à abolir la ségrégation linguistique et l'oppression linguistique. Il faut savoir toutefois que cette politique n'est plus décidée par Londres, mais appliquée principalement par les Québécois dans un processus d'autocolonisation.

Je reviens maintenant à l'énoncé de Pierre Falardeau. En paraphrasant les révolutionnaires français de 1789 avec la formule : La liberté ou la mort, il pose la question québécoise dans son essence même. Il change la phrase en celle-ci : « Ou la liberté ou la mort. »

La conscience historique ne permet pas de nous tromper. Depuis 1759, la spirale descendante n'a jamais été infléchie dans un autre sens. Choisir l'appartenance au monde anglo-saxon, c'est choisir la disparition proche ou lointaine du peuple québécois. Actuellement le déclin se précipite, mais il pourrait retrouver bientôt son rythme normal de lente décrépitude. Deux choix s'offrent à nous : La médiocrité comme destin national pour un horizon pouvant s'étendre sur quelques siècles encore ou un véritable sursaut dans les quelques mois ou quelques années qui viennent. Il s'agit de profiter de la dernière fenêtre de lancement qui nous reste avant la grande éclipse qui nous guette.

Comme dirait Falardeau, ce n'est pas une lutte constitutionnelle. C'est une lutte entre la vie et la mort. □

Caroline Sarah St-Laurent*

LA NOUVELLE RACE DES SEIGNEURS

À ces gens d'ailleurs venus d'ici.

Cet article traite d'un sujet d'intérêt général sans prétendre l'épuiser ni arriver à des conclusions fermes ou définitives. Son titre provocateur désigne un *homme nouveau*, apparemment supérieur parce que cosmopolite. Personnellement, je n'exclus ni les différences ni les métissages. Le problème survient lorsque l'ouverture sur le monde se résume à l'individualisme, au relativisme et à la consommation à outrance. Peut-être avez-vous déjà croisé nos nouveaux maîtres, ces créatures superficielles, dans un quelconque aéroport, en transit entre deux destinations insignifiantes? Quant à moi, façonnée par le terroir bas-laurentien de la tête à la souche en passant par le cœur, ma basse extraction m'a fait apprécier les vertus incontestables du cadre national en matière d'accessibilité, de protection et, enfin je l'espère, d'ascension sociale. Partisane démodée de la solidarité nationale comme médiation, suis-je d'autant handicapée, inférieure? Comment se fait-il alors que j'ai le sentiment d'être riche d'une culture inscrite dans la durée, de revendiquer un héritage de sens qui ne demande qu'à être partagé? Pourquoi au juste devrions-nous envier les gens sans patrie, prétendument sans classe et valoriser comme un sésame des identités aussi nomades

* Caroline Sarah St-Laurent, historienne, Saint-Donat-de-Rimouski
lauraine@globetrotter.net

qu'enfermées sur elles-mêmes? Sans monde commun, je crains que la folklorisation ne guette la culture québécoise.

La montée d'une sensibilité

Jean-Charles Fortin est l'un des deux principaux auteurs de l'*Histoire du Bas-Saint-Laurent* parue en 1993. Alors chercheur à l'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC devenu INRS-Urbanisation, culture et société), il écrivait dans sa remarquable synthèse que notre région avait peu à espérer de l'immigration internationale, du moins dans un avenir prévisible (p. 609). Il s'agit, toutes époques confondues, d'une des régions parmi les plus catholiques et francophones du Québec. Elle ne compte officiellement aucun unilingue anglais. Il est aussi vrai qu'à cause de la faiblesse structurelle de son économie le Bas-Saint-Laurent est depuis 1860 davantage une terre d'émigration que d'immigration. De ce fait, l'intégration des «enfants de la loi 101» n'a jamais représenté un défi et soulevé les passions autant qu'à Montréal. Si un impressionnant 99,6% des Bas-Laurentiens se déclaraient de confession catholique romaine en 1951 et 98% d'entre eux affirmaient être d'origine ethnique française à la fin du siècle dernier, la régionalisation de l'immigration depuis vingt ans n'est pas parvenue à modifier substantiellement le patrimoine génétique reçu de fondateurs provenant de la Côte-du-Sud, de Québec et de Charlevoix.

Il faudrait pourtant être aveugle et sourd pour ne pas constater l'intérêt débordant que porte aujourd'hui l'ensemble de la société régionale aux enjeux liés à la mondialisation des échanges. Lors de la Tournée de la présidence aux élèves des écoles secondaires Paul-Hubert de Rimouski et Le Mistral de Mont-Joli intitulée «La démocratie, au cœur de nos vies» en mai 2010, la première vice-présidente de l'Assemblée

nationale et députée libérale de La Pinière, madame Fatima Houda-Pepin, reçue des questions touchant non pas au fonctionnement de nos institutions parlementaires, mais concernant plutôt la place du Québec dans le monde, l'immigration et les accommodements raisonnables. Il est plus qu'opportun de se rappeler ici des quelque 230 personnes – le double de ce qui était prévu – qui assistèrent au forum citoyen et les pas moins de 27 individus et groupes qui prennent la parole aux audiences du lendemain à la commission Bouchard-Taylor les 1^{er} et 2 octobre 2007 à l'Hôtel Rimouski et au Centre de congrès. Pareil déploiement ne va pas sans porter ombrage à la Consultation publique sur les conditions de vie des aînés tenue juste après. Certains médias s'étonnent de l'intérêt suscité par les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles au sein d'une population encore homogène, peut-être conformiste.

En fait, il y a depuis longtemps chez nous, comme un peu partout en Occident, un réel désir de se faire «citoyen du monde». La région est reliée au reste du continent depuis la seconde moitié du XIX^e siècle. Les influences extérieures pénétraient naguère par le chemin de fer, le tourisme de villégiature, la franco-américanité, les médias de masse, les guerres mondiales et les compagnies à propriété étrangère résultant de l'industrialisation et de l'urbanisation. Il s'agit de «collectivités neuves» dont certaines, sises au bout du Nouveau Monde, n'ont pas un siècle d'existence. Les collègues classiques permettaient également à une élite restreinte de faire ses humanités gréco-latines et d'accéder à l'universel de la raison.

Cependant, la liberté des Modernes n'est pas celle des Anciens. Il est de moins en moins possible de reconnaître la figure d'un Sujet politique totalisant dans la société des individus déliés. De nos jours, les institutions d'enseigne-

ment – l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) en tête – continuent de jouer un rôle majeur. Un organisme comme Accueil et intégration Bas-Saint-Laurent (AIBSL) multiplie avec succès durant toute l'année les occasions de rencontre entre anciens et néo-Québécois. Jamais les Bas-Laurentiens n'ont autant voyagé. Mais, les jeunes en particulier sont, pour paraphraser l'écrivaine Germaine Guèvremont dans son roman *Le survenant* (1945), ivres, ivres de distances, ivres de départ. Au risque de butiner d'une culture à l'autre sans vraiment s'engager dans une seule. Si l'historien romain Tacite notait il y a près de 2000 ans que l'éloignement augmente le prestige, le fin du fin vient aujourd'hui de ces nomades, ardents écologistes, dont les déplacements incessants rejettent des tonnes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Une refondation inquiétante

La nouvelle race des seigneurs ne partage en rien la doctrine aryenne des nazis si ce n'est qu'elle se réclame aussi d'une utopie propre à saper les fondements de la civilisation occidentale. Contrairement à Hitler, elle pourrait y parvenir. L'Occident tente de se «suicider» depuis l'hécatombe de 1914-1918. Avec le multiculturalisme, c'est à ceux qui accueillent de prendre le pli des diverses communautés culturelles. L'école subit toutes les remises en question soi-disant progressistes, nommément socioconstructivistes. Le renouveau pédagogique préfère à la «nation» des termes neutres, politiquement impuissants, tels que «groupe» ou «société». Pourtant, si notre civilisation formula de grands idéaux (démocratie, laïcité et droits de l'homme), peut-on envisager sérieusement la démocratie sans *demos*, c'est-à-dire sans peuple souverain ancré historiquement? Parce qu'il y a toujours eu des empires quand les frontières disparaissaient et que la Chine ne ferait pas mieux, les Occidentaux dans leur ensemble, demandeurs d'une

«immigration de remplacement» (Nations unies, 2000), doivent se ressaisir. Dominer notre mauvaise conscience paralysante ne sera pas facile, mais, en tant que petite nation en Amérique du Nord, la situation du Québec exige une vigilance accrue.

La page blanche devient un fantasme. La culture non marchande est en trop. Peut-on faire table rase du passé? Les questions identitaires, existentielles et infiniment complexes, restent en creux de la modernité. Elles s'immiscent bien au-delà des diktats du marché et surpassent l'engouement pour le dernier gadget technologique. Quand les chartes et les tribunaux se substituent à la politique pour tout aplanir, à mesure que la mémoire collective s'étirole, la communauté se délite. Le maire de Rimouski, Éric Forest¹, est l'un de ceux qui lavent plus blanc que blanc. À la commission Bouchard-Taylor en octobre 2007, il «n'exclut pas l'éventualité qu'une église mise en vente devienne une mosquée» sous prétexte qu'un lieu de culte reste un lieu de culte. Primo, personne ne lui en a fait la demande. Secundo, la vie en société ne se limite pas à un règlement de zonage. Tertio, les autorités du diocèse ferment et regroupent certaines paroisses (ex.: Saint-Guy, le 31 décembre 2006). La croissance, même modeste, du nombre de musulmans et l'ouverture d'une «mosquée» (mosala) à Rimouski en 2009 ne passent pas sans susciter quelques incidents malheureux de nature racistes (juin 2011). Entre l'attitude purement gestionnaire du maire et une crispation identitaire, la recherche d'un équilibre semble un défi de taille.

D'autres l'ont écrit avant moi, particulièrement Mathieu Bock-Côté dans *La dénationalisation tranquille*, nos élites sont littéralement subjuguées par le multiculturalisme canadien depuis le référendum de 1995. Le passage d'André

1 Président actuel de l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

Boisclair à la tête du Parti québécois l'illustre. Je m'interroge sur notre volonté de transmettre aux jeunes et aux nouveaux arrivants la culture québécoise. L'ex-ministre libérale de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), l'anglo-montréalaise Yolande James, coupa dans les programmes de francisation au moment où le gouvernement du Québec annonçait son intention d'élever à un niveau record les seuils d'immigration (plus de 50 000 annuellement). Ce n'est pas un crime, mais une faute grave. La langue française est beaucoup plus qu'un droit individuel ou un simple instrument de communication. Elle est au cœur de notre identité collective. Cet idiome constitue le socle sur lequel repose nos luttes séculaires. Malheureusement, avec le chacun pour soi de nos dirigeants, il est compréhensible que la classe moyenne leur emboîte le pas et veuille que sa progéniture soit *full* bilingue dès le berceau.

La dissolution de nos «raisons communes» (Fernand Dumont) et le reniement de soi affectent aussi le Québec profond. Permettez-moi de raconter cette anecdote. En juin 2010, j'ai assisté à l'assemblée générale annuelle d'AIBSL. En fin de séance, le président d'assemblée, travaillant à l'accueil des étudiants étrangers à l'UQAR, écarta d'emblée que nous prenions une photo-souvenir près d'un drapeau fleurdelisé de crainte que cela ne fasse trop nationaliste. Mais enfin, comment prétendre «accueillir et intégrer» les néo-Québécois si nous soustrayons de leur regard nos principaux symboles? Il ne viendrait à l'esprit de personne d'exiger des Américains qu'ils couvrent chez eux cette bannière étoilée que l'on ne saurait voir! Charité bien ordonnée commence par soi-même, dit le proverbe.

L'école ne nous instruit plus de la spécificité du pays où nous habitons. D'abord simple extension du Canada français et de son infériorité économique, le Bas-Saint-Laurent tomba

sous la coupe des «lumber-lords» jusqu'à l'épuisement de la ressource forestière. Combien d'«apprenants d'ici» – vocabulaire de la Réforme oblige – ont entendu parler du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) et de la résistance farouche des ruraux incarnée par les Opérations dignité, marquant l'éveil de la conscience régionale, au tournant des années 1960-1970?

Il ne sert à rien de dire que l'éducation est une priorité si la fermeture de la dernière école de village arrache l'enfant de quatre ans à ses premières appartenances. Dès qu'il le pourra, il s'exilera. Ce n'est pas d'hier qu'un grand nombre de jeunes préfèrent poursuivre (par snobisme?) leur scolarité à Québec ou à Montréal même si ces programmes sont disponibles en région. Ainsi, le cégep de la Gaspésie et des Îles perdit environ la moitié de sa clientèle en 15 ans (1996-2011).

Pensons aussi à une certaine critique nationaliste concernant les cours d'Histoire et éducation à la citoyenneté (HÉC) ainsi qu'à celui d'Éthique et culture religieuse (ÉCR), tous deux enseignés au primaire et au secondaire. Sans entrer dans les détails, elle accuse les experts consultés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de négliger les connaissances et les aspects plus conflictuels au profit d'une approche par compétences et d'une citoyenneté reprogrammée par le multiculturalisme de Trudeau, lui-même issu du libéralisme anglo-saxon. Récemment encore, la Fondation Lionel-Groulx commandait deux études. La première, de Gilles Laporte et Myriam D'Arcy en novembre 2010, rend compte de la place très marginale et en déclin dévolue à l'enseignement de l'histoire du Québec dans le réseau collégial public. L'objet Québec-Canada n'a plus la cote et tend à disparaître de toutes les disciplines, de la littérature à l'économie. La seconde, réalisée par Éric Bédard et Myriam D'Arcy en septembre 2011 avec la participation de la

Coalition pour l'histoire, s'intéresse au milieu universitaire. Elle fait état du discrédit entourant l'histoire politique et nationale du Québec au moment où s'affirme l'hégémonie de l'histoire sociale dans l'enseignement et la recherche.

S'il arrive malgré tout qu'on en parle, notre passé est systématiquement raconté sous le registre du manque. Soumis à la lumière de l'émancipation présente et du pluralisme, nos devanciers ne peuvent être que des ignorants. Bien qu'affranchis des rigueurs de l'Ancien temps, il ne faut pas s'étonner avec un pareil nombrilisme, ce repli dans l'intimité, que la directrice d'AIBSL, Mahnaz Fozì, déplore en novembre 2005 le fait que: «[n]otre société est souvent plus individualiste que celle d'où sont originaires les immigrants, ce qui peut bloquer le processus d'intégration».

L'heure des choix

Il faut quelque chose de plus qu'une règle de droit pour vivre ensemble. C'est une «caractéristique des hommes de ne pouvoir vivre dans l'immédiat, où les bureaucraties les cueilleraient comme des lapins» (Fernand Dumont). Le fait de naître et de subsister au quotidien sur le rebord sud de l'estuaire – ou ailleurs au Québec – ne saurait donner à quiconque la science infuse de ses origines ni assurer des projets collectifs autres que la déportation d'un maximum de «carrés rouges» dans le Nord. Branchée au monde aseptisé du showbiz, la génération montante doit faire ses classes et découvrir les saveurs de l'authenticité. Le Bas du fleuve est une pépinière de créateurs passionnés et inspirants. Pittoresque est ce coin de pays, plus vaste que la Wallonie, où la mer invite à la rêverie, à la méditation et à l'errance alors que le plateau appalachien renvoie aux luttes incessantes pour la survie.

A contrario, le piège de la rectitude politique se referme quand l'ineffable gouvernement Charest sert à tous nos enfants dès le primaire le vieux projet de Lord Durham sous les applaudissements des parents. Pourquoi cette course au bilinguisme parfait quand on sait déjà que la grande majorité d'entre eux auront à habiter le Québec de demain avec ses régions massivement francophones? À cet effet, soulignons que le programme d'anglais intensif instauré à Saint-Charles-Garnier ne parvient pas à donner un second souffle à l'école Euclide-Fournier qui fermera officiellement ses portes le 1^{er} juillet prochain. Détrompez-vous, l'anglais sans accent de nos jeunes ne fera pas d'eux de meilleurs ambassadeurs du Québec à l'étranger, mais simplement des individus plus mobiles sur le marché, plus aptes à être ailleurs et surtout nulle part, car si brader sa culture n'exige ni talent, ni grandeur, notre démission collective, elle, appauvrit la civilisation.

«À long terme, nous sommes tous morts» (John Maynard Keynes). Les changements décrits ici s'opèrent toutefois sous nos yeux. Je tenais à vous exposer une inquiétude légitime quant au devenir de nos identités régionale et nationale une fois le réservoir de traditions épuisé. La crainte que nous nous infligions, par confort et indifférence postmodernes, un sort semblable à celui que nos aïeux, colons prolifiques, firent subir aux peuples autochtones: un pays rétréci, réduit aux charmes de quelques vieilleries et noms de lieux. À moins que ce ne soit Ernest Renan qui ait raison: «l'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun, et aussi que tous aient oublié bien des choses». Alors, que doit-il rester de «nous» au sein du *village global*? □

Serge Gauthier*

MORT DU PROGRAMME D'ETHNOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL?

En réponse à un étudiant de l'Université Laval qui constatait dans les pages d'un quotidien montréalais le risque de disparition du programme d'ethnologie de cette institution mais qui voulait surtout faire un voyage à Waterloo en Ontario...

Permettez-moi de me souvenir qu'en 1978 face à une demande de l'Association des étudiants en Arts et traditions populaires (ancêtre du programme d'ethnologie actuel de l'Université Laval), le directeur du département refusait de nous accorder l'argent pour un voyage d'étude dans... Charlevoix. Nous étions alors plus de 100 étudiants inscrits au programme et finalement la direction a cédé. Mais qu'est-ce qui a changé pour que ce programme regroupe moins de 20 étudiants qui étudient le plus souvent «en ligne» comme vous l'affirmez?

Beaucoup de choses en fait et la destination de votre voyage vers Waterloo en Ontario en dit beaucoup. Il vous faut participer à un Colloque d'une association pancanadienne de Folklore, laquelle propose des communications en anglais surtout ou encore en «bilingue» et publie aussi une revue dont le contenu est souvent en anglais seulement. Faut-il se

* L'auteur est ethnologue et historien. Il a notamment publié *Charlevoix ou la création d'une région folklorique* en 2006 aux Presses de l'Université Laval et *Un Québec folklorique* en 2008 aux Éditions du Québécois.

souvenir que le programme de recherche fondé autour des Archives de folklore en 1944 visait l'étude du folklore des francophones du Québec et de l'Amérique du Nord? Cela est-il oublié au fond d'un passé recouvert par un multiculturalisme ambiant maintenant de bon aloi dans ce domaine de recherche à l'Université Laval?

Il est vrai qu'en 1978 nous étions portés par la vague nationaliste qui avait conduit le Parti québécois au pouvoir le 15 novembre 1976. Il était alors de bon ton d'aimer notre folklore, de le partager avec les autres et de lui assurer une certaine « suite du monde ». Aujourd'hui on dirait cela chauvin, « tricoté serré », pas ouvert sur le monde. Et pourtant le projet des fondateurs des Archives de folklore était bien de croire en cette culture française du Québec et de l'Amérique du Nord. Ce n'est pas dévier que de le rappeler; je crois plutôt que les promoteurs du programme actuel fêrus de multiculturalisme qui autorise les subventions fédérales ou même provinciales le savent sans doute aussi.

En fait, si vous voulez faire un Colloque sur l'ethnologie au Canada français, il faut le faire aujourd'hui dans les provinces où les francophones sont minoritaires. Au Québec, les colloques en ethnologie ou folklore québécois – s'il s'en trouve encore – sont tous teintés de l'approche internationaliste et entremêlent les cultures sans faire ressortir spécifiquement celle du Québec francophone. Je ne dis pas cela parce que je suis contre la chose, mais simplement parce qu'il n'est pas normal qu'à la suite des Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard, il ne se trouve plus au Québec un seul programme consacré au folklore des francophones en Amérique du Nord.

Le problème de fond est politique. Il ne faut plus présenter un domaine d'étude retenant les francophones

du Québec comme une majorité détentrice d'une culture nationale, mais plutôt comme habitant un « territoire » devenu informel où se métisse « des cultures ». Je pense que cela fait beaucoup dans le manque de recrutement des étudiants en ethnologie à l'Université Laval qui, au temps où j'étais dans ce domaine, constituait un secteur de recherche reconnu pour son excellence. Pourquoi s'endetter, avec des prêts et bourses si on parvient à en obtenir, pour étudier une ethnologie multiculturelle dans la « plus vieille université québécoise francophone d'Amérique » ?

Je trouve bien triste que l'ethnologue Conrad Laforte, autrefois professeur de chanson folklorique française, se soit inquiété à sa retraite de l'Université Laval de savoir si le programme d'étude qui avait occupé sa vie professionnelle « existerait encore ». La question a maintenant sa réponse qui est négative. Parfois, dans un élan de pessimisme, je me dis qu'il vaudrait mieux que disparaisse l'actuel programme d'ethnologie de l'Université Laval plutôt que de le voir perdurer si piteusement. Cela me peine tant pour ses fondateurs Savard et Lacourcière qui étaient de grands intellectuels québécois. Mais voilà, grâce à la lettre d'un étudiant en ethnologie, je constate maintenant que mon pire cauchemar est en train de se réaliser bien discrètement par une asphyxie lente et j'en suis fort triste. En attendant bonne chance, chers étudiants, pour votre voyage à Waterloo en Ontario... Mais ce n'est pas là où vous apprendrez la fierté d'être francophone en Amérique ou encore le désir de faire perdurer les traditions et la culture qui s'y rattachent... □

Marcel Junius et André Gaulin*

DE LA SPOLIATION DE NOTRE PATRIMOINE

La polémique en cours sur le déménagement des artefacts de Forillon, provenant des fouilles menées par Parcs Canada, jette une autre lumière sur la faillite de la gestion du patrimoine québécois. Il n'y a pas qu'à Forillon que les campagnes de fouilles archéologiques ont été menées, avec soin, par l'agence fédérale. Pendant des décennies, de nombreuses fouilles ont été réalisées sur le territoire québécois. Citons au hasard les Fortifications de Québec, la terrasse Dufferin, les Forges du Saint-Maurice et puis il y a Grosse-Île, Fort Lennox, le manoir Papineau Arrêtons, la liste est longue. N'oublions pas les fouilles subaquatiques, fleuron plus mal connu encore que l'archéologie terrestre. De toutes ces fouilles et des résultats recueillis, que savons-nous?

Les sommes engagées mériteraient tout de même que les contribuables puissent profiter du fruit de ces recherches pour une meilleure connaissance de l'histoire de leur pays et des gens qui l'ont bâti, de même que des échanges de tous ordres que les artefacts laissent deviner. Tout ce qui est mis au jour raconte une trajectoire particulière. La démarche de l'appréhension de ces objets peut apporter

* Marcel Junius, architecte, urbaniste émérite, et André Gaulin, professeur émérite, université Laval. Ce texte est appuyé par Jacques Lemieux, géographe et historien.

un éclairage parfois étonnant sur notre conscience des faits et des événements. Les renseignements fournis par les artefacts dégagés sont précieux, car ils permettent enfin à tout citoyen de toucher des pièces fabriquées, travaillées, décorées ici ou ailleurs. Notre sens tactile peut nous faire comprendre la sensibilité qui a animé les fabricants de ces objets. Et puis les yeux qui voient peuvent scruter avec soin la profondeur et l'esprit que recèle la forme matérielle d'un objet. Il peut nous mener aussi loin qu'à la poésie qu'il dégage. C'est chaque fois une leçon de civilisation que l'on découvre. Nous pourrions évoquer la part d'identité qui surgit des pièces extraites, deviner les liens créés par des échanges économiques ou culturels. Elles relatent le long cheminement de notre société et son évolution. Ce serait bien si l'on s'efforçait en haut lieu de publier le fruit de ces travaux, de les exposer pour mettre en valeur, disons mieux, pour rendre hommage à l'histoire de notre nation.

La question

Comment se fait-il que le déménagement volumineux de la ressource archéologique découverte sur le territoire du Québec s'oriente vers la région de la Capitale fédérale, pour atterrir dans un entrepôt. Humiliation imméritée. Pourquoi les artefacts de Forillon, tout comme ceux du château Saint-Louis, sous la terrasse Dufferin, devraient-ils être déposés dans les environs d'Ottawa ? Doit-on comprendre que les dirigeants n'ont pas pris en considération l'importance nationale pour le Québec des objets recueillis sur son territoire ? Doit-on aussi admettre que la mission culturelle du Québec n'a pas été active dans ce dossier en laissant passer les camions chargés de nos ressources patrimoniales, en route vers l'Ouest, sous les fenêtres de la responsable ultime de la culture, la ministre de Notre

culture ? Il aura fallu la vigilance du député de l'Opposition Maka Kotto pour que le chat sorte du sac. L'affaire soulève d'autres interrogations. Les fouilles archéologiques sont menées par Parcs Canada en territoire national québécois, mais sur des terrains dits fédéraux. Ceux-ci ne relèvent pas du Québec, ils sont enlevés de notre juridiction culturelle. Sait-on aussi que plus de 75 % du territoire de l'arrondissement historique de la ville de Québec est sous juridiction du gouvernement fédéral ? Dans la pratique, ils sont la propriété du ministère des Affaires indiennes et du Nord, de la Commission des champs de batailles nationaux, du Conseil des ports nationaux, de la Défense nationale, des Travaux publics et des Transports. Ces territoires sont soustraits du patrimoine québécois, de ses lois et de son régime d'administration. Ce problème a déjà été soulevé par la Commission des biens culturels du Québec en 1974 dans les termes suivant :

Comme la culture ne peut s'épanouir *in abstracto* mais qu'au contraire elle s'enracine toujours et partout dans un territoire appartenant à la société qui l'a produite, il ressort que, à la suite des abandons, on en arrivera à suivre une voie sinueuse entre les territoires provinciaux et fédéraux pour y chercher ou y trouver une certaine souveraineté culturelle proprement québécoise. En fait, culture, langue et territoire constituent, outre le contrôle économique et politique, trois aspects indissociables de l'essence d'un peuple.

Cette vérité, telle une lamentation, a été maintes fois évoquée. Constatons que le Québec culturel s'atrophie par les déménagements de biens culturels mobiliers et l'appropriation du territoire par des organismes fédéraux. Ce mal est le fruit d'une même veine, l'occupation de notre territoire par le gouvernement fédéral, encouragée par l'abandon ou l'indolence des responsables de nos biens culturels nationaux. Ces jours-ci, le cri est venu des grands

espaces de Gaspésie. Il a mis sous l'éclairage éblouissant des projecteurs une grande vérité. On ne peut servir deux maîtres à la fois. Mais voilà. De nos jours, il semble bien qu'il faille constater qu'il n'y en a qu'un et qu'il habite Ottawa. ■

POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ÉTUDES QUÉBÉCOISES À L'ÉTRANGER

Depuis plus d'un siècle, le Québec est actif sur la scène internationale pour défendre ses intérêts. Aujourd'hui, par le biais de ses délégations et bureaux, l'État québécois est présent à travers le monde. Toutefois, la mission de la plupart des représentations québécoises à l'étranger est davantage orientée vers la création de relations commerciales, plutôt qu'à la diffusion de la culture et des connaissances relatives aux faits de la société québécoise.

À l'égard des défis de la mondialisation des échanges économiques et culturels, le Québec doit se doter d'un instrument de diffusion et de promotion des études québécoises à l'étranger, non seulement au sein de la Francophonie, mais également dans les nations non francophones. Cette stratégie devrait s'inscrire dans une ferme volonté géopolitique d'étendre et d'asseoir l'influence du Québec au sein de la communauté internationale. Le succès et la croissance de l'économie québécoise reposent sur sa capacité à exporter, à affronter la concurrence mondiale, par le biais de l'extension géographique des ventes de ses secteurs industriels à l'échelle de la planète. Dans le dessein de mieux révéler le savoir-faire québécois aux autres citoyens de la planète, il faut susciter chez eux un intérêt, ainsi qu'une meilleure

* Ph. D.

compréhension de la société québécoise. Ce qui à long terme ne serait que bénéfique pour l'ensemble de la Nation.

La diffusion des faits de la réalité québécoise dans le contexte nord-américain est dans plusieurs pays trop souvent négligée ou même déformée par des personnes ayant une mauvaise connaissance du Québec. Pour ce faire, le gouvernement du Québec, en collaboration avec les organismes intéressés, se doit d'assurer efficacement la promotion et l'essor des études québécoises à travers le monde.

Afin d'appuyer l'intérêt de la communauté internationale envers le Québec, des mesures doivent être prises afin de promouvoir les études québécoises à travers le monde. Des pays comme le Royaume-Uni (British Council) et le Japon (Fondation du Japon) ont déjà compris l'importance de tisser avec leurs partenaires internationaux de tels liens éducatifs et culturels afin de favoriser une meilleure compréhension mutuelle entre les peuples.

Pour en arriver à des objectifs similaires ayant conduit à la mise en place de ces organismes étrangers, un ensemble de programmes et d'activités qui pourraient être connu sous le nom de Fonds des études québécoises (FÉQ) devrait être mis de l'avant, en fonction des objectifs édictés par le gouvernement du Québec et des intervenants (par exemple les universités) intéressés au rayonnement de la présence internationale de l'État québécois.

Ce projet de Fonds s'inscrit dans une démarche plus générale visant à susciter l'intérêt des universitaires à l'égard des études québécoises, la plupart du temps reléguées à l'arrière-plan des études canadiennes. À l'étranger, les activités du Fonds devraient se développer au sein des délégations et des bureaux du Québec auxquels un ou des représentants

du FÉQ seraient rattachés. Ce personnel serait composé à la fois des attachés de liaison entre le Québec et le pays d'accueil, ainsi que des agents de promotion et d'appui aux études québécoises. Quant aux sources de financement du Fonds, elles proviendraient à la fois des secteurs public et privé (p. ex. universités, entreprises privées), lesquels seront appelés à gérer conjointement le FÉQ.

Le Fonds des études québécoises avec le concours des universités et des chercheurs situés à travers le monde devra subventionner le développement de programmes d'études et de recherches axés sur les études québécoises qui correspondent à la réalisation des objectifs du Fonds. Ces mesures auront pour effet de permettre aux *québécois* de disposer du support moral, technique et financier nécessaire pour mener à terme leurs études.

Objectifs du Fonds des études québécoises

Le Fonds des études québécoises doit développer des programmes et des activités qui, sur la scène internationale, favoriseront l'atteinte des objectifs fondamentaux suivants :

- favoriser une meilleure compréhension des principaux faits historiques, socio-économiques et politiques du Québec ;
- saisir que le Québec est une région géographique et socio-économique originale inscrite dans le contexte nord-américain, mais intégrée également à l'espace culturel européen ;
- mieux faire comprendre la place et le rôle qu'occupe le Québec dans la francophonie internationale ;
- favoriser l'apprentissage de la langue française et de la littérature québécoise.

Abordons maintenant brièvement et concrètement comment s'effectuera la mise en œuvre de ce projet proposée en fonction des grands objectifs qui viennent d'être introduits.

Moyens d'action

Les moyens d'action envisagés reposent sur cinq grands programmes. Ils visent à répondre le plus efficacement possible à l'attente des objectifs du Fonds et à mieux intégrer les présentes actions discrétionnaires, éparpillées ou limitées géographiquement à un pays (p. ex. Chine, États-Unis, France et Japon).

Bourses d'études

Pour permettre à des étudiants diplômés étrangers de poursuivre des études universitaires au Québec, des bourses d'études pourraient être octroyées chaque année dans les pays où le Québec possède des représentations. L'actuel programme de Bourses d'excellence du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie pourrait être intégré à ce nouveau programme. De plus, des bourses d'études d'une durée de six mois à deux ans pourront être accordées dans le dessein de favoriser l'apprentissage de la langue française.

Subventions aux centres de recherche en études québécoises

Dans le dessein de favoriser la naissance et le soutien de centres d'études québécoises à l'extérieur du territoire national, le Fonds administrera un programme dont le but sera d'appuyer la création de tels noyaux de recherches au sein des institutions universitaires ayant formulé le désir de recevoir ces groupements.

Subventions pour l'établissement de cours en études québécoises

Dans le cadre de ce programme, le Fonds subventionnera l'établissement de cours axés sur le Québec (p. ex. langue française, littérature, géographie, histoire, sociologie, science politique), en assumant une partie de la rémunération des professeurs et du matériel pédagogique nécessaire.

Subventions aux projets de recherches en études québécoises

Afin de permettre à des chercheurs étrangers reconnus œuvrant en milieu universitaire d'approfondir certaines facettes de la société québécoise en fonction de leur champ d'études, le Fonds subventionnera annuellement des projets de recherches ayant préalablement été choisis par un de ses comités de sélection.

Subventions aux publications scientifiques

Ce dernier programme vise à favoriser la publication de livres en français ou en langues étrangères traitant de la société québécoise. De plus, une certaine partie des fonds alloués à ce programme servira à financer des revues scientifiques se consacrant aux études québécoises.

Conclusion

À l'exemple du gouvernement québécois qui a dû suppléer aux carences de l'État canadien à satisfaire les aspirations du Québec sur la scène internationale, il appert que des actions concrètes et mieux structurées doivent être désormais prises afin de mieux appuyer le rayonnement du Québec dans le monde.

Dans un tel contexte, la création d'un Fonds des études québécoises est souhaitable afin de remédier à l'insuffi-

sance des connaissances à l'égard de la réalité québécoise dans plusieurs pays, avec lesquels le Québec entretient des relations. Une telle avenue ne serait que bénéfique pour le rayonnement international de l'État québécois tout en permettant de développer de nouveaux marchés pour l'expertise québécoise et pour les produits culturels, tels les livres, dont la diffusion est souvent limitée au territoire national et à la Francophonie. □

Andrée Ferretti

Présentation de Victor-Lévy Beaulieu
au souper-conférence 2012
de L'Action nationale

**UNE ŒUVRE TOUTE ENTIÈRE
VOUÉE À CONJURER UN
DÉFAITISME**

Bonsoir Madame L'Action nationale.

Bonsoir Monsieur Victor-Lévy Beaulieu.

Chers vous toutes et tous,

Laissez-moi d'abord vous dire que lorsque, mercredi matin, Denis Monière m'a demandé de présenter ce soir notre impressionnant invité, je me suis immédiatement exclamé : « À deux jours d'avis, tu n'y penses pas ». En fait, Denis n'a pas eu à beaucoup argumenter pour me convaincre d'accepter un tel honneur.

D'abord parce que j'aime Victor-Lévy Beaulieu, l'homme et l'œuvre. Aussi, parce que je me suis vite dit qu'un écrivain québécois de son envergure n'a pas réellement besoin de présentation, qu'il est certainement archiconnu dans une assemblée composée d'indépendantistes, à tout le moins de nationalistes, nécessairement amateurs de notre littérature nationale, cette haute expression de notre culture, fer de lance de notre combat pour l'indépendance.

Pour ma part, chaque fois que je lis de Victor-Lévy Beaulieu soit un roman, soit un essai, soit une œuvre dramatique

* Romancière et essayiste

ou même une lettre au *Devoir*, me revient infailliblement à l'esprit cette pensée de Pascal : « Il ne faut jamais avoir peur d'aller trop loin, car la vérité est au-delà ». Comment mieux aborder ma présentation qu'en soulignant d'emblée que c'est sa constante volonté de dépasser les limites qui caractérise Victor-Lévy Beaulieu, que cette démesure est au cœur de l'œuvre de l'écrivain, au cœur des entreprises de l'homme d'action, au cœur des déclarations du polémiste.

En fait, l'homme et l'œuvre sont inséparables. Parler de l'une, c'est faire connaître l'autre et inversement. Je me ferai donc plaisir en vous parlant surtout de l'œuvre. Audace s'il en est une, vu son immensité.

Pour une connaissance des faits saillants de sa vie, vous n'avez qu'à cliquer sur deux ou trois des nombreux sites internet qui lui sont consacrés. Je me limiterai donc à rappeler que Victor-Lévy Beaulieu est né en septembre 1945, à Saint-Paul-de-la-Croix, dans le Bas-Saint-Laurent. Il a fréquenté l'école primaire d'abord à Trois-Pistoles, puis à Montréal-Nord. Pendant dix ans, entre 1966 et 1976, il a travaillé comme journaliste dans divers hebdomadaires, quotidiens, revues et magazines, entre autres à *La Presse*, au *Petit Journal*, au *Digest Éclair* et à *Maintenant*. En 1970, il a gagné le prix Larousse-Hachette pour un essai de dix-huit pages consacré à Victor Hugo. Depuis, pas moins de 14 prix littéraires ont couronné ses ouvrages : le Grand Prix littéraire de la Ville de Montréal, pour *Les grands-pères*, en 1971 ; le prix du Gouverneur général, en 1974, pour *Don Quichotte de la démanche* ; en 1978, le prix Québec-Paris pour *Monsieur Melville* ; le grand prix du Québec Athanase-David, en 2001, et le prix Gilles-Corbeil, en 2011, pour ne mentionner que les plus prestigieux. Les deux derniers lui ont été attribués pour l'ensemble de son œuvre qui comprend, tous genres confondus, près de soixante titres, sans compter les œuvres

pour le cinéma et la télévision, sans compter les lettres ouvertes publiées dans divers médias.

L'action de Victor-Lévy Beaulieu dans le milieu littéraire ne se limite cependant pas à la création d'œuvres, mais se déploie également dans l'édition. Plusieurs grands écrivains et écrivaines québécois lui doivent la parution de leurs œuvres. Enfin, est-il nécessaire de mentionner son engagement dans nos luttes politiques ?

Démasure vous disais-je.

Démasure qui se manifeste avant tout et de manière aussi magistrale qu'essentielle dans l'œuvre littéraire, dont je veux maintenant vous entretenir, en m'inspirant, après avoir réaménagé et raccourci le propos, de ce que j'ai écrit sur elle, notamment dans le numéro mai-juin 2007 de *L'Action nationale*, qui lui est entièrement consacré, puis dans le numéro avril-mai-juin 2010 du magazine littéraire Nuit blanche.

Les 10 000 pages et plus qui composent l'œuvre de Victor-Lévy Beaulieu témoignent de la stupéfiante urgence d'écrire dans laquelle il est constamment. Son père, déjà, s'étonnait de le voir travailler sans arrêt. Dans *Monsieur Melville*, l'écrivain s'explique ainsi ce que son père ne comprenait pas : « ce n'est pas le mouvement qui me porte à écrire et sans lequel je ne voudrais même plus être. Ce qui lui reste étranger, c'est la fureur que j'y mets ». Plusieurs années plus tard, à la sortie de son James Joyce, Victor Lévy Beaulieu confiera en entrevue qu'à vingt-deux ans, il considérait déjà l'écriture comme moyen de venir au monde, « de façonner dans la forge de mon âme la conscience incréée de ma race ». Il s'agit bien de cela en effet, d'une œuvre dont l'universalité réside dans la profondeur de son enracinement dans tout ce qui au cours des siècles de luttes menées pour notre survie a forgé l'identité québécoise.

Ainsi, on ne lit pas les œuvres de Victor-Lévy Beaulieu, quel qu'en soit le genre, seulement pour le plaisir de l'histoire qu'elle raconte, quand il s'agit d'un roman, non plus pour la seule joie de la connaissance, quand il s'agit d'un essai, pas même pour la jouissance continue de la prodigieuse originalité de la langue, d'une précision qui n'a d'égale que son ampleur. On lit l'œuvre de Victor-Lévy Beaulieu d'abord et avant tout pour la découverte et la prise en charge des enjeux qu'elle propose et dont elle débat constamment dans tous les titres qui la composent, enjeux multiples et divers, tous inextricablement liés au destin québécois. Il y a le désir obsessionnel de créer une mythologie québécoise fondatrice, projet de *La grande tribu*, ouvrage remis sur le métier pendant des décennies et enfin publié en 2008; il y a la plongée dans la mémoire ancestrale pour comprendre le présent et aller vers un avenir différent, un avenir libéré.

Œuvre qu'il forge dans une lutte permanente contre tout ce qui tend à entraver sa réalisation, liberté à conquérir dont le récit est le tissu même, la vie et l'écriture étant une seule et même substance, une seule et même existence. Lutte d'une violence inouïe dans la vie fantasmée, empreinte de tendresse dans la vie réelle, l'une et l'autre n'étant jamais complètement absente l'une de l'autre, comme en témoigne admirablement le long et terrible délire qu'est *Don Quichotte de la démanche*, récit qui met en scène l'homme et l'écrivain indissociables dans l'extrême vulnérabilité de l'être Victor-Lévy Beaulieu, dans son refus essentiel du compromis qui le confine à une solitude douloureuse, même quand il tente de s'en échapper.

Plongeant constamment dans les profondeurs abyssales de la complexité de l'être humain qui abrite le pire et le meilleur, Victor-Lévy Beaulieu en dévoile à chaque page les bêtises et l'intelligence, les lâchetés et le courage, les obscé-

nités et la splendeur, les violences et la patience, les mesquineries et la bonté, les désespoirs et l'espérance, les limites et les dépassements, toutes les contradictions. Comme tous les écrivains essentiels, Victor-Lévy Beaulieu se prend en effet pour l'humanité entière, toutes ses possibilités et conditions d'existence habitant son imaginaire. D'où sa puissance à sonder mieux que personne les cœurs et les reins de tous les humains, d'où sa puissance à parler avec pénétration et admiration des autres géants de la littérature et avec tendresse des plus communs des mortels, même si Victor-Lévy Beaulieu ne parle toujours que de lui-même.

C'est une œuvre dure, implacable, pessimiste et pourtant généreuse, toujours ouverte sur l'espoir, parce qu'elle déborde de tendresse pour nos tribulations autant que pour nos victoires.

Selon ma compréhension de celle-ci, la tendresse est en effet au cœur de l'humanisme de l'œuvre beaulieusienne.

Une tendresse qui n'est toutefois pas un bon sentiment. Loin de là. Elle est une émotion imprévisible, fragile, souvent fugace, toujours l'enjeu crucial des conflits entre l'amour et la haine que se portent entre eux, les hommes, les femmes, les hommes et femmes, les époux, les parents et enfants, les voisins et les lointains. La tendresse dans l'œuvre de Victor-Lévy Beaulieu est l'enjeu de la quête du bonheur qui anime tous ses personnages, ainsi que nous tous et toutes.

Une quête infiniment infinie parce que son objet est inatteignable, la parfaite adéquation entre l'être vivant et son existence étant, par nature, impossible, puisqu'est impossible l'équilibre des acquiescements et des résistances à toutes les manifestations du désir.

Il ne s'agit donc pas pour Victor Lévy Beaulieu de déguiser en faux calumet de paix, en sermons sentimentaux, en sensibleries la soif d'exercer sa puissance de ressentiment contre ces empêchements à la réalisation du désir. Il s'agit au contraire de pousser la véhémence jusqu'à son extrême limite, de s'y enfermer pour mieux en sortir. La tendresse comme mouvement et vérité toujours à redéfinir, la tendresse comme quête de soi, comme don de soi. Tel est à mon avis, le ressort secret de cette œuvre qui va «de la ténèbre à la lumière», magnifique sous-titre d'un ouvrage de Pierre Laurendeau, intitulé *Victor-Lévy Beaulieu en six temps*, à paraître incessamment aux Presses de l'Université Laval et dont je recommande vivement la lecture à celles et ceux qui veulent entrer facilement, mais par la grande porte, c'est-à-dire la sienne propre, dans l'œuvre de notre écrivain.

Qui, peut-être, un jour remportera le Prix Nobel. Lauréat du Grand Prix littéraire de l'Almanach Beauchemin, au début des années 1960, on demanda à Victor Beaulieu – Lévy n'était pas encore là – quelle ambition littéraire il avait. «Être le premier Québécois à remporter le Nobel de la littérature», a-t-il répondu, sans hésiter.

Et pourquoi pas ?

Comme toutes les grandes œuvres, celle de Victor-Lévy Beaulieu est politique. Elle est née et s'est écrite tout du long dans l'émotion très violente d'un refus douloureux d'une réalité rapetissant son peuple et par ricochet lui-même, dans l'émotion très violente d'une tendresse infinie pour son peuple qu'il n'a cessé de vouloir devenir aussi grand qu'il l'est, malgré sa triste condition de peuple sans pays, de peuple manquant de mots, manquant de la puissance à même s'imaginer puissant. Une œuvre tout entière vouée à conjurer un défaitisme ancré dans l'os, à métamorphoser

l'ignominieux en sublime, le manque en excès, la médiocrité en exploit, allant jusqu'à l'esthétisation de notre langage, oral et écrit, dans une tentative exorbitante d'enquébécoiser la langue française.

Une œuvre parfaitement originale, à nulle autre comparable, si ce n'est à celles tout aussi incomparables des Cervantès, Hugo, Joyce, Melville, qui toutes ont en commun de toucher les tréfonds de l'âme humaine.

Sur ce souhait de consécration, je vous cède la parole, cher Victor-Lévy Beaulieu. □

Conférence du souper annuel 2012
de L'Action nationale

**LA RÉVOLUTION
INTRANQUILLE**

Quand Maurice Duplessis, premier ministre de Québec, décéda le 7 septembre 1959, j'avais 14 ans. Mon père en avait 44. On fit des funérailles nationales à celui qui, sans interruption, pendant 15 ans, avait gouverné le Québec. En 1936, Duplessis avait mis fin à 39 ans de pouvoir du Parti libéral, alors que le gouvernement Taschereau croulait sous le poids de scandales si nombreux que c'en était devenu indécent.

À la mort de Maurice Duplessis, son gouvernement était lui aussi un nid à patronage comme on disait, un euphémisme pour enrober la réalité dans le cellophane: népotisme, concussion, caisse électorale occulte, corruption à tous les niveaux, et tout cela avec la bénédiction de l'Église qui en retirait sa large part, elle qui, par son clergé, contrôlait l'éducation et la santé.

Les funérailles de Duplessis furent diffusées à la télévision, et je les regardai en compagnie de mon père. C'est l'une des rares fois où je l'ai vu pleurer comme on dit que seuls les veaux savent le faire. J'en demandai la raison à mon père, car à l'école secondaire que je fréquentais, et dont les instituteurs étaient tous des laïques, Maurice Duplessis passait pour être celui qui avait vendu pour des pinottes la province de Québec aux Américains, brimé les syndicats, fait la

chasse aux méchants communistes et passé des lois contre la liberté d'expression et de création.

À ma question, mon père me répondit que Duplessis était un grand homme, parce qu'il n'avait pas laissé de dettes à la province et que cela avait été une grande inspiration pour lui : notre famille, nombreuse avec ses treize enfants, n'avait pas de dettes non plus. Elle était peut-être pauvre, mais elle ne devait rien à personne. Et Duplessis avait beaucoup fait pour les cultivateurs : la création du crédit agricole, l'électrification rurale, le développement des écoles d'agriculture et la mise en place d'un réseau routier, des mesures qui avaient rendu le Québec autosuffisant quant à son alimentation. Ne pas avoir de dettes et pouvoir manger tous les jours, voilà ce qui comptait d'abord. Comme Duplessis, mon père n'était pas nationaliste, mais autonomiste. Comme Duplessis encore, il ne détestait pas les Anglais, mais en avait peur. Mon père vécut à Montréal plus de quarante ans et n'alla pas une seule fois au centre-ville : là se trouvait l'étranger, celui qui œuvrait dans l'ombre pour nous dépouiller de notre langue et de notre foi. Même si le fleurdelysée ne flotta jamais chez nous, mon père vouait une grande reconnaissance à Duplessis pour nous avoir donné un drapeau, marque sacrée de notre différence.

L'arrivée au pouvoir de Jean Lesage et du Parti libéral fut une catastrophe pour mon père : voilà qu'on mettait la hache dans toutes les institutions auxquelles il avait cru depuis son enfance. Le nouveau Québec qui s'amorçait, celui de l'État-Providence, était incompatible avec ses valeurs religieuses, morales et sociales. Que de fois nous a-t-il rabâché le credo du haut et du bas clergé québécois : « Aide-toi, et le ciel t'aidera ! »

Moi, je détestais tout ce qui est religion, je ne croyais pas plus à Dieu que je ne croyais au Diable. Mais le « Maîtres

chez nous» de Jean Lesage était loin de me convaincre totalement : la laïcisation de l'enseignement, la création de la Régie des rentes et celle de la Caisse de dépôt et placement, la mise en place d'une fonction publique moderne, on ne pouvait pas être contre. Mais il manquait une pièce au casse-tête pour que l'État du Québec en soit un vraiment : l'indépendance.

À l'âge de quinze ans, je fondais mon propre journal, *L'Insolent*, après avoir démissionné de celui de l'école pour cause de censure. J'y publiais une chronique de *L'alliance laurentienne* que dirigeaient notamment André D'Allemagne et le naturopathe Raymond Barbeau, un mouvement politique qui prônait l'indépendance du Québec, la première organisation du genre à voir le jour depuis que Paul Bouchard, en 1934, avait créé *La Nation*, un journal d'extrême droite et séparatiste. *L'alliance laurentienne* était aussi une organisation de droite : invité à une soirée chez l'un de ses membres, j'y vis une bibliothèque dans laquelle le *Mein Kampf* d'Adolf Hitler trônait au milieu d'ouvrages sur Mussolini, Léon Bloy et je ne sais plus qui d'autre encore. André D'Allemagne, qui publiait alors *La Laurentie*, quitta le mouvement pour créer le Rassemblement pour l'indépendance nationale. Je devins un fidèle des *meetings* du RIN, et j'arborais fièrement ses macarons, même à l'école Pie-IX où l'on voulait m'interdire de les porter, ce que je refusais de faire et ce qui me valut d'être expulsé de l'école plusieurs fois.

Quand Pierre Bourgault devint président du RIN et en fit un parti politique, j'y adhérerai : avec le RIN, il n'y avait pas d'ambiguïtés : un vote pour le parti était un vote pour l'indépendance. Lorsque René Lévesque lança le Mouvement souveraineté-association, je restai fidèle au RIN. Pour moi, il y avait une différence énorme entre les mots *indépendance*, *souveraineté* et *association*. Être indépendant, c'est s'assumer dans tout ce que l'on est et veut devenir. C'est, pour para-

phraser Friedrich Nietzsche, s'affirmer dans un vouloir-être qui est sans compromis. La souveraineté, de par son étymologie, est reliée à la notion de classe supérieure: au Moyen Âge était considéré comme souverain celui qui s'élevait au-dessus des autres, comme c'était le cas du roi et de la noblesse qu'on disait ainsi souverains. Ce n'était donc pas un mot porteur des exigences qu'on attend de l'indépendance.

Pourquoi René Lévesque a-t-il choisi d'utiliser le mot souveraineté plutôt que celui d'indépendance, et pourquoi l'a-t-il imposé quand son mouvement est devenu le Parti québécois, nom d'ailleurs par-devers lequel il montra beaucoup de réticence, le trouvant trop ambitieux? Parce que, à mon avis, René Lévesque n'était pas vraiment indépendantiste: s'il l'avait été, aurait-il ajouté à son projet politique le mot association? Qui dit association dit négociations, et rien ne se négocie sans qu'on ne fasse de compromis. Or, l'indépendance ne se négocie pas, elle se prend!

C'était là la politique du RIN, radicale et d'une grande clarté. Aussi ai-je pleuré de rage quand, en 1968, le RIN se saborda pour laisser la place au Parti québécois. Je trouvais que c'était là une erreur historique, et la suite des choses l'a démontré: aucun riniste ne trouva grâce aux yeux de René Lévesque et aucun d'eux ne joua quelque rôle que ce soit auprès de lui. Bien au contraire: tout le temps qu'il fut à la tête du Parti québécois, René Lévesque combattit féroce-ment les purs et durs de la cause indépendantiste, ce qui devint une malheureuse tradition chez presque tous ceux qui en contrôlèrent par la suite la direction.

Je militai tout de même activement pour le Parti québécois jusqu'à son élection en novembre 1976. Je célébrai dans la rue avec des milliers de Québécois le triomphe inattendu. Mais ce triomphe-là fut de courte durée. Dès le lendemain,

René Lévesque faisait sa première déclaration officielle comme chef du gouvernement qu'il formerait quelques jours plus tard. Il dit alors ceci : « Pour son premier mandat, le Parti québécois va se contenter d'être un bon gouvernement provincial. »

Nous qui nous nous attendions à une déclaration d'indépendance du Parlement québécois comprîmes alors que nous avions été bernés et que ce serait du domaine du miracle si, un jour, le Parti québécois nous faisait entrer en Terre promise. Donner ainsi quatre années au pouvoir fédéral pour mettre en échec la volonté d'émancipation des Québécois était suicidaire, et les trente-cinq ans qui ont suivi en ont fait la démonstration. Au cours des années, l'idée d'indépendance n'a pas cessé de s'étioler au profit d'un électoralisme naïf, dont Ottawa a profité pour tisser sur le Québec une lourde courtepoinde de feuilles d'érable, courtepoinde sous laquelle nous étouffons.

Il m'est impossible de parler de René Lévesque sans dire un mot sur le rapport qu'il entretenait avec la langue. On sait toute la résistance qu'il opposa au docteur Camille Laurin sur le projet de la loi 101, et particulièrement sur les mesures de refrancisation du Grand Montréal. René Lévesque ne voulait surtout pas de l'unilinguisme français pour la Cité. Pourquoi donc ?

Pour le comprendre, il faut avoir en mémoire le fait que René Lévesque a grandi à New Carlisle, en Gaspésie, un petit village formé majoritairement de bourgeois anglophones pour lesquels les francophones minoritaires servaient de porteurs d'eau. Conscients d'être isolés dans un coin de pays où ils n'étaient pas majoritaires, les bourgeois de New Carlisle se montraient conciliants envers les francophones. C'est ainsi qu'avec ses petits camarades anglophones, René

Lévesque apprit à parler l'anglais, langue d'usage de New Carlisle. Le bilinguisme ne constitua donc jamais un problème pour lui. On cite souvent le fait que René Lévesque fut le premier Canadien français à être correspondant de guerre durant le deuxième conflit mondial. On oublie toutefois de préciser qu'il le fut pour couvrir les opérations de l'armée américaine et que ses reportages étaient surtout diffusés en anglais à la CBC.

Si je parle du rapport de René Lévesque à la langue, croyez bien que mon intention en le faisant n'a rien à voir avec le fait qu'il fut par ailleurs l'un de nos grands hommes politiques. Ce que je tiens à mettre en évidence, c'est cette anglomanie de notre élite bourgeoise et petite-bourgeoise que Joseph Quesnel, au XIX^e siècle, tournait déjà en ridicule. Dans ses *Mémoires*, Louis Fréchette raconte quel choc ce fut pour lui quand, au Parlement de Québec, il entendit pour la première fois ce grand tribun que fut Louis-Joseph Papineau. Devant une assemblée majoritairement française, Papineau s'exprimait en anglais mieux que les Anglais eux-mêmes!

Pierre Elliot Trudeau aurait voulu faire du Québec un district bilingue. Il y a quelques années seulement, Pauline Marois, devenue la chef du Parti québécois, avança l'idée que tous les Québécois devraient être bilingues, et l'être avant la fin de leurs études secondaires. Elle proposa même que l'enseignement de l'histoire, de notre histoire, se fasse en anglais! Souvenez-vous aussi que lorsqu'on parla d'exiger que dans les entreprises comptant 50 employés et moins le français soit la langue de travail, ce sont les syndicats qui montèrent au front pour dénoncer ce projet. Les neuf ans du régime libéral de Jean Charest ont été une catastrophe par-devers l'application de la loi 101. Les francophones ont fui Montréal et plus de 50 % des citoyens qui y habitent ont maintenant l'anglais pour langue d'usage.

À dire vrai, les neuf ans qu'a duré le régime libéral peuvent être ramenés à ce constat: la destruction systématique des institutions qui nous sont venues de la Révolution tranquille au profit d'un néolibéralisme crapuleux destiné à enrichir les grands capitalistes, la classe bourgeoise et ceux qui aspiraient à en être. Le gouvernement libéral est devenu à l'image du mafieux Tony Accurso: il a tissé sur le Québec une immense toile d'araignée, celle d'une bureaucratie si complexe que ce qu'on appelle la démocratie ne pouvait pas ne pas devenir une caricature. L'Assemblée nationale, pour ne mentionner qu'elle, est la honte de toutes celles et de tous ceux qui se souviennent encore de ce que veulent dire les mots dignité, intelligence, conscience et liberté.

La maladie a parfois ceci de bon qu'elle vous oblige à vous détacher des choses lointaines pour vous préoccuper davantage de celles qui sont proches. J'ai passé la récente campagne électorale assis dans mon fauteuil, devant le petit écran ou devant mon portable, à en suivre les péripéties. J'avoue ne pas avoir compris pourquoi analystes et commentateurs n'ont cessé de dire à quel point cette campagne était fascinante à observer. Peut-être est-ce parce que, d'une journée à l'autre, les différents partis faisant campagne n'ont pas cessé de se contredire et de cafouiller par-devers leurs plates-formes électorales. On se serait cru dans la classe d'une école secondaire, et dont l'exercice aurait été le suivant: promettre beaucoup, dire que toutes ces promesses-là sont financièrement réalisables et le prouver en ne tenant véritablement pas compte du pouvoir de dépenser qui sera celui du nouveau gouvernement.

Durant la dernière semaine de la campagne électorale, qui fut d'un vide absolu, je crois bien que tout le monde avait compris que, peu importe le parti qui serait porté au pouvoir, il n'y aurait guère de changements fondamentaux

dans la société québécoise. Les trois grands partis ont donc obtenu, à quelques points près, le même nombre de voix, et le PQ prit le pouvoir pour avoir fait élire 4 députés de plus que les libéraux.

Je ne partage pas le point de vue exprimé par certains de mes amis «souverainistes» qui ont blâmé les petits partis de gauche pour l'élection d'un gouvernement péquiste minoritaire. Je me souviens trop de la cinglante défaite du Bloc québécois aux dernières élections fédérales. Bien sûr, Jack Layton bénéficia de la sympathie des Québécois parce qu'il était malade et qu'on se demandait tous s'il ne finirait pas sa campagne électorale en fauteuil roulant ou à l'hôpital. Mais cette sympathie n'explique pas tout, comme les bloquistes se sont plu à le croire. Avant d'être balayé de la carte politique du Québec, le Bloc a commis deux erreurs stratégiques capitales: la première, en acceptant que le Québec forme une nation distincte, mais à l'intérieur du Canada; la deuxième, en s'alliant avec Jack Layton et Stéphane Dion pour renverser le gouvernement conservateur.

Les politiciens oublient trop souvent le rôle primordial que joue dans un peuple l'inconscient collectif. Ils s'imaginent aussi trop souvent que l'inconscient collectif est une mémoire éphémère et qu'il suffit de faire tomber quelques grains de sable de haut en bas du sablier pour que l'oubli fasse son œuvre. Cinquante ans après sa fondation, c'est ce que le Parti québécois n'a pas encore compris, me semble-t-il. En faisant de la gouvernance souverainiste son cheval de bataille, le PQ nous dit, à tort et de travers, que rien n'a changé depuis le triomphe électoral du 15 novembre 1976, et surtout pas l'à-propos de la célèbre phrase dite le lendemain par René Lévesque, phrase que je tiens à répéter ici: «Nous allons nous contenter dans un premier mandat d'être un bon gouvernement provincial.»

Nous sommes en 2012. Si l'inconscient collectif québécois n'a guère changé depuis 1976, si notre peuple ne cesse de s'interroger sur son identité, sur sa précarité, voire sur sa fin, c'est que nous vivons toujours le cauchemar de la défaite. Dans une autre société que la nôtre, Jacques Parizeau n'aurait sans doute pas démissionné de sa fonction de premier ministre au lendemain du référendum de 1995. Dans une autre société que la nôtre, le premier ministre aurait sans doute eu recours à tous les moyens pour dénoncer les malversations antidémocratiques du gouvernement fédéral. À la limite, il aurait pu appeler un deuxième référendum. Dommage pour nous qu'il ne l'ait pas fait, puisque, collectivement, nous en eûmes les jambes coupées et avons accepté passivement que ce référendum que nous avons dans les faits gagné devienne une amère défaite. C'est ce que j'appelle le syndrome Louis-Joseph Papineau qui, depuis les rébellions de 1837-1838, conditionne notre inconscient collectif. Plus que la défaite, la victoire nous fait peur. Pourquoi ?

Peut-être nos élites politiciennes ne savent-elles pas amalgamer les choses proches et les choses lointaines, de sorte qu'il y a là dissociation de la pensée collective. Et quand il y a ainsi dissociation de la pensée collective, il ne peut pas y avoir véritablement de projet de société. Le seul que le Québec s'est donné au siècle dernier, c'est celui de la Révolution tranquille, donc il y a plus de 60 ans. Nos institutions étaient désuètes, nos lois aussi. Le gouvernement Lesage arriva et proposa un nouveau contrat social. Après 15 ans dans l'Opposition, les libéraux de Paul-Émile Lapalme et de Jean Lesage étaient préparés à changer la maldonne de la politique québécoise et ils surent en convaincre, bien que pour peu de temps, une population qui en avait assez du népotisme et de la corruption d'un gouvernement réactionnaire se tenant en marge de sa propre histoire comme de celle des autres.

Soixante ans après cette Révolution tranquille, les Québécois paraissent divisés comme ils ne l'ont jamais été, fragiles comme ils ne l'ont jamais été, ouverts à tout et, en même temps, fermés à tout, les choses se passant comme si notre inconscient collectif s'était fissuré, pour ne pas dire fractionné à son extrême limite. Quand un peuple en arrive là, la conscience nationale devient peau de chagrin. On se réfugie dans le corporatisme et l'individuation, chacun ne défendant plus que sa chacune, au détriment du bien commun, au détriment du rêve commun.

Voilà pourquoi je pense que Pauline Marois s'est peut-être fait à elle-même un cadeau de Grec en devenant la première femme de notre histoire à devenir première ministre du Québec. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que les dirigeants du Parti québécois croyaient que le soir du 4 septembre, les Québécois leur accorderaient un gouvernement majoritaire. Tout au long de la campagne électorale, les signes étaient pourtant nombreux, qui disaient toute autre chose, notamment les sondages qui ne variaient guère les uns des autres: le Parti québécois et le Parti libéral, du début à la fin, se partageaient également les intentions des électeurs, et la Coalition avenir Québec, après une légère poussée de fièvre, plafonna à quelques points derrière. Le Parti libéral pouvant compter sur un électorat captif, celui des anglophones et des allophones, de même que sur ceux des gens âgés et des fédéralistes purs et durs, le pire était à craindre. Et d'autant plus que la commission Charbonneau, créée pour nettoyer les écuries d'Augias, rassurait les uns et les autres. On voulait bien se débarrasser de Jean Charest, mais beaucoup moins du Parti libéral. Ce fut le cas dans plusieurs comtés francophones, comme celui de Rivière-du-Loup, où la population, satisfaite de son député pourtant condamné pour avoir enfreint plusieurs fois les règles du lobbyisme, vota tout de même pour lui.

Par ailleurs, et contrairement à ce que croyaient les stratèges du Parti québécois, les étudiants du «printemps érable», de même que celles et ceux qui les soutenaient, ne votèrent pas en bloc pour lui, les uns se nichant chez Québec solidaire, les autres chez Jean-Martin Aussant, chez les Verts... et même chez les libéraux!

Par chance, les péquistes furent élus, mais pour former un gouvernement minoritaire. On sait jusqu'à quel point le premier mois du gouvernement de Pauline Marois fut chaotique: le manque d'expérience politique de plusieurs ministres et une mauvaise lecture du résultat des élections nous ont remis en mémoire le gâchis que ce fut quand Mario Dumont devint le chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale: il ne sut pas préparer ses troupes, parce que lui-même ne l'était pas. On connaît trop bien la suite pour ne pas s'inquiéter de ce que pourra vraiment faire le gouvernement péquiste des projets les plus importants de son programme sur la langue, les ressources naturelles, l'environnement, la réforme fiscale et la culture.

La culture! Le seul des ministres péquistes qui a avoué candidement que le gouvernement ne serait sans doute pas dans la possibilité de respecter ses engagements est Maka Kotto, ministre de la Culture et des Communications. Ce ne sera donc pas demain que Télé-Québec deviendra notre télévision nationale et que nous arracherons à Ottawa ce qui fait notre identité culturelle, identité qu'il contrôle par son pouvoir de dépenser comme il le veut et quand il le veut. Que personne, même dans le milieu dit culturel, n'ait réagi aux propos du ministre Kotto est inquiétant, pour ne pas dire aberrant.

Pour faire une longue histoire courte, il ne faut donc pas attendre de miracle du gouvernement péquiste actuel. Forcé

à ne voir qu'aux choses proches, il devra mettre beaucoup d'eau dans son vin, ne serait-ce que pour conserver le pouvoir jusqu'à ce que le Parti libéral renouvelé représente à nouveau un fameux risque non seulement pour le Parti québécois, mais pour l'idée même de l'indépendance.

Les choses proches ne nous sont guère favorables, et les choses lointaines pas davantage. Nous ne pourrons pas non plus être indéfiniment à l'abri de la faillite économique de l'Occident : nous en paierons tôt ou tard les pots cassés.

Faut-il alors désespérer de tout ? Peut-on se reconforter à l'idée que les Écossais tiendront bientôt un référendum sur leur indépendance, que les Basques et les Catalans semblent aussi s'y diriger ? Pas tout à fait. Les Écossais, les Basques et les Catalans forment des sociétés homogènes sur des territoires qu'ils occupent en totalité. Ce n'est pas notre cas au Québec à cause du noyau dur que constituent les anglophones et du noyau mou que représentent les immigrants. Il faut compter au moins deux générations avant que l'immigrant ne s'intègre vraiment à son nouveau pays, et encore faut-il que ça soit dans des conditions favorables. Dans cet entre-deux où le Québec se trouve désormais, ces conditions-là sont loin de l'être. Si les élections du 4 septembre dernier ont prouvé une chose, c'est bien celle-ci : seul le Parti libéral peut aujourd'hui avoir la prétention d'être national. Voilà de quoi compliquer la donne québécoise qui l'était déjà suffisamment !

Après les élections du 4 septembre dernier, après le premier mois pour le moins chaotique du gouvernement Marois et face à la prochaine session parlementaire, ça serait encore faire montre de naïveté de croire que nous ne vivons pas l'intranquillité. Majoritaire, le gouvernement du Parti québécois aurait sans doute pu se livrer à une gouvernance souverainiste peu dérangeante. Mais ça ne sera pas le cas, parce

qu'il est minoritaire et qu'il n'est pas préparé à gouverner autrement. Avec des adversaires politiques qui ont tout intérêt à le faire mal paraître, les frustrations s'ajouteront aux frustrations, les turbulences aux turbulences, les crises aux crises, autrement dit à une intranquillité telle que le Parti québécois ne pourra pas y faire face à moins de se réinventer. Si le passé est garant de l'avenir, je doute fort que le Parti québécois y arrive de son plein gré, qu'il sache profiter de cette intranquillité pour en faire une force victorieuse, aussi bien dans les choses proches que dans les choses lointaines. Depuis trop longtemps électoraliste, le syndrome Louis-Joseph Papineau, celui de la défaite, trop profondément gravé en lui, le Parti québécois, même malgré nous, pourrait bien nous forcer à des choix radicaux.

Nous devons nous y préparer dès maintenant. Voilà pourquoi je propose que nous nous inspirions de ces mouvements de masse qui émergent en Europe, qui rassemblent les femmes et les hommes politiques de toute allégeance, les étudiants et les groupes de pression, les syndicalistes et les entrepreneurs, les scientifiques et les agriculteurs, les intellectuels et le monde dit ordinaire, autrement dit: les forces vives de la nation, et cela dans un but commun: sortir de l'intranquillité par une remise en question des institutions, de la bureaucratie qui les parasite, du corporatisme qui en est le corollaire et du grand capitalisme qui force vicieusement le monde à danser en rond. Nous vivons la fin d'un Moyen Âge et nous avons à inventer la Renaissance. Pour que l'indépendance du Québec devienne une réalité, seul un véritable projet national, donc révolutionnairement intranquille, mais capable de relier les choses proches et les choses lointaines, peut en être le catalyseur.

Nous avons peu de temps devant nous pour mener dans ses grosseurs cette Révolution intranquille. Mais si les étudiants

ont réussi à créer le « printemps érable », pourquoi un grand rassemblement des forces vives de notre nation ne pourrait-il pas y arriver ? Descendre dans la rue s'il le faut et botter aussi le cul à un gouvernement qui se montrerait velléitaire et veule, pourquoi pas ? On ne vient pas au monde si on ne bat pas avec fureur des mains et des pieds, si on n'apprend pas à hurler ! Un pays, ce n'est pas autre chose que le *soi* naissant aspirant au *nous* reconnaissable et reconnu. Jouer de la casserole ne suffit malheureusement pas pour passer de ce *soi* naissant au *nous* reconnaissable et reconnu. Comme l'a encore écrit Nietzsche, il faut qu'il y ait *transvaluation de toutes les valeurs* pour qu'on puisse échapper à l'*Éternel retour du Même*. Il m'apparaît urgent qu'on en prenne conscience dès maintenant et qu'on agisse en conséquence !

Trois-Pistoles, le 25 octobre 2012

Les Cahiers de lecture

de L'Action nationale

36 pages couleurs
format tabloïd
3 numéros par année



25 \$ par année

45 \$ pour deux ans

taxes et expédition comprises

Commande par la poste:
L'ACTION NATIONALE
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone : 514-845-8533
sans frais, 1-866-845-8533

À la boutique internet

www.action-nationale.qc.ca

La pensée québécoise en essais

Pour savoir ce qui se produit dans le monde des essais au Québec, il faut s'abonner aux *Cahiers de lecture de L'Action nationale*, un périodique entièrement consacré aux recensions des essais québécois. D'un format journal agréable, *Les Cahiers* paraissent trois fois l'an et font un survol de l'actualité éditoriale québécoise comme il ne s'en fait nulle part ailleurs. Des comptes-rendus, des analyses critiques, des notes de lecture, 36 pages qui vous permettent de partager le point de vue de collaborateurs aguerris sur les essais publiés durant l'année.

Prochaine parution : novembre 2012

Lire

Note critique

JEAN-CHARLES PANNETON

Pierre Laporte, Montréal,
Septentrion, 2012, 454 pages

La seconde vie de Pierre Laporte
- *Louis Hamelin* 104

Lire les essais

MATHIEU BOCK-CÔTÉ

**Fin de cycle, Fin de cycle. Aux
origines du malaise politique
québécois**, Boréal, 2012, 174 pages 118

XAVIER CHOJNICKI ET LIONEL RAGOT

**On entend dire que... L'immigration
coûte cher à la France. Qu'en
pensent les économistes**, Eyrolles,
126 pages 129

LA SECONDE VIE DE PIERRE LAPORTE

PIERRE LAPORTE

Jean-Charles Panneton, Montréal, Septentrion, 2012, 454 pages

On peut compter sur l'occasionnelle visite dans la Vieille Capitale pour nous ramener son nom en pleine figure, étalé à la largeur d'un panneau de signalisation. Avoir un pont à son nom, ce n'est pas rien. Et quel pont! Son élégance, sa finesse de lignes et son arachnéenne légèreté l'apparentent au Golden Gate et aux autres célèbres ouvrages du genre. Sans compter qu'on continue de rouler sur la 20 et sur la 40, et tant pis pour Lesage et Félix, mais qu'on prend le pont *Pierre-Laporte*. Ce qui, pour s'en tenir au seul fleuve Saint-Laurent, place l'ancien ministre du Travail de Robert Bourassa sur un pied d'égalité avec le découvreur du Canada, le fondateur de la Nouvelle-France, une reine d'Angleterre, le fondateur de la ville de Trois-Rivières, un ancien premier ministre du Québec et champion de l'autonomisme provincial, et un grand réformateur canadien-français du XIX^e siècle. Pour un homme politique dont on critiqua, jadis, l'incapacité à bien s'entourer, Pierre Laporte se retrouve en bonne compagnie.

* Auteur du roman *La constellation du lynx* (Boréal 2011) portant sur l'enlèvement de Pierre Laporte et pour lequel il a remporté de nombreux prix dont le Prix littéraire des collégiens 2011, le Prix des libraires du Québec 2011 et le Prix Ringuet de l'Académie des lettres du Québec 2011.

On ne peut donc s'empêcher de sursauter légèrement quand on lit, à la fin de l'introduction à l'ouvrage que lui consacre l'historien Jean-Charles Panneton, que Pierre Laporte demeure un « homme d'action méconnu, voire oublié par l'histoire. » Gare au possible jeannotisme ici : doit-on comprendre que c'est l'action, et non l'homme, qui aurait été oubliée ? De toute manière, cette « absence de Pierre Laporte dans les livres d'histoire » que dénonce l'auteur est toute relative. Comme son préfacier Gilles Lesage, qui semble croire que « le pont Pierre-Laporte, une école ou deux, une bibliothèque, deux ou trois noms de rues... » ne pèsent pas très lourd dans la mémoire collective, Panneton affirme – c'est la thèse que défend son livre – que l'enlèvement et la mise à mort de Pierre Laporte en octobre 70, suivis en 1973 de la Seconde Affaire Laporte (sur les liens du ministre décédé avec le crime organisé) ont contribué à éclipser, devant l'histoire, l'action et les idées du journaliste engagé et de l'homme politique qu'il fut. Panneton va jusqu'à parler d'une « seconde mort », l'assassinat posthume de la réputation succédant à l'élimination physique.

Du préfacier, qui nous invite d'emblée à voir dans Pierre Laporte « le cinquième grand L » d'un quintette du tonnerre complété par les Lévesque, Lesage, Lapalme et Gérin-Lajoie, et qui n'hésite pas à lui ménager une place dans « la courte pléiade québécoise » (sic), à l'auteur et historien qui, plus modestement, insiste sur l'importance « d'inscrire [son] rôle et [son] oeuvre dans la trame historique contemporaine du Québec », ce livre nous convie donc à une réévaluation de la stature politique et de la dimension historique d'un homme que les caprices de l'histoire ont plutôt immortalisé en martyr de la Crise d'octobre.

Jean-Charles Panneton, ne craignant apparemment pas le pléonasme, confie, dans son introduction, n'avoir pas voulu écrire «une biographie sur l'homme», raison pour laquelle il a plutôt concentré ses recherches sur le parcours journalistique et politique de son sujet. Et il est certain qu'un livre sur le joueur de golf que fut Laporte aurait eu bien moins d'intérêt. Cela dit, pourquoi s'excuser d'avoir ainsi sacrifié aux figures imposées du genre, telle l'incursion dans l'univers familial du premier chapitre, «avant tout dans le but de mieux circonscrire les idées avec lesquelles il entre en contact lors de son enfance et de ses études»? Une telle influence du milieu dans la formation intellectuelle ne relève-t-elle pas du lieu commun biographique le plus banal?

Pierre Laporte, homme de famille. On le savait capable de manier un ballon de foot, on le découvre, ici, pêchant la truite à la mouche, progéniture en remorque. Le chapitre se lit vite et bien, divisé, comme tout le livre, en de courts sous-chapitres séparés par des intertitres. On y voit déjà se profiler le fonceur hyperactif qui fait ses premières armes comme journaliste au *Quartier Latin* et au très libéral *Canada*. Il devient membre de la jeune Chambre de commerce, fait son droit, entre concurremment au *Devoir* à l'âge de 23 ans. On est embarqué.

On a besoin d'ennemis, ainsi parlait Zarathoustra. Laporte aura la bonne fortune de trouver Maurice Duplessis sur son chemin. Le grand mérite de l'ouvrage de Jean-Charles Panneton est de nous rappeler l'extraordinaire journaliste que fut Pierre Laporte. Il débarque sur la galerie de presse de l'Assemblée nationale à une époque où les correspondants parlementaires forment encore un troupeau de rapporteurs dociles engraisés à coups d'enveloppes. Il y devient la bête noire de Duplessis, le pourfendeur des bradeurs de notre Grand Nord à une cenne la tonne, un bourreau de travail

et infatigable graphomane capable de pondre hebdomadairement, du haut de l'influente page éditoriale du *Devoir* ou dans l'anonymat d'une feuille pamphlétaire, treize textes à la douzaine. Ce Laporte-là, qui n'est certainement pas un pur inconnu aux yeux de quiconque s'est le moins frotté à l'histoire du Québec et de sa Pas-si-Grande-Noirceur-que-ça, gagne à être mieux connu...

Il s'intéresse au financement malpropre du parti au pouvoir, démontre, étudie à l'appui, qu'un graissage de pattes systémique gonfle les coûts de construction des ponts locaux, déplore, dans une série d'articles intitulée *Une province qui se contente de miettes*, l'absence de transformation locale qui siphonne nos matières premières et saigne l'économie du Nord. Comme on le voit, le régime duplessiste, à l'échelle modeste qui est celle de la société québécoise des années 50, pratique, pour ainsi dire en amateur, des politiques de développement d'un genre bananier que le Parti libéral de Jean Charest, un demi-siècle plus tard, sera parvenu à travestir en État moderne, avec la même gangrène toujours nichée dans sa moelle.

Ce grand journaliste que fut Pierre Laporte, ce n'est peut-être pas tant son éventuelle mort aux mains du FLQ qui, dans une perspective historique, lui fait de l'ombre, que son passage, en 1961, au Parti libéral de Jean Lesage.

En 1954, il succède à André Laurendeau à la direction de la revue *L'Action nationale*, fonction qu'il va, jusqu'à l'automne 1959, exercer en parallèle avec son incessante activité au *Devoir*. Organe de la Ligue d'action nationale, qui pratique un nationalisme d'inspiration catholique et traditionaliste, *L'Action nationale* est alors déchirée par une lutte intestine qui met aux prises les deux mouvances ayant commencé de partager les eaux nationalistes en ce mitan de siècle : aux catho-

nationalistes de tendance groulxiste qui soutiennent l'autonomisme du *Cheuf*, André Laurendeau, directeur de la revue depuis quatre ans, oppose un nationalisme plus ouvert, axé sur la question sociale et bientôt qualifié de *néonationalisme*.

Pas plus à *L'Action nationale* que, plus tard, dans un PLQ écartelé entre le grand frère fédéral et le mouvement séparatiste, Laporte ne réussira à réconcilier les contraires. Il reste un vigoureux partisan de la langue et de la culture de souche canadienne-française et d'une autonomie politique élargie pour le Québec, doté, au surplus, d'une conscience sociale. On le regarde aller, une «étoile montante du nationalisme». La Révolution tranquille est commencée depuis un an quand, à la faveur d'une élection partielle, il se fait élire sous la bannière libérale dans le comté de Chambly.

La première chose qu'on peut noter à propos de ce portrait de Laporte en révolutionnaire tranquille, c'est qu'il n'a laissé derrière lui aucun monument, rien qui puisse se comparer au legs d'un René Lévesque ou d'un Paul Gérin-Lajoie. Son grand chantier à lui (Laporte, réélu en 62, est promu ministre des Affaires municipales) sera la réforme et le regroupement municipaux. On lui doit la réunion des petits villages banlieusardés de l'Île-Jésus autour d'un grand trou près duquel fleuriront bientôt des centres commerciaux et qui portera le nom de Ville de Laval. Mais de l'aveu même de Panneton, «malgré son énergie et ses talents d'orateur, Laporte ne parvient pas à créer cet élan des municipalités pour les fusions...» Au début du millénaire suivant, la véritable réforme sera toujours à faire.

Nous apprenons qu'une de ses priorités au gouvernement fut l'aménagement harmonieux du territoire. Cinquante ans plus tard, avec l'emblématique boulevard Taschereau poussé comme une verrue sous son nez de député de Chambly, on

ne peut pas dire que le succès soit évident. Sans compter que, au même moment, se poursuivait le massacre du patrimoine architectural de la métropole du Québec...

Leader parlementaire et plus redoutable débateur du Parti libéral, Laporte jouit alors de la confiance du patron. Au conseil des ministres, il use de son influence pour épauler les projets de ses collègues plus visionnaires de l'aile néonationaliste, les Lapalme, Lévesque et Gérin-Lajoie. Un journaliste le qualifiera de «dépanneur en chef du gouvernement Lesage». Un homme d'équipe. Un bagarreur. Bâtitteur, si on veut. Mais moins un architecte de la Révolution tranquille que son plus efficace plombier.

Aux Affaires culturelles, dont il hérite en 1964, il ne fera guère plus que gérer et améliorer les structures léguées par Lapalme. Il pond tout de même un *Livre blanc pour une politique culturelle*, dont la notion de «français prioritaire» heurte de front l'orthodoxie fédéraliste de l'establishment libéral transoutaouais. Idem pour ses idées sur le financement public des partis (p. 298) et la refonte de la carte électorale (p. 299). Laporte doit ranger ses devoirs. Puis arrive la douloureuse débarque de 1966... Décidément, il doit commencer à penser qu'il ne sera peut-être pas, à la culture française du Canada, ce que René Lévesque fut à l'électricité.

Un Lévesque que Pierre Laporte, comme Bourassa, et faisant le même calcul que lui, refusera de suivre dans la dissidence. Pour ces deux-là, le gros morceau, c'est la *job* de premier ministre du Québec. Au final, il aura été un de ces autonomistes malheureux du PLQ des années 1960, qui y croit, ou bien fait semblant, un allairiste avant la lettre, qui n'aura eu ni le courage d'un Lévesque, ni la patiente discrétion d'un Gérin-Lajoie, rongé et enterrant piteusement l'os de son statut spécial (ou particulier) pour le Québec, en

attendant l'heure de s'effacer poliment. Comme Bourassa, Laporte va embrasser l'establishment du parti et manger dans la main de « mononcle Paul » Desrochers, dans l'espoir calculé de remplacer Lesage, mais ses bassesses à lui (comme son appui à Trudeau en 1968) ne seront, en définitive, pas payées de retour.

L'évocation de cette course à la chefferie du PLQ, déclenchée à l'automne 1969, est l'occasion pour le biographe de se porter une première fois à la défense de l'intégrité de son sujet. Le difficile financement de la campagne de Laporte contre le rouleau compresseur de Bourassa, ce *nerd* à lunettes dont s'est entiché l'establishment du parti, est en effet à l'origine des premières rumeurs faisant état de liens entre l'organisation Laporte et le crime organisé. Le moins qu'on puisse dire est que la relative confusion méthodologique qui, sur ce point précis, entache la démonstration de Panneton ne rend pas tellement service à l'homme dont il veut laver la réputation. « Pour tenter de faire la lumière sur l'affaire Laporte, alléguant de présumés liens avec la mafia qui ont fait la une du *Devoir* en mars 1973, annonce-t-il dès l'introduction, j'ai pu, grâce à des entrevues, mais également aux conclusions du rapport de la Commission de police du Québec et du rapport Duchaine, départager, en les documentant, les allégations des faits. »

Petit problème: il n'est jamais question, dans le rapport Duchaine, des liens allégués de Pierre Laporte avec la mafia. Chaque fois qu'il est fait mention de « l'affaire Laporte » dans ce rapport, c'est à l'enlèvement et à l'assassinat du ministre par le FLQ de 1970 qu'on fait référence. Panneton aurait été bien avisé, ici, de distinguer entre *affaire Laporte* et *seconde affaire Laporte*, cette dernière formulation servant généralement à désigner le scandale de 1973, dû aux révélations du *Devoir* et de son reporter Jean-Pierre Charbonneau.

Quant aux entrevues mentionnées à l'appui de sa thèse, une seule semble avoir laissé des traces dans l'appareil de notes du biographe: celle réalisée avec Jean Allaire, en octobre 2010. Mais comme l'auteur ne prend pas la peine de préciser la position de ce dernier dans l'appareil du parti libéral de l'époque (un obscur pion, pour ce que nous en savons), on hésite à lui conférer toute la crédibilité que ce témoignage isolé mérite peut-être.

Dans une entrevue accordée au *Devoir* à la parution de son ouvrage, Panneton affirme que deux organismes distincts, la Commission de police du Québec et la Commission d'enquête sur le crime organisé (la fameuse CECO) ont tour à tour lavé le ministre décédé des soupçons qui ont pesé sur ses relations et ses sources de financement. Fort bien. Mais lorsqu'il attaque cette délicate question, dans le sous-chapitre intitulé «L'intégrité rétablie de Pierre Laporte», on n'a droit qu'aux conclusions du rapport de la Commission de police du Québec. Il n'est question de la CECO nulle part dans le texte. Mieux: alors même qu'il prétend citer le rapport de la Commission de police, l'historien nous renvoie, en bas de page, à un article de Charbonneau intitulé «La CECO [sic] innocente Laporte mais blâme sévèrement Leduc, Côté et Gagnon.» Même apparent vice de méthodologie à la page 367, où l'historien, après avoir mentionné le rapport de la Commission de police, cite, à l'appui des conclusions de celui-ci, un article du même Charbonneau intitulé «La CECO exonère Pierre Laporte». Or, de quoi parle-t-on exactement ici? De la CECO ou de la Commission de police?

L'affaire est déjà suffisamment embrouillée sans que le travail de l'historien, dont le métier devrait être, au minimum, de clarifier le domaine de la réalité documentée, ne revienne à souffler sur cette ténébreuse histoire un nuage de fumée supplémentaire. La confusion résultante trahit, au mieux,

l'absence d'un effort de relecture élémentaire, qui a fait remonter à ma mémoire l'affreuse biographie de Mordecai Richler parue l'an dernier chez le même éditeur.

Mais je suis bien prêt à absoudre Pierre Laporte devant l'histoire. Pas pour les raisons données par Panneton, qui veut voir dans la zélée défense de la moralité publique qui fut une des constantes de la carrière du journaliste et de l'homme politique une preuve à verser au dossier de la disculpation de ce dernier. Après tout, il n'aurait pas été le premier ni le dernier prêcheur à succomber à l'objet de sa propre rhétorique dénonciatrice enflammée. Non, je veux croire que Laporte, dans cet appartement de la rue Sherbrooke, a passé 40 minutes avec deux lieutenants de Vic Cotroni sans pleinement réaliser à qui il avait affaire, comme je veux croire que Line Beauchamp ignorait que des individus liés au crime organisé fréquentaient ses cocktails de financement. Je veux y croire comme quelqu'un qui connaît ce que, au Québec, nul ne peut plus ignorer : la culture d'entreprise très particulière de ce PLQ post Révolution tranquille, à laquelle des êtres en apparence parfaitement sains lorsque pris individuellement (comme Laporte, comme Beauchamp) ouvrent les bras, et le reste, pour une limousine.

Si Jean-Charles Panneton avait écrit, pour reprendre le beau pléonasme de son introduction, une « biographie sur l'homme », il aurait été obligé de consacrer un peu plus que cette mince dizaine de pages à la période qui s'étend de l'enlèvement de Pierre Laporte à la découverte de son cadavre dans un coffre d'auto : rien de moins que la semaine la plus décisive de toute son existence. « Panneton, a écrit Antoine Robitaille dans *Le Devoir*, n'a pas eu envie d'enquêter sur la

mort de Laporte, c'eût été refaire le travail d'autres limiers, dont ceux de la commission Duchaine qui, à ses yeux, ont vidé la question.»

Ces «limiers» dont parle Robitaille n'ont jamais existé. Il n'y a, en fait, jamais eu de «commission Duchaine», au sens où l'est, par exemple, la commission Charbonneau, qui, elle, peut compter sur une véritable équipe d'enquêteurs. Jean-François Duchaine était un procureur de la Couronne qui fut chargé, par le ministre de la Justice de l'époque, de rassembler des données en vue de déterminer l'opportunité d'instituer une enquête publique qui, elle, ne verrait, hélas, jamais le jour. Duchaine fut assisté dans sa cueillette par un autre procureur et, à l'étape de la rédaction du rapport, par un criminologue et un linguiste. Voilà pour les «limiers» de la «commission Duchaine».

À l'exclusion de tout ce qui touchait de près ou de loin à la GRC et à ses 300 agents déployés sur le terrain, le procureur a eu accès à tous les dossiers qu'on a bien voulu lui montrer, et son rapport est entièrement satisfaisant dans la mesure où l'on est prêt à se contenter du point de vue policier sur la Crise d'octobre. Ce qui serait beaucoup plus intéressant, et qu'on ne trouvera pas dans le livre de Panneton, c'est le point de vue de l'homme qui, menotté sur un lit dans un petit pavillon de banlieue, attend qu'on lui porte secours.

Il est évidemment impossible de savoir précisément ce qui se passait dans la tête de Laporte pendant ces sept jours où l'homme public se retrouva subitement confronté à la plus terrible de toutes les solitudes: celle de l'homme qui doit se préparer à mourir. Mais essayons tout de même d'imaginer la sorte de pensées qu'auraient pu lui inspirer, les eut-il connus, les détails de la filature policière du mardi 13 octobre 1970 sur Paul Rose.

La police connaît à ce moment-là, depuis au moins deux jours, l'implication certaine de l'aîné des Rose dans l'enlèvement du ministre du Travail. L'homme est, au demeurant, fort bien connu des services antiterroristes. Et c'est *la seule piste sérieuse* que possède la police. Ce mardi-là, Rose est donc pris en filature, sur la Rive-Sud de Montréal, par une paire d'agents qu'il tente sans succès de semer. Il finit par les conduire à un bungalow où il va demeurer tout l'après-midi. La suite est éminemment prévisible...

Oui, car la police se doute déjà que Laporte est séquestré quelque part sur la Rive-Sud. Les agents savent qu'ils ont été repérés, et ils ne sont pas assez stupides pour croire que le kidnappeur va les conduire à son repaire. Mais cette maison abrite presque certainement des complices à lui... lesquels, une fois placés sous surveillance, vont permettre aux limiers de circonscrire toute la filière clandestine et, par elle, de remonter jusqu'à l'otage. Au cours des longues heures de cet après-midi d'automne que Paul Rose écoule en faisant le *potato couch* devant un match de la Série mondiale de baseball, la police va donc s'employer à tisser patiemment, autour de ce bungalow de la Rive-Sud, la toile serrée d'un réseau de surveillance distante et rapprochée. Au pire, on referme l'étau, on arrête tout le monde et on passe au parloir. Lorsque, vers huit heures du soir, des individus non identifiés émergent enfin de la planque encerclée pour s'engouffrer dans une auto, ils se retrouvent automatiquement englués au centre de cette toile invisible constituée de plusieurs véhicules banalisés et d'un nombre encore plus grand de policiers en civil.

Élémentaire, non ? On se croirait dans le cours Police 301 ?

Élémentaire pour tout le monde, sauf pour le pseudo « commissaire » Duchaine, que je cite : « Le policier se contente

de regarder à l'intérieur de la voiture et, ne reconnaissant pas Rose, il retourne à son poste d'observation et déclare que le suspect n'est pas dans la voiture. » Et personne, apparemment, pour filer le train à ces possibles terroristes, et suspects certains, jusqu'à Montréal, les pauvres policiers, au bout de huit heures de surveillance ininterrompue, n'étant toujours que deux ! À croire que personne ne s'est même dérangé pour leur apporter du lunch ! Où étaient donc les livreurs de chez Benny Barbecue ?

Ce n'est qu'une des nombreuses couleuvres qu'a dû avaler le procureur Duchaine pour livrer *sa* version des événements d'octobre. Et comme le travail de l'historien professionnel, forcément teinté d'une dose plus ou moins pesante d'académisme, n'est sans doute pas d'enquêter, 40 ans plus tard, sur les faits, ni d'essayer de se mettre dans la peau de son sujet, nous ne saurons jamais ce qu'aurait pu penser un Pierre Laporte en train de « mourir à petit feu » (lettre à Bourassa, le 11 octobre 1970) de la curieuse tactique policière adoptée ce jour-là.

Aucune couverture n'est plus confortable pour une opération clandestine que l'apparence de l'inefficacité.

(Mailer)

Comment Pierre Laporte a-t-il vécu sa captivité ? Personne n'a sérieusement tenté de répondre à cette question. Là-dessus, nous sommes toujours renvoyés à la version fatalement partielle et possiblement instrumentalisée, à des fins militantes, des félquistes eux-mêmes : Lortie devant le coroner Trahan, Simard dans *Pour en finir avec Octobre*, son récit paru en 1982. Il est vrai qu'il existe, en dehors de ces témoignages directs, peu d'indices : les lettres, certaines photos prises après la découverte du repaire de la cellule Chénier. Assez, cependant, pour qu'on puisse être tenté de

poser la question suivante : la vision d'un Pierre Laporte qui se montre d'abord exagérément confiant dans la volonté de négocier du gouvernement Bourassa, avant de s'effondrer complètement, vision à laquelle une combinaison des récits susmentionnés et du passage du temps ont peu à peu réduit, en la saupoudrant de quelques anecdotes colorées, sa séquestration, suffit-elle à traduire toute la vérité de sa condition d'otage ?

D'autres documents permettent une autre lecture, qui donne une tout autre idée de Pierre Laporte otage : celle d'un homme courageux qui, jouant sa vie, au moins jusqu'à la tragique tentative d'évasion du 16 octobre – généralement présentée, faussement, je crois, comme un « geste désespéré », presque un suicide –, a choisi la ruse dans ses relations avec des kidnappeurs abrutis de fatigue.

Serait-il passé à l'histoire sans ce destin malheureux qui fait de lui un martyr de l'unité canadienne à son corps défendant ? Les masses, le grand public, se souviendraient-ils davantage de lui que, disons, d'un Éric Kierans ou d'un Claude Wagner ? Il fut certes un grand journaliste, mais le seul *Point de mire* ne fait pas de Lévesque un Grand Québécois.

Très rares sont sans doute les hommes et les femmes qui peuvent, le cas échéant, choisir la porte par laquelle ils vont entrer dans l'histoire. Et n'en déplaise à l'auteur de ce *Pierre Laporte*, c'est bien la mort tragique de ce dernier, et elle seule, qui fait accéder notre homme à la courte liste dont parlait le préfacier...

Bien plus que sa brutale élimination, les faux récits qui continuent d'entourer cette mort semblent jouer un rôle

déterminant dans ce supposé empêchement, auquel a voulu remédier le biographe, de saisir l'homme véritable derrière la victime. En ce sens, le plus bel hommage qui pourrait encore être rendu à Pierre Laporte, qui serait capable de le grandir à nos yeux, en nous restituant, non le prisonnier impuissant et prostré, non l'incarnation désignée de la pourriture du pouvoir, mais l'instinctif batailleur dans toute sa fougue et son intelligence, serait d'éclaircir enfin les circonstances exactes de cette semaine de captivité, la plus importante de sa vie.

Sur le plan collectif, ce qui disparaît avec Laporte, quelque part entre 1968 (la prise de pouvoir de Trudeau) et 1970 (l'arrivée d'un parti indépendantiste à l'Assemblée nationale), c'est le dernier espoir sérieux d'une véritable autonomie du Québec au sein de la confédération canadienne. Les Allaire, Dumont, Legault et autres tâtonnants totos continueront, longtemps après, de s'acharner sur un cadavre encore chaud. ■

MATHIEU BOCK-CÔTÉ

Fin de cycle. Aux origines du malaise politique québécois, Boréal, 2012, 174 pages

Cinq ans après la parution de *La dénationalisation tranquille*, qui a connu un important succès, la barre était haute pour le deuxième livre de Mathieu Bock-Côté; surtout qu'entre-temps il est devenu un intellectuel médiatique incontournable même à l'extérieur de la bazzosphère. Malgré ces attentes élevées, *Fin de cycle* ne décevra pas les amateurs d'essais politiques, bien au contraire.

Le livre s'ouvre sur une brillante introduction où l'auteur pose la question à laquelle il tentera de répondre: pourquoi la souveraineté du Québec a-t-elle échoué et quelles sont les conséquences de cet échec? Avec la précision chirurgicale du vocabulaire et l'aisance à manier les concepts qu'on lui connaît, Bock-Côté défend donc la thèse selon laquelle le mouvement souverainiste a échoué, ce qui aurait mis fin au cycle de la Révolution tranquille. Et depuis cet échec, la plupart des Québécois seraient perdus: ni souverainistes, ni fédéralistes, ni de gauche, ni de droite. Parallèlement, ce contexte serait favorable à une espèce d'ultra-individualisme antinational, et ce à droite, avec la nouvelle droite hostile à l'État québécois et à la loi 101, comme à gauche, avec la figure du citoyen du monde qui s' imagine de nouvelles soli-

darités pour mieux oublier les anciennes. Avec la montée de ces deux groupes, l'échec du souverainisme risquerait de déboucher sur une déroute du Québec français tout entier. Bref, le Québec serait entré dans une phase de transition marquée par une profonde volonté de changement et porteuses de tous les dangers comme de tous les possibles.

Cette transition se traduirait de différentes manières, notamment par la vague orange du NPD et l'émergence de la CAQ. Et ici Bock-Côté reprend le constat largement partagé selon lequel le clivage gauche-droite est en train de supplanter le clivage souverainiste-fédéraliste. Cependant, il ajoute que la question nationale ne disparaît pas pour autant; elle se transforme en devenant moins constitutionnelle et plus identitaire, entre autres autour du débat sur le multiculturalisme. Pour Bock-Côté, ce débat qui a cours partout en Occident serait particulièrement pertinent au Québec, car, et c'est là que l'auteur fait preuve d'originalité, il poserait la question du conservatisme québécois. En effet, pour lui l'identité québécoise telle qu'elle définie depuis la Révolution tranquille, avec son côté progressiste marqué, serait problématique dans le contexte actuel, celui du nouveau cycle politique qui commence; d'où l'intérêt de repenser cette identité, et l'ensemble des grands enjeux politiques, à partir de la matrice conservatrice.

Voilà donc comment Bock-Côté campe le décor dans une introduction des plus réussies. La suite du livre est composée de quatre parties et d'un épilogue regroupant des textes inédits ou déjà parus, mais habilement remaniés pour l'occasion, qui viennent compléter et préciser les thèses présentées dans cette introduction qui donne une véritable cohérence à l'ensemble.

Dans la première partie où il entend exposer les origines du malaise politique québécois, l'auteur associe ce malaise à la

critique du modèle québécois et le fait remonter à l'été 2002, soit au moment où l'ADQ a remporté une série d'élections partielles. Puis, il poursuit avec une analyse de la crise des accommodements raisonnables, deuxième moment révélateur du malaise politique, où l'ADQ fait figure de grand défenseur de l'identité québécoise, alors que le PQ apparaît comme son fossoyeur. Bien qu'il s'agisse là que d'une partie des éléments évoqués dans cette première partie, ils sont révélateurs de certains aspects critiquables que l'on retrouve tout au long du livre.

Premièrement, l'absence quasi totale du Parti libéral et de Jean Charest (qui, sauf erreur, n'est mentionné qu'une seule fois dans tout l'ouvrage, et encore, accessoirement à travers la citation d'un autre auteur). Or, il serait possible d'argumenter que si la critique de modèle québécois est symptomatique du malaise québécois, celui-ci ne remonte pas tant à 2002 qu'à 1998, moment où Jean Charest s'est montré très critique envers ce modèle et plus largement envers l'héritage de la Révolution tranquille.

Deuxièmement, et en lien avec cette quasi-absence du PLQ, le portrait du Québec politique que dresse l'auteur est celui d'un Québec dominé par un PQ de gauche, donc antinational, et malaimé, et une ADQ de droite, nationale, vertueuse et en phase avec l'électorat québécois. Évidemment, pour arriver à un tel portrait, l'auteur omet certains faits. Ainsi, dans cette partie il n'est nulle part mention du fait que l'ADQ du début des années 2000 n'est pas particulièrement nationaliste. Au contraire, le parti de Mario Dumont défend alors ce qu'il appelle lui-même un «patriotisme constitutionnel», concept emprunté à Jürgen Habermas, un des plus grands philosophes antinationalistes de notre époque. Autrement dit, l'ADQ d'alors fait la promotion d'un nationalisme strictement civique, en plus d'être très favorable à l'immigration

et peu portée sur la question linguistique. Et s'il est vrai que l'ADQ s'est porté à la défense de l'identité québécoise lors de la crise des accommodements raisonnables, ce n'est pas pour faire suite à une profonde réflexion qui l'aurait mené à se convertir au nationalisme culturel, mais plutôt à la faveur d'un clip improvisé par son chef (comme le révèle Denis Lessard dans sa biographie intitulée *L'instinct Dumont*). Plus révélateur encore, au moment où elle aurait pu approfondir sa position critique au sujet des accommodements raisonnables, par exemple en déposant un mémoire à la commission Bouchard-Taylor, elle s'est abstenue de le faire, sans doute parce qu'une frange significative du parti a toujours été allergique au discours identitaire. À l'inverse, en déposant un mémoire critique vis-à-vis de la laïcité ouverte, le PQ est redevenu à cette occasion le défenseur de l'identité nationale. Car il est vrai qu'en tombant dans le souverainisme utopiste et le nationalisme civique, il avait cessé de l'être pendant une période s'étalant de la fin de l'ère Landry (quoique cette période a aussi été marquée par des gestes nationalistes comme la consécration de la fête des Patriotes) à la fin de l'ère Boisclair. Or, cette période a duré à peine trois ou quatre ans, soit aussi peu longtemps que le flirt de l'ADQ avec le nationalisme culturel. Car depuis l'arrivée de Pauline Marois à sa tête, le virage de la gouvernance souverainiste et le retour du « Nous », le PQ a rompu en grande partie avec le souverainisme utopiste et le nationalisme exclusivement civique.

À ce sujet, les propos de Bock-Côté ne sont pas toujours clairs. Par exemple, en page 45, il salue la gouvernance souverainiste définie par Pauline Marois comme s'inscrivant dans la logique d'un ressaisissement national visant à rendre possible la souveraineté, plutôt que de postuler l'éminence de sa réalisation à court terme en faisant fie du contexte politique. Mais en page 46, il critique « un souverainisme officiel qui confisque la souveraineté davantage

qu'il ne lui permet de se renouveler comme projet». On comprend mal ce qu'est le souverainisme officiel dont il parle si la chef du PQ en est exclue...

La deuxième partie du livre, qui porte sur l'échec du souverainisme, contient elle aussi des éléments fort critiquables et nous y reviendrons. Mais d'abord, soulignons que l'auteur y défend une thèse forte: l'échec actuel du souverainisme trouve son origine dans la genèse du mouvement où, à côté de la tendance nationaliste héritière de Groulx et de l'École de Montréal, il y a eu une tendance gauchiste radicale, influencée à la base par les citélibristes, qui après s'être recyclé dans le technoprogressisme serait devenue dominante à la fin des années 1990. Et comme cette dernière tendance est fondée sur le mythe de la Grande Noirceur, elle repousserait la frange conservatrice du mouvement souverainiste à laquelle en son temps René Lévesque avait ouvert grandes les portes... d'où l'échec actuel du souverainisme.

La thèse ne manque pas de panache et contient beaucoup de vrai, surtout en ce qui concerne l'avant 1995. Pour ce qui de la période récente, lorsque l'on tombe dans le détail, la démonstration est plus hasardeuse par moment. Par exemple, Bock-Côté fait de la fin des années 1990 le moment où les souverainistes auraient abusivement associé leur projet au modèle québécois, au point où Lucien Bouchard accusait ses adversaires de ne pas aimer le Québec. L'auteur ajoute que cela servait à contester la légitimité nationaliste de l'ADQ et à présenter la droite québécoise comme un conservatisme anglo-saxon. Plusieurs choses méritent d'être soulignées ou contextualisées autrement dans ce raisonnement. D'abord, s'il est apparu important de valoriser le modèle québécois à ce moment précis de notre histoire, ce n'est pas tant parce qu'il fallait remplir le vide laissé par la dévalorisation du nationalisme culturel, que parce qu'il

fallait expliquer aux Québécois que les dures réformes liées au déficit zéro n'étaient pas une fin en soi, mais un moyen de sauvegarder l'essentiel du filet social à long terme et de rendre le Québec plus fort financièrement en vue de son accession à l'indépendance. Ensuite, cette référence à l'accusation de Lucien Bouchard me semble étrangement incomplète. Il vaut la peine de le rappeler, cette accusation ne visait pas des adversaires abstraits du modèle québécois, elle visait très concrètement Jean Charest. C'est donc dire que ce dernier aurait dû apparaître une fois de plus dans le récit bockien... mais y est curieusement absent. Pour ce qui est de la légitimité nationaliste prétendument incontestable de l'ADQ, auquel l'auteur semble croire en prétextant que sous la gouverne de Mario Dumont ce parti «s'est réclamé constamment du Québec d'abord», nous référons le lecteur à nos commentaires précédents sur l'ADQ. Et nous ajoutons que le chef adéquiste devait avoir une conception bien particulière du Québec d'abord lorsqu'il a prononcé son célèbre discours de Toronto, au cours duquel il a renoncé aux revendications traditionnelles du Québec pour lesquelles il avait fondé son parti dix ans plus tôt. Sur la question de la droite québécoise que les souverainistes de gauche présenteraient injustement comme un conservatisme anglo-saxon, qu'il nous suffît de souligner que cette présentation est largement justifiée par le fait que les tenants de cette droite ont souvent à la bouche la «moyenne canadienne» lorsqu'ils défendent leurs idées néo-libérales. Sans parler qu'ils font des Thatcher et Harris de ce monde leurs héros, ce qui révèle à la fois que leur admiration du monde anglo-saxon est véritable, et que leur prétention à défendre le désengagement de l'État tout en étant soucieux des démunis et de l'environnement l'est moins.

Voilà quelques-unes des critiques qu'il convient d'adresser à la deuxième partie du livre. Convenons qu'elles sont

mineures par rapport à l'ensemble de l'analyse qui demeure valide en grande partie. Toutefois, une critique plus importante doit être formulée à l'égard de la conclusion de cette partie. Dans cette conclusion, après avoir affirmé en page 88 que «L'effondrement du PQ, sa disparition même, est désormais une hypothèse à prendre au sérieux», l'auteur saute de l'hypothèse à prendre au sérieux à l'hypothèse avérée lorsqu'en page 89 il nous apprend que le PQ et l'Union nationale «appartenaient essentiellement à un cycle historique qu'ils ont profondément défini, mais auquel ils n'ont pas survécu». Qu'il nous suffise pour l'instant de rappeler que, dans les jours qui ont suivi le lancement du livre, un sondage est venu confirmer la montée du PQ et laisser présager un gouvernement péquiste majoritaire. Évidemment, on peut voir là une simple imprudence de l'auteur. Cependant, il nous semble que Bock-Côté a tendance à se montrer critique envers le PQ, complaisant envers l'ADQ et silencieux envers le PLQ. Un dernier extrait de la deuxième partie vaut la peine d'être cité, celui où après avoir parlé du PQ l'auteur affirme «Il ne viendra jamais à l'esprit des leaders du souverainisme officiel de contester les nombreux discours portant sur la "discrimination systémique" dont seraient "victimes" certains "groupes minoritaires"». Certes, l'affirmation est en soi exacte, mais elle omet le fait que les leaders libéraux et caquistes sont tout aussi silencieux à ce sujet. Peut-être l'auteur considère-t-il le PQ plus proche de ces groupes? Il serait raisonnable de le penser... quoique c'est surtout le Bloc qui s'est toujours fait le défenseur de leurs causes.

Pour cette raison, et une tonne d'autres, Bock-Côté réserve la troisième et meilleure partie de son ouvrage au Bloc. Son propos se résume ainsi: en dépit de ses origines conservatrices, sous la gouverne de Gilles Duceppe le Bloc a dérivé vers la gauche et le multiculturalisme, au point de devenir le troisième pilier du progressisme canadien, ce qui lui a

enlevé son côté nationaliste et donc sa pertinence, d'où le résultat du 2 mai 2011. Ici, il n'y a rien à redire. L'auteur a raison sur toute la ligne, particulièrement lorsqu'il insiste sur l'erreur fatale que fut la participation du Bloc à la coalition Dion. En plus, il cite à l'appui de sa thèse des sources de première main, notamment des documents officiels du Bloc, et de nombreux commentateurs politiques parmi les plus crédibles. Bref, c'est dans cette partie que l'auteur est le plus intellectuellement solide, méthodologiquement blindé et politiquement pertinent.

À l'inverse, la pertinence politique est moins grande dans les deux dernières parties du livre où l'auteur s'attarde à son obsession personnelle : le conservatisme, son conservatisme. La quatrième partie est loin d'être inintéressante, bien qu'elle reprenne plusieurs éléments de l'analyse historique comprise dans la deuxième partie. Elle ajoute également quelques éléments qui méritent une attention particulière. Dans son historique du conservatisme, Bock-Côté passe de la vague conservatrice de 1984-1988 à l'ADQ et sa montée en 2002. Il oublie donc un petit détail au passage : deux députés conservateurs, par leur affiliation partisane et certaines de leurs idées, entre autres en matière de conception de l'autorité, sont devenus les chefs des deux principaux partis politiques québécois. On voit mal comment cela aurait pu ne pas influencer un tant soit peu le conservatisme sur la scène provinciale. Cet oubli est d'autant moins justifié que, même s'il associe l'ADQ au retour de la question du conservatisme, plus loin il avoue que « l'ADQ se ralliera pendant longtemps au consensus officiel sur les questions identitaires ».

Cela dit, l'essentiel de la quatrième partie repose sur une tentative de l'auteur de définir un nouveau conservatisme ; ce à quoi il arrive en partie. Il rappelle les principes fonda-

mentaux de ce conservatisme (nationalisme culturel et historique, opposition au multiculturalisme et aux politiques antidiscriminatoires), mais parle de concepts davantage que de politiques concrètes à mettre en œuvre, ce qui rend les contours de son conservatisme difficiles à saisir. Malgré cela, cette quatrième partie, comme les trois autres et dans une moindre mesure l'épilogue, constitue une contribution originale et valable qui risque d'influencer durablement le débat. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous ne pouvons terminer ce compte-rendu sans revenir sur quatre points fondamentaux.

Premier point: bien que Bock-Côté fasse très justement la différence entre la droite antinationale et le conservatisme dans la quatrième partie et l'épilogue, nous ne pouvons qu'être totalement d'accord avec lui lorsque dans la première partie il associe la critique néolibérale du modèle québécois, et plus particulièrement les Lucides, au conservatisme. Il est bien connu qu'il existe plutôt une alliance tacite entre le néolibéralisme et une certaine gauche progressiste. Pensons au Renouveau pédagogique qui plaisait autant à cette dernière qu'aux néo-libéraux qui se réjouissaient que les élèves ne puissent plus doubler, et ainsi engendrer d'inutiles dépenses publiques. Pensons à la promotion des modes alternatifs de règlement des différends, qui permettent l'application de normes propres à des groupes minoritaires et l'économie de précieux deniers publics inhérente à la déjudiciarisation. Mais surtout, Bock-Côté ne tient pas suffisamment compte du fait que sur bien des enjeux économiques le conservatisme est passé à gauche, et la frénésie du changement à droite. Ce n'est pas un hasard si le *Manifeste pour un Québec lucide* a paru avant celui *Pour un Québec solidaire*; ce sont les tenants de la droite qui réclament le plus urgemment des changements, les tenants de la gauche économique se contentant souvent de défendre des acquis.

Récemment, le ministre québécois des Finances mobilisait même une expression jadis réservée à l'extrême gauche en parlant de révolution culturelle pour promouvoir les hausses de tarifs si chères à la droite économique. Dans ce contexte, il aurait sans doute été préférable que Bock-Côté en appelle explicitement à l'unité de tous ceux qui ont une sensibilité conservatrice, qu'ils soient de droite ou de gauche ; quoiqu'à certains moments, il laisse l'impression qu'il le fait implicitement, ce qui constitue déjà une audace.

Deuxième point, même si Bock-Côté erre lorsqu'il croit venue la mort du PQ, cela ne signifie pas qu'il se trompe complètement lorsqu'il affirme qu'il faut prendre l'hypothèse de cette mort au sérieux. Cependant, comme il postule l'éminence de cette mort plus qu'il ne la démontre, il est difficile de se prononcer sur la validité de cette hypothèse. Certes, l'auteur apporte des informations historiques et sociologiques fort pertinentes sur les origines du PQ qui confirment qu'il a toujours été une coalition un tant soit peu instable. Mais cela ne suffit pas. On comprend que Bock-Côté est un sociologue davantage dans la tradition de Weber que dans celle de Durkheim, et donc qu'il manie les concepts plus que les statistiques, un peu comme Dominique Schnapper en France ou Jacques Beauchemin au Québec. Néanmoins, on aurait aimé qu'il nous dresse le portrait du péquiste sociologique, pour ensuite nous dire si statistiquement il tend à disparaître, ce qui annoncerait la disparition du PQ. Cela aurait pu l'amener à constater que le péquiste sociologique est un francophone, de classe moyenne, d'âge moyen et ayant une scolarité relativement élevée. Puis, il aurait sans doute pu démontrer que le pourcentage de francophones tend à diminuer, quoique lentement, que la classe moyenne rétrécit, tout en restant quasi hégémonique, que la scolarisation augmente sans cesse et que la population vieillit. Puisque ce dernier facteur n'est

pas déterminant, dans la mesure où les gens ne changent pas d'opinion politique en vieillissant et que les péquistes demeurent assez nombreux chez les jeunes, l'auteur aurait sans doute pu en tirer comme conclusion que la disparition du PQ est loin d'être inéluctable.

Troisième point, autant nous ne pouvons être d'accord avec Bock-Côté lorsqu'il survalorise l'ADQ, autant nous ne pouvons être d'accord lorsque, à nos yeux du moins, il se montre peu critique envers la CAQ. Car ses propres réflexions devraient l'amener à rejeter totalement la formation politique de François Legault. Bock-Côté critique radicalement la participation du Bloc à une coalition avec le PLC : la CAQ est une coalition avec des gens du PLC qui envisage une alliance avec le PLQ. Même s'il semble croire en la crédibilité nationaliste de l'ADQ sous Mario Dumont, l'auteur avoue qu'elle n'est plus sous la direction de Gérard Deltell. Or, c'est bel et bien avec l'ADQ version Deltell que la CAQ a fusionné. Il critique la dévalorisation du nationalisme culturel et la défense du technoprogressisme qu'a véhiculé le PQ au début des années 2000 : François Legault était le chef de file du courant souverainiste qui a promu ce virage, avant de démissionner lorsque Pauline Marois a imposé sa ligne nationaliste. Dans ces circonstances, on comprend mal l'attitude assez réservée de Bock-Côté face à la CAQ, et on se demande s'il en viendra à la traiter avec complaisance, comme l'ADQ, ou avec silence, comme dans le cas du PLQ.

Car, et c'est là le quatrième et dernier point, il nous semble que Bock-Côté a tort d'éluder complètement le PLQ et Jean Charest de ses réflexions. C'est un peu comme si, en 1955, un auteur québécois annonçait la fin d'un cycle politique, sans jamais dire un mot à propos du régime Duplessis. La chose serait totalement incompréhensible, et pourtant c'est ce à quoi nous avons droit avec *Fin de cycle*. Certes, la

question posée par le livre concerne d'abord le mouvement souverainiste, ce qui peut expliquer cette absence. Mais vu la nature dialogique de la politique, il nous semble que l'analyse aurait été plus complète si elle avait abordé également cette facette de la scène politique québécoise.

Enfin, toutes ces critiques ne doivent pas nous faire oublier l'essentiel: *Fin de cycle* est une contribution digne de mention qui a l'extraordinaire qualité d'être à la fois fouillée, argumentée, originale et audacieuse. Que l'on soit pour ou contre la thèse de l'auteur, c'est à lire absolument.

Guillaume Rousseau

XAVIER CHOJNICKI ET LIONEL RAGOT

On entend dire que... L'immigration coûte cher à la France. Qu'en pensent les économistes, Eyrolles, 126 pages

En France, réagissant à la crise économique affectant le pays et à la montée du chômage, certains commentateurs et politiciens pointent du doigt l'immigration comme faisant partie du problème. Dans le livre *On entend dire que... L'immigration coûte cher à la France. Qu'en pensent les économistes*, les économistes Xavier Chojnicki et Lionel Ragot cherchent à démystifier certaines idées préconçues sur l'impact de l'immigration à partir de la littérature scientifique sur le sujet. L'immigration a-t-elle réellement un impact sur les salaires, sur le marché de l'emploi et sur les finances publiques? Les immigrés profitent-ils vraiment du généreux filet social offert par la France? Voilà quelques-unes des questions sur lesquelles se sont penchés les auteurs. De l'autre côté de l'Atlantique, au Québec notamment, les idées reçues sur l'immigration sont complètement à l'opposée de celles véhiculées en France et rapportées par les auteurs. À

cet égard, l'ouvrage est donc d'une pertinence qui dépasse les frontières. Les politiques d'immigration québécoises cherchent explicitement à contribuer à la prospérité économique et à combattre les conséquences du vieillissement de la population.

Dans le premier chapitre, les auteurs présentent d'abord un bref portrait chiffré de l'immigration en France. Les 200 000 immigrés reçus annuellement depuis le début des années 2000 sont essentiellement composés de regroupements familiaux et d'étudiants étrangers, sont relativement jeunes, généralement peu qualifiés et surreprésentés dans la région parisienne. Étant moins éduquées et ayant des comportements culturels différents relativement à l'usage de la contraception, les femmes immigrées font en moyenne un peu plus d'enfants que les Françaises, mais cela n'affecte que très peu l'indice global de fécondité. Avec ou sans immigrés, la fécondité de la France serait l'une des plus élevées en Occident.

Le chapitre suivant aborde la question de l'impact de l'immigration sur les salaires. Suivant la loi du marché, le salaire correspond à l'équilibre entre l'offre et la demande. L'immigration entraînant une augmentation de l'offre de main-d'œuvre, toute chose étant égale par ailleurs, elle ferait diminuer le salaire. Mais voilà, toute chose n'est pas égale par ailleurs. Divers mécanismes dont les effets vont souvent dans des directions opposées font en sorte que la théorie ne permet pas de trancher définitivement sur la question. Par exemple, les auteurs rappellent qu'étant donnée l'augmentation du bassin de main-d'œuvre bon marché, l'immigration peut également faire accroître le nombre d'entrepreneurs cherchant à profiter de cette main-d'œuvre. En fin de compte, les salaires moyens peuvent être réajustés au point initial. L'impact pourrait alors être positif pour les natifs les

plus qualifiés et négatif pour ceux qui sont en concurrence avec les immigrants, donc les plus pauvres. Or, à cet égard, la rigidité du marché, par exemple, la loi sur le salaire minimum, fait en sorte que l'impact théorique sur les salaires puisse être atténué et transposé vers un impact sur l'emploi. Quoi qu'il en soit, les résultats empiriques montrent généralement quant à eux un impact négatif, mais de très faible ampleur. En somme, l'immigration n'enrichit probablement pas les natifs, mais elle ne les appauvrit pas non plus.

Si l'immigration n'a pas d'impact tangible sur les salaires, en a-t-elle un sur l'emploi ? Les immigrés veulent-ils le travail des natifs ? Ou peuvent-ils combler une pénurie de main-d'œuvre ? Il s'agit de questions très difficiles à mesurer empiriquement étant donné la mobilité des salariés et des facteurs de production. L'impact se trouve à être diffusé sur l'ensemble de l'économie. Les études qui se sont penchées sur la question tendent à montrer qu'il n'y a pas d'impact important flagrant et durable, puisque l'immigration agit à la fois sur l'offre et sur la demande. Ainsi, l'immigré ne fait pas qu'occuper un emploi : par sa simple présence, il consomme et génère une activité économique qui créera également de l'emploi. L'immigration ne peut donc résoudre une pénurie de main-d'œuvre, pas plus qu'elle ne cause une dégradation de la situation de l'emploi chez les natifs.

Malgré l'impact limité de l'immigration sur l'économie, les auteurs constatent que les problèmes d'insertion professionnelle sont importants en France. De nombreux obstacles, notamment la structure démographique, l'expérience professionnelle restreinte et le niveau de qualification plus faible, font en sorte que les immigrés sont surreprésentés dans la population en chômage ou sur l'aide sociale. De plus, chez les communautés maghrébines, d'Afrique noire et de Turquie, ces difficultés persistent également à la deu-

xième génération. Les problèmes d'intégration économique ne sont donc pas un mythe et les auteurs voient par ce phénomène l'un des principaux défis de l'immigration.

Puisque les immigrés sont plus nombreux sur le chômage, ont plus souvent recours à l'aide sociale et ont des revenus moindres, on peut intuitivement penser que leur poids sur les finances publiques sera plus grand. Le chapitre 4 aborde l'impact de l'immigration sur les finances publiques. En suivant une perspective de cycle de vie, il est vrai qu'à tout âge, les immigrés ont une contribution nette inférieure à celle des natifs. Toutefois, les différences de structure par âge pourraient compenser, puisque les immigrés sont proportionnellement plus nombreux dans la population en âge de travailler. Selon une étude effectuée par l'un des auteurs, l'impact macroéconomique de l'immigration serait même légèrement positif.

Ce chapitre constitue cependant le point faible de ce livre. Dans les chapitres précédents, une littérature exhaustive était amenée, pouvant donner au lecteur une idée plus claire du consensus scientifique. Dans celui-ci, les auteurs cherchent à mettre en valeur l'étude que l'un d'eux a faite en la comparant à celle d'un de leurs collègues, Jean-Paul Gourevitch, dont les résultats sont complètement opposés. Ils tentent de miner la crédibilité du travail de ce collègue, sans nuancer les limites de leurs propres méthodes. Il devient alors difficile de trancher pour les non-économistes. Étant donné la complexité des interactions en jeu, aucun modèle ne peut affirmer hors de tout doute bien mesurer cet impact. Il n'est donc pas surprenant que la direction de l'impact puisse varier d'un modèle à l'autre, d'un pays à l'autre et d'une période à l'autre. Il aurait été plus judicieux de faire une recension plus exhaustive des travaux sur le sujet plutôt que de simplement prendre pour une vérité

quasi incontestable la conclusion d'une seule étude, qui, par ailleurs, se trouve à être celle de l'un des auteurs du livre. Ce chapitre aurait dû mentionner que de nombreuses autres études montrent un impact négatif (Dupâquier et Laulan 2006; Sinn et Werding 2001; Storesletten 2003; Roodenburg et al. 2003), particulièrement dans les pays ayant un filet social important, alors que d'autres montrent un effet positif (Moscorola 2001; Ablett 1999). Le seul point où la plupart des études convergent est sur le fait que la contribution nette de l'immigration est probablement faible et qu'elle dépend de l'âge à l'arrivée et de la performance des immigrants sur le marché du travail, ce à quoi adhèrent également les auteurs de ce livre.

Le livre aborde également la question de l'immigration sélectionnée selon leur capacité à intégrer le marché du travail. Constatant les problèmes d'intégration économique persistant en France, cette idée jaillit régulièrement dans le débat public. On parle ainsi d'avoir une immigration choisie plutôt qu'une immigration subie, en référence aux regroupements familiaux et aux réfugiés. Une immigration choisie pourrait-elle avoir plus d'impact sur l'économie et aider la France à relever ses défis liés au vieillissement de la population et ses besoins de main-d'œuvre? Les auteurs soulignent à juste titre que le seul impact notable de l'immigration est d'augmenter la taille de la population et que celle-ci n'a aucun impact sur la prospérité d'une région. Il devient dès lors inutile de chercher à quantifier un bon niveau des flux migratoires. Pour alléger le fardeau du vieillissement, certains décideurs, constatant que les immigrés sont concentrés dans le groupe d'âge actif, ont privilégié cette option plutôt que de faire les réformes économiques difficiles (tel que les systèmes de retraite). Ce sera vraisemblablement un coup d'épée dans l'eau.

Le livre a comme objectif explicite de répondre par des arguments scientifiques aux personnes ayant des inquiétudes devant les répercussions de l'immigration. À cet égard, il faut admettre que l'ouvrage est incomplet, puisque ces craintes vont bien au-delà des simples appréhensions économiques. À tort ou à raison, les principales préoccupations des personnes se posant des questions sur l'impact de l'immigration concernent probablement davantage la cohésion sociale et la perte de l'identité nationale. À cet égard, le démographe Anatole Romaniuk (1998) fait une analogie révélatrice du malaise qu'éprouvent certains en citant l'historien Edward Gibbon (1983) sur la chute de l'Empire Romain :

[...] les barbares... les guerriers scythes et germains furent reçus dans leur province d'abord comme serviteurs, ensuite comme alliés et enfin comme les maîtres des Romains qu'ils défendaient et insultaient tour à tour. (p. 1077)

Métaphoriquement, beaucoup plus qu'une possible perte modeste de revenu, c'est cette crainte qui sommeille dans l'imaginaire collectif de la population.

Si les mythes reliés à l'impact économique de l'immigration divergent de part et d'autres de l'Atlantique, les craintes identitaires sont similaires. Au Québec, celles-ci peuvent par ailleurs être amplifiées par les enjeux linguistiques pour les francophones en lutte pour leur survie. De la même manière que d'autres l'ont fait avant eux (Dubreuil et Marois 2011; Tribalat 2010), les auteurs de cet ouvrage montrent ainsi qu'aucune preuve empirique ne soutient la pertinence d'une politique d'immigration basée sur des raisons économiques, comme c'est le cas de celle du Québec. En revanche, d'autres études montrent que l'impact de l'immigration sur la composition culturelle et linguistique est bien réel (Termote 2011; Statistique Canada 2010).

L'absence de statistiques ethniques en France rend difficile la mesure de l'intégration culturelle de l'immigration, mais rien ne montre que ces craintes soient sans fondement. Les auteurs tentent néanmoins de relativiser les flux d'immigration en montrant que le solde migratoire net des dernières années est inférieur à ce qu'il fut dans le passé. Or, la comparaison des flux d'immigration dans le temps est insuffisante pour minimiser la situation actuelle, car les contextes ont bien changé. Comme le souligne le démographe Anatole Romaniuc (1998), dans un contexte de sous-fécondité, « une population autochtone vieillissante, se sentant menacée d'extinction à plus à craindre les immigrants qu'une population jeune en pleine expansion démographique et remplie de confiance en son avenir ». Mathématiquement, une telle dynamique démographique entraîne nécessairement une modification en profondeur de la composition ethnoculturelle du pays. Les conséquences sur la dynamique démographique et sur l'imaginaire collectif des flux d'immigration reçus dans les années 1960 ne peuvent donc être comparées honnêtement à ceux des années plus récentes.

L'opinion française est différente de l'opinion québécoise, mais la réalité économique est semblable : l'immigration ne change pas grand-chose, ce que démontrent bien les auteurs. Toutefois, la perception de l'immigration en lien avec l'intégration culturelle et la cohésion sociale est probablement plus importante que la question économique, même si elle ne se prête pas aussi aisément à la quantification.

Guillaume Marois

Doctorant en démographie

Institut national de la recherche scientifique

- Ablett, J. (1999). «Generational Accounting in Australia», *Generational Accounting around the World*, University of Chicago Press, pp. 141-160
- Dubreuil, Benoît et Guillaume Marois (2011). *Le remède imaginaire. Pourquoi l'immigration ne sauvera pas le Québec*. Boréal, 315 p.
- Dupâquier, Jacques et Yves-Marie Laulan (2006). *Immigration/Intégration : Un essai d'évaluation des coûts économiques et financiers*, L'Harmattan, 135 p.
- Gibbon, Edward (1983). *Histoire du déclin et la chute de l'Empire romain*, Vol.1, Paris, Robert Lafont, 1187 p.
- Moscorola, F.C. (2001). *The effects of immigration inflows on the sustainability of the Italian Welfare State*, Center for Research on Pensions and Welfare Policies, Working Paper no. 6/01, 30 p.
- Romaniuc, Anatole (1998). «L'Europe face à son destin démographique», *Reflets et Perspectives de la vie économique*, Vol.37, No.4, pp. 83-99
- Roodenburg, Hans, Rob Euwals et Harry ter Rele (2003). *Immigration and the Dutch Economy*, Special Publication 47, Centraal Planbureau, 122 p.
- Sinn, H. W. et M. Werding (2001). «Immigration Following EU Eastern Enlargement», *CESifo Forum*, Vol.2, No.2, pp. 40-47
- Statistique Canada (2010), *Projections de la diversité de la population canadienne, 2006 à 2031*, Division de la démographie, 71 p.
- Storesletten, K. (2003). «Fiscal implications of immigration - A Net Present Value Approach», *Scandinavian Journal of Economics*, Vol.105, No.3, pp. 487-506
- Termote, Marc (2011). *Perspectives démolinguistiques du Québec et de la région de Montréal (2006-2056)*. Québec: Office québécois de la langue française.
- Tribalat, Michèle (2010). *Les yeux grands fermés. L'immigration en France*. Denoël, 222 p.

À quoi sert mon argent ?

PLACEMENT À RENDEMENT SOCIAL

sûr et garanti

L'argent investi sert à financer partout au Québec des CPE, des agriculteurs biologiques, des coopératives et OSBL d'habitation, des quartiers verts, des commerces équitables, des entreprises d'insertion au travail, des théâtres, des médias sociaux, etc.

Le choix de
Laure Waridel



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

Québec 418 647-1527

Montréal 514 598-2122

Lanaudière 450 753-7055

www.placement.coop



Martine Ouellet

Députée de Vachon

Tél.: 450 676-5086

www.martineouellet.org



Sansregret, Taillefer & Associés inc.

Cabinet en assurance collective de personnes

Michel Taillefer, CRHA

Conseiller en assurance et rentes collectives

Président

mtaillefer@sta-collectif.com

178, rue Sainte-Marie
Terrebonne (Québec)
J6W 3E1

Téléphone : 450 471-2662

514 355-7869

800 782-5799

Télécopieur : 450 471-0026

514 355-7923

poste 225



Souveraineté du Québec

Langue française

Fête nationale

Assurance-vie



Société
Saint-Jean-Baptiste
de la MAURICIE

www.ssjbmauricie.qc.ca

819-375-4881 - 1-800-821-4881

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Denis Monière

Vice-président

Christian Gagnon

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Isabelle Le Breton

Myriam D'Arcy

Jacques Martin

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Mathieu Bock-Côté

Jean-Louis Bourque

Charles-Philippe Courtois

Robert Comeau

Catherine Dorion

SiouFan Houang

Henri Laberge

Josée Lacourse

Gilles Lavoie

Anne-Michele Meggs

Danic Parenteau

Joëlle Quérin

Guillaume Rousseau

Patrick Sabourin

Michel Sarra-Bournet

Pierre-Paul Sénéchal

Pierre Serré

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Hélène Chénier, Pierre de Bellefeuille, Lucia Ferretti, Yvon Groulx, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon, Gilles Rhéaume

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Jacques-Yvan Morin, Paul-Émile Roy



Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819-397-4920

gfb@tlb.sympatico.ca

CLUB DES 100 ASSOCIÉS DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Fernand Allard	Henri Joli-Cœur
Patrick Allen †	Lucie Lafortune †
François-Albert Angers †	Anna Lagacé-Normand †
Gaston-A. Archambault †	Bernard Lamarre
Robert Ascah	Denis Lazure †
Jean-Paul Auclair †	Richard Leclerc
Paul Banville	Clément Martel
Thérèse Baron	Jacques-C. Martin
François Beaudoin	Yvon Martineau
Gaston Beaudry †	Roger Masson
Dominique Bédard †	Daniel Miroux
Yvan Bédard	Louis Morache
Henri Blanc	Rosaire Morin †
David Boardman	Reginald O'Donnell
Antoinette Brassard	Arthur Prévost †
Henri Brun	Ghislaine Raymond-Roy
Jean-Paul Champagne	René Richard †
Jean-Charles Claveau	Jacques Rivest
Roch Cloutier	Jean-Denis Robillard
Robert Comeau	Ivan Roy
Robert Côté	Paul-Émile Roy
Louis-J. Coulombe	Claudette Thériault
Gérard Deguire	Serge Therrien
Bob Dufour	Marcel Trottier †
Yves Duhaime	Réal Trudel
Nicole Forest	Cécile Vanier
Léopold Gagnon	André Verronneau
Henri-F. Gautrin †	Claude-P. Vigeant
Claude Ghanimé	Madeleine Voora
Paul Grenier	André Watier
Michel Grimard	
Yvon Groulx	
Marcel Henry	

Le Club des 100 associés regroupe les donateurs de 1000 \$ et plus.

L'Action NATIONALE

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

RÉDACTION

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » depuis 1948, dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

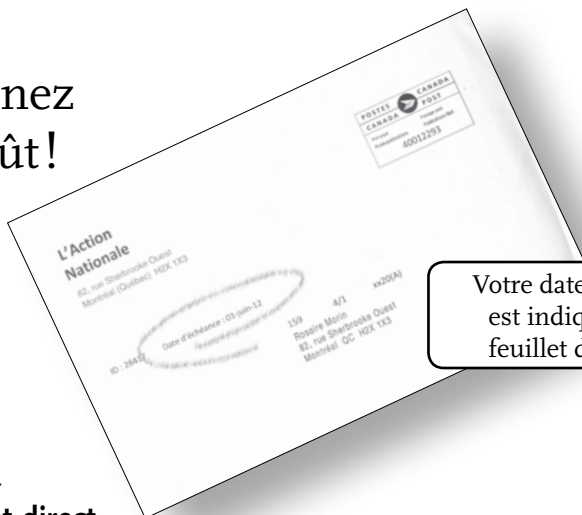
MISE EN PAGE

Sylvain Deschênes

IMPRESSION

Marquis imprimeur

Prévenez le coût!



Votre date d'échéance
est indiquée sur votre
feuillet d'adressage

Nouveau **Paiement direct**

Nos avis de renouvellement contiennent dorénavant le numéro SPC 6178 de la Ligue d'action nationale qui vous permet – quand il est jumelé à votre numéro d'abonné – de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet chez Desjardins et dans les autres institutions participantes.

Autres modes de paiement

Vous pouvez également payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit*);
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
- par téléphone (cartes de crédit*);
514-845-8533 ou 1-866-845-8533
- par la boutique internet*
action-nationale.qc.ca

Autorisation de prélèvement annuel

L'avis de renouvellement vous donne également l'occasion de signer une autorisation de prélèvement annuel de votre abonnement sur carte de crédit.

Chaque abonné est important pour nous.

*** VISA et MASTERCARD acceptées**

Tarifs 2012

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	80 \$ (70,22 \$ + taxes)	140 \$ (122,89 \$ + taxes)
Abonnement de soutien	175 \$	300 \$
Étudiant	45 \$ (39,50 \$ + taxes)	80 \$ (70,22 \$ + taxes)
Institution	140 \$ (122,89 \$ + taxes)	235 \$ (206,28 \$ + taxes)
Autres pays	150 \$	275 \$
Version numérique Abonnement PDF	55 \$ 48,28 \$ + taxes	95 \$ 83,39 \$ + taxes

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- paiement internet sécurisé Desjardins dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement au guichet (renouvellement d'abonnement)

- chez Desjardins et dans les institutions financières participantes

L'ACTION NATIONALE
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone : 514-845-8533
sans frais, 1-866-845-8533

Pour nous joindre par courriel :
revue@action-nationale.qc.ca
www.action-nationale.qc.ca

ISSN-0001-7469

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité : 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca

Envoi de Poste-Publications - Enregistrement N° 09113